



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les
processus électoraux et les institutions démocratiques
fédéraux

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Marie-Josée Hogue**

**VOLUME 13
INTERPRÉTATION FRANÇAISE**

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Tuesday, April 9, 2024

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le mardi 9 avril 2024

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel / Procureure en chef de la commission	Shantona Chaudhury
Commission Counsel / Avocat(e)s de la commission	Gordon Cameron Erin Dann Matthew Ferguson Hubert Forget Howard Krongold Hannah Lazare Jean-Philippe MacKay Kate McGrann Lynda Morgan Siobhan Morris Annie-Claude Poirier Gabriel Poliquin Natalia Rodriguez Guillaume Rondeau Nicolas Saint-Amour Daniel Sheppard Maia Tsurumi Leila Ghahhary Emily McBain-Ashfield Hamza Mohamadhossen
Commission Research Council / Conseil de la recherche de la commission	Geneviève Cartier Nomi Claire Lazar Lori Turnbull Leah West
Commission Senior Policy Advisors / Conseillers principaux en politiques de la commission	Paul Cavalluzzo Danielle Côté

III

Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Christina Maheux Luc Boucher Nancy Miles
Human Rights Coalition	Hannah Taylor Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland
Jenny Kwan	Sujit Choudhry Mani Kakkar

IV Appearances / Comparutions

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka
Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando de Luca

Chinese Canadian Concern Group on
The Chinese Communist Party's
Human Rights Violations

Neil Chantler

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn
Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

V
Table of Contents / Table des matières

	PAGE
MS. JANICE CHARRETTE, Sworn/Assermentée	1
MS. NATHALIE DROUIN, Affirmed/Sous affirmation solennelle	2
Examination in-Chief by/Interrogatoire en chef par Ms. Shantona Chaudhury	2
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	30
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	35
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	38
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Fraser Harland	43
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Hannah Taylor	47
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	49
MR. ROB STEWART, Sworn/Assermenté	55
MR. DOMINIC ROCHON, Sworn/Assermenté	56
Examination in-Chief by/Interrogatoire en chef par Ms. Erin Dann	56
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	77
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	81
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Fraser Harland	82
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	83
MS. KATHERINE TELFORD, Affirmed/Sous affirmation solennelle	87
MR. JEREMY BROADHURST, Affirmed/Sous affirmation solennelle	87
MR. BRIAN CLOW, Affirmed/Sous affirmation solennelle	87
MR. PATRICK TRAVERS, Affirmed/Sous affirmation solennelle	88
Examination in-Chief by/Interrogatoire en chef par Ms. Shantona Chaudhury	88

VI
Table of Contents / Table des matières

	PAGE
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Emily Young	128
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	135
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	143
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	146
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Prabjot Singh	154
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	162
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	172
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	177
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Frederick Schumann	181
Submissions by/Représentations par Ms. Sarah Teich	187
Submissions by/Représentations par Mr. Thomas Jarmyn	188
Submissions by/Représentations par Mr. Sujit Choudhry	190
Submissions by/Représentations par Mr. Gib van Ert	191
Submissions by/Représentations par Mr. Nando de Luca	192
Submissions by/Représentations par Mr. Barney Brucker	192
Submissions by/Représentations par Mr. Gib van Ert	198

VII
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
WIT 51	Public Interview Summary: Janice Charette, Nathalie Drouin, Jody Thomas	2
WIT 56	J. Charette Public Summary of <i>In Camera</i> Examination	3
CAN 15842	Briefing to the PM on Foreign Interference Threats to Canada's Democratic Institution	21
CAN 17676	Handwritten Notes of B. Clow & Meeting Invitation	28
WIT 59	R. Stewart and D. Rochon (Public Safety) Public Summary of Classified Interview	56
WIT 54	In Camera Examination Summary Rob Stewart	56
CAN.DOC 15	Public Safety (PS) Institutional Report	57
CAN.DOC 16	Sécurité publique Canada (SP) Rapport Institutionnel	57
CAN.DOC 9.001	Affidavit of Samantha Maislin Dickson, Assistant Deputy Minister for the Public Safety, Defence and Immigration Portfolio at the Department of Justice, attaching the Unclassified Department of Justice Institutional Report (EN and FR)	58
CAN 3326	Letter from Public Safety Minister	61
CAN 8045	RCMP Ministerial Briefing 2023-04-20	78
WIT 69	Katie Telford, Jeremy Broadhurst, Brian Clow, Patrick Travers Public Interview Summary	88
WIT 68	K. Telford J. Broadhurst B. Clow and P. Travers Public Summary of In Camera Examination	89
CAN.DOC 14	Cabinet du Premier Ministre (CPM) Rapport Institutionnel	90
CAN 18009	Handwritten Notes of B. Clow	97
CAN 4727	FW: DIR briefing to PM - Follow-ups	99

VIII
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
CAN 5461	FI Efforts against Dong Han	100
CAN 10803	Handwritten Notes of K. Telford	114
CAN 17998	Handwritten Notes of B. Clow & Meeting Invitation	115
CAN 9803	Handwritten Notes of K. Telford	118
CAN 17675	Handwritten Notes of B. Clow & Meeting Invitation	119
CAN 19497	Handwritten Notes of B. Clow	124
CAN 19498	Handwritten Notes of B. Clow	124
CAN 17997	Handwritten Notes of B. Clow	158
CAN 18012	Handwritten Note of K. Telford	177

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le mardi 9 avril 2024 à 9 h 30

LE GREFFIER: À l'ordre, s'il vous plait.

Cette séance de la Commission sur l'ingérence étrangère est maintenant en cours. La commissaire Hogue préside.

Il est 9 h 30.

COMMISSAIRE HOGUE: Bonjour. J'espère que vous avez bien dormi.

Alors, vous pouvez commencer, Me Chaudhury.

Bonjour à tout le monde.

Me SHANTONA CHAUDHURY: Parfait.

Bonjour à tout le monde. Nos témoins ce matin sont Janice Charrette et Nathalie Drouin.

J'aimerais que nous affirmions les témoins.

LE GREFFIER: Est-ce que vous préférez être assermentée?

Mme JANICE CHARETTE: Oui. Je m'appelle Janice Charrette - C-H-A-R-E-T-T-E.

LE GREFFIER: [...]

Mme JANICE CHARETTE: Oui. Janice Charette - C-H-A-R-E-T-T-E.

LE GREFFIER: Jurez-vous que le témoignage que vous vous apprêtez à donner sera la vérité, rien que la vérité, toute la vérité?

Mme JANICE CHARETTE: Oui, je le jure.

--- Mme JANICE CHARETTE, Sous serment:

Mme NATHALIE DROUIN: Oui. Bonjour. Mon nom

1 est Nathalie Drouin – D-R-O-U-I-N, et je voudrais une
2 affirmation solennelle.

3 **LE GREFFIER:** OK. Parfait.

4 Affirmez-vous solennellement que le
5 témoignage que vous allez rendre aujourd'hui sera la vérité,
6 rien que la vérité, toute la vérité?

7 **Mme NATHALIE DROUIN:** Je l'affirme.

8 **--- MME NATHALIE DROUIN, Sous affirmation solennelle:**

9 **LE GREFFIER:** Merci.

10 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me SHANTONA CHAUDHURY:**

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, je vais
12 commencer par quelques commentaires sur la portée de cet
13 interrogatoire.

14 Vous étiez toutes les deux hier pour
15 témoigner en tant que membre du Panel des 5 et ce que nous
16 allons faire aujourd'hui au cours des 45 prochaines minutes,
17 c'est parler de ce que vous avez qualifié de votre travail de
18 jour, votre fonction principale.

19 Et, Madame Drouin, je vais probablement poser
20 la plupart de mes questions en anglais, mais sentez-vous
21 libre toujours de répondre dans la langue de votre choix.

22 **Mme NATHALIE DROUIN:** Merci beaucoup.

23 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Parfait.

24 Alors, nous allons commencer par les points
25 d'intendance.

26 Alors, j'aimerais qu'on affiche le document
27 WIT 51.

28 **--- PIÈCE No. WIT 51:**

1 Public Interview Summary: Janice
2 Charette, Nathalie Drouin, Jody
3 Thomas

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, vous vous
5 rappelez de l'entrevue avec vos anciens collègues, Jodi
6 Thomas?

7 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, pouvez-vous
9 reconfirmer que vous avez lu ce compte rendu, qu'il est
10 exact, et que vous l'acceptez comme preuve au dossier?

11 **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui.

12 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et encore une fois,
14 madame Thomas accepte le compte rendu par affidavit.

15 Nous passons maintenant au document suivant.

16 **--- PIÈCE No. WIT 56:**

17 J. Charette: Public Summary of *In*
18 *Camera Examination*

19 C'est le compte rendu de votre témoignage à
20 huis clos. Il y a une audience qui a eu lieu un peu plus tôt
21 cette année. Pouvez-vous confirmer que vous avez relu ce
22 compte rendu, qu'il est exact, et que vous l'acceptez comme
23 preuve au dossier?

24 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui, je l'accepte.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Une dernière
26 question. C'est le rapport institutionnel du Conseil privé.
27 Alors, il n'a pas encore été adopté comme preuve officielle,
28 CAN.DOC 11, s'il vous plait, à l'écran, version anglaise, et

1 la version française est CAN.DOC 12.

2 Madame Drouin, vous êtes au courant que le
3 Conseil privé a soumis un compte rendu... un rapport, pardon, à
4 titre de preuve pour les fins de l'audience?

5 **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui. Oui, je l'accepte.

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, nous allons
7 maintenant passer aux questions de fond... pardon, je vais
8 maintenant parler un peu de votre cheminement professionnel,
9 mais pas dans les grands détails.

10 Madame Charette, vous avez été greffière du
11 Conseil privé à deux reprises, n'est-ce pas? Pouvez-vous nous
12 parler de cette partie de votre cheminement?

13 **Mme JANICE CHARETTE:** D'abord, j'ai été
14 nommée greffière du Conseil privé en octobre 2014 par le
15 premier ministre Harper, et jusqu'en janvier 2016. Ensuite,
16 je suis allée au... j'ai été nommée haut-commissaire auprès du
17 Royaume-Uni; ensuite, monsieur Trudeau m'a demandé de revenir
18 comme greffière par intérim pour remplacer le sénateur Ian
19 Shugart qui est tombé malade – donc ça, c'était en mars 2021.
20 Et Ian a choisi de prendre sa retraite et, encore une fois,
21 j'ai été nommée greffière du Conseil privé en mai 2022 et je
22 suis restée en poste jusqu'en juin 2023, date à laquelle j'ai
23 pris ma retraite de la fonction publique.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et, Madame Drouin, on
25 savait que vous étiez, donc, sous-greffière du Conseil privé,
26 mais vous étiez aussi sous-ministre de la Justice et du
27 Conseil, procureure générale, et vous avez été aussi pendant
28 un certain temps conseillère en matière de sécurité nationale

1 auprès du premier ministre, et ça, c'était en janvier 2024...
2 jusqu'en janvier 2024.

3 Donc, le premier sujet que j'aimerais aborder
4 aujourd'hui, c'est vous poser des questions qui vont nous
5 éclairer sur le fonctionnement du Conseil privé.

6 Madame Charette, je vais commencer avec vous.

7 Expliquez-nous le rôle de la greffière du
8 Conseil Privé.

9 **Mme JANICE CHARETTE:** Alors, évidemment, je
10 suis à la tête du personnel du Conseil privé, et donc, je
11 suis vice-première ministre, si vous voulez... je soutiens,
12 pardon, la vice-première ministre, le premier ministre, le
13 chef du Parlement, de la Chambre, pardon, et donc, le premier
14 ministre et le sous-ministre... vice-première ministre sont
15 appuyés par le Conseil privé.

16 Mais moi, je m'occupe surtout du premier
17 ministre dans la constellation des ministres et sous-
18 ministres que nous devons appuyer et mes responsabilités sont
19 donc de m'assurer que les questions qui sont sous la
20 gouvernance du premier ministre sont assorties de conseils,
21 d'informations pour qu'il puisse prendre des décisions
22 éclairées. Donc, toutes les questions qui doivent être
23 soumises au premier ministre passent d'abord par mon bureau.

24 Et donc, comme vous pouvez l'imaginer, le
25 gouvernement du Canada est une entreprise très vaste qui
26 produit des informations venant de tous les ministres et des
27 agences, et donc, il faut cerner des questions qui sont les
28 plus importantes à soulever auprès du premier ministre pour

1 la journée.

2 Mon second rôle, c'est le Secrétariat du
3 Cabinet, et donc, à ce titre, le premier ministre établit un
4 processus de prise de décision pour le gouvernement et c'est
5 le Cabinet et les comités du Cabinet et le Conseil privé... le
6 Conseil privé agit comme secrétariat pour le Cabinet et le
7 comité du Cabinet. Donc, nous fixons l'ordre du jour, nous
8 collectons les documents, nous faisons des comptes rendus des
9 réunions et des décisions, et je dirais donc que nous
10 essayons de coordonner, donc, les travaux de l'ensemble des
11 ministères pour aider le gouvernement à mettre au point son
12 programme et à le mettre en œuvre.

13 Le troisième chapeau que je porte, c'est que
14 je suis chef de la fonction publique. Donc, dans la tradition
15 de Westminster, la fonction publique est une fonction
16 publique non partisane et permanente, ce qui veut dire que la
17 fonction publique est responsable d'appuyer de façon loyale
18 le gouvernement du jour. Nous ne changeons pas d'allégeance
19 avec le changement de gouvernement. Nous sommes responsables
20 vis-à-vis du gouvernement élu pour leur fournir les meilleurs
21 conseils et les aider à mettre en œuvre des décisions
22 éclairées.

23 Donc, en tant que greffière du Conseil privé,
24 j'ai des priorités à respecter. Par exemple, nous voulons une
25 fonction publique inclusive, qui maximise les avantages des
26 la diversité et qui lutte contre le racisme et la
27 discrimination, par exemple. Ça, ce sont trois grands
28 principes qui nous animent.

1 Et je ne pense pas que je l'ai dit dans mon
2 témoignage préalable, mais la greffière du Conseil privé est
3 une sous-ministre, et l'expression latine, c'est *primus inter*
4 *pares*, donc « la première parmi les égaux ». Donc, imaginez
5 l'organisation multinationale et la greffière du Conseil
6 privé est au sommet d'un... ou préside ou chapeaute un groupe
7 de sous-ministres qui ont chacun une responsabilité vis-à-vis
8 du premier ministre et mon rôle, avec l'appui de la sous-
9 greffière, c'est de travailler avec cette communauté, non pas
10 d'assumer leurs fonctions, mais de travailler avec eux pour
11 coordonner et partager l'information et voir à la mise en
12 œuvre des décisions.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** C'est une réponse
14 très touffue, nous y reviendrons peut-être.

15 Et Madame Drouin, pouvez-vous nous expliquer
16 le rôle de la sous-greffière?

17 **Mme NATHALIE DROUIN:** De façon générale, le
18 sous-greffier ou la sous-greffière supporte la greffière dans
19 les trois rôles que madame Charette vient de présenter.
20 J'assurais aussi la coordination de certains dossiers
21 horizontaux que la greffière pouvait me demander de faire.

22 La supervision directe du Bureau du Conseil
23 privé, donc du ministère, qui est le Bureau du Conseil privé,
24 j'offrais également un support à la communauté des sous-
25 ministres, principalement les sous-ministres associés de
26 l'ensemble des ministères.

27 Et finalement, je faisais aussi ce qu'on
28 appelle la gestion des enjeux, « issue management », sur des

1 dossiers spécifiques d'envergure, tels que le convoi, par
2 exemple, ou le conflit de relations de travail avec les
3 employés fédéraux l'année dernière.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci.

5 Madame Charette, vous avez dit qu'une partie
6 de votre rôle, c'est de coordonner l'information ou y cerner
7 les problèmes les plus importants qu'il faut porter à
8 l'attention du premier ministre.

9 Aujourd'hui, nous parlons d'ingérence
10 étrangère. Pouvez-vous nous expliquer, dans la mesure... dans
11 quelle mesure votre rôle se matérialise face à la question
12 d'ingérence étrangère?

13 **Me NATALIA RODRIGUEZ:** On vient juste... les
14 interprètes viennent de me rappeler que vous devriez parler
15 un peu plus lentement pour les aider à faire leur travail.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui. Merci du rappel.

17 **Mme JANICE CHARETTE:** Alors, la greffière du
18 Conseil privé est la sous-chef et la conseillère en matière
19 de sécurité nationale auprès du premier ministre relève aussi
20 de la greffière qui a la possibilité d'approcher le premier
21 ministre directement s'il y a des questions importantes ou
22 urgentes.

23 Alors, vous pouvez imaginer, étant donné la
24 nature de leurs responsabilités... des responsabilités de la
25 greffière, il peut y avoir des problèmes qui demandent une
26 intervention urgent et d'où l'importance d'avoir un accès
27 direct au premier ministre et de fournir de l'information et
28 des conseils.

1 Ce qui arrive habituellement, c'est que le
2 conseiller en matière de sécurité nationale passe par la
3 greffière ou le greffier, si le temps le permet, ou s'assure
4 qu'elle peut avoir une réunion en parallèle pour que... parce
5 que s'il faut effectivement attirer l'attention du premier
6 ministre, il faut absolument que le greffier soit mis au
7 courant également.

8 Donc, j'espère que cela répond à votre
9 question.

10 Alors, ou le greffier ou la conseillère ou le
11 conseiller en matière de sécurité nationale peuvent approcher
12 le premier ministre pour lui signaler une question importante
13 et je vous dirai justement quels sont les mécanismes pour le
14 faire et comment l'information que nous avons doit être
15 traitée.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, voyons d'abord
17 comment l'information vous parvient. Alors, comment le
18 greffier ou la greffière est-elle saisie de nouvelles
19 informations?

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je pense que vous
21 avez entendu d'autres témoins qui vous ont décrit l'ensemble
22 des produits du renseignement. Les gens vous ont parlé d'une
23 dizaine de milliers de produits de renseignement qui sont
24 produits chaque année, et ça peut être des développements
25 géopolitiques, des questions militaires, des actes
26 terroristes, l'extrémisme violent, des questions de commerce
27 international, ça peut être les cyberrisques, donc c'est
28 vraiment une gamme extrêmement vaste, et y compris

1 l'ingérence étrangère, alors c'est à nous évidemment de faire
2 un tri, et nous sommes saisis d'une vaste moisson
3 d'informations venant soit directement des agences.

4 Si la question mérite qu'on s'y attarde, il y
5 a un groupe du renseignement à l'intérieur du Bureau du
6 Conseil privé, qui travaille avec la conseillère en matière
7 de sécurité nationale, qui fournit des produits d'une façon
8 quotidienne. Par exemple, moi, je reçois un bulletin
9 quotidien qui reçoit de l'information qui a été triée sur le
10 volet venant de l'univers très vaste que je viens de décrire.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je sais que ce sera
12 difficile pour vous, mais pouvez-vous nous donner une idée de
13 ce que vous entendez par « un grand volume d'informations »?

14 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui, d'accord. Si vous
15 permettez, je vais répondre à cette question-là à la fin pour
16 vous expliquer tout cela.

17 Alors, je disais donc qu'il y a un bulletin
18 quotidien, ça, c'est facile, c'est une page recto verso. Sur
19 une base hebdomadaire, il y a un produit qui nous vient du...
20 qui est produit par le Bureau du Conseil privé qui est tiré
21 des informations les plus importantes, des faits saillants du
22 bulletin quotidien, encore une fois une page recto verso.
23 Donc, ce sont des produits extrêmement ciblés et concis.

24 En plus, je vais recevoir des renseignements
25 extrêmement classifiés, de très haut niveau, et ça, c'est un
26 groupe de documents. On appelle ça des CRO. Alors, ce sont
27 des documents classifiés qui ont été identifiés par l'équipe
28 du Renseignement ou l'Agence du renseignement, le Service du

1 renseignement qui veut m'informer des questions de l'heure.
2 La situation en Haïti, par exemple, il y a peut-être
3 justement des renseignements par rapport à ce conflit, ou la
4 guerre entre... en Ukraine, par exemple. Voilà des exemples
5 d'actualité qui vont faire l'objet de collecte de
6 renseignements dont je suis saisi en temps opportun. Et si
7 quelqu'un dit, la greffière devrait voir ceci, à ce moment-là
8 le renseignement me sera forcément acheminé.

9 En plus de cela je reçois un ensemble de
10 documents hebdomadaires que je décrirais comme une
11 sensibilisation à la situation. Alors, chaque jour, donc, les
12 CRO mettent 45... je mets 45 minutes, une heure à lire ces
13 documents, et à la fin de la semaine, je reçois, donc, un
14 compte rendu sur la situation, ça peut venir d'agences
15 canadiennes, ça peut être des renseignements qui ont fait
16 l'objet d'une évaluation par les services du renseignement,
17 et il y a aussi des renseignements qui viennent des cinq
18 partenaires. Et ça, c'est peut-être 25 produits qui vont me
19 prendre une couple d'heures, donc peut-être 150 pages, et ça,
20 c'est encore une fois trié, ça fait l'objet d'un tri. Et il
21 se peut aussi que je reçoive directement de la conseillère en
22 sécurité nationale ou des agences de renseignement des
23 documents directs.

24 Alors, comme vous pouvez imaginer, je dois
25 faire un certain tri. Il y a des choses qui ont mon nom et
26 que la conseillère tient à me signaler ou qu'une agence tient
27 à me signaler, alors c'est pour mon information pour que je
28 fasse un suivi, ce sont les documents auxquels je vais

1 porter... accorder la priorité.

2 Et il y a d'autres documents qui me
3 permettent simplement de mieux comprendre ce qui se passe
4 dans le monde et je vais évidemment essayer de les parcourir
5 pendant la semaine, mais tout cela requiert du temps,
6 beaucoup de temps, plusieurs heures dans la semaine.

7 Alors, finalement, c'est à moi de décider
8 quelles sont les choses qui doivent être portées à
9 l'attention du premier ministre. De tous les produits que
10 j'ai mentionnés, si vous lisez le rapport institutionnel du
11 Bureau du Premier ministre, vous voyez le sommaire des
12 informations fournies au premier ministre. Ma responsabilité,
13 bon, je sais que... alors, le premier ministre reçoit un
14 rapport hebdomadaire et ma responsabilité, c'était de lui
15 signaler les choses importantes dans ce rapport hebdomadaire.
16 Alors, mais s'il n'avait pas le temps de lire l'ensemble du
17 rapport, j'attirais son attention sur ces faits saillants que
18 j'estime importants.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame Drouin, est-ce
20 que vous recevez aussi tous les documents qui sont envoyés à
21 la greffière?

22 **Mme NATHALIE DROUIN:** Je recevais les mêmes
23 documents que la greffière recevait, je n'en prenais pas
24 nécessairement connaissance en même temps. Nos disponibilités
25 de lecture, par exemple, avec le CRO, étaient différentes, et
26 je devais moi aussi faire un triage par rapport à ce que je
27 recevais, et je me concentrais surtout sur les évaluations
28 hebdomadaires plutôt que les évaluations quotidiennes, ainsi

1 que l'intelligence qui était au soutien de ces évaluations-
2 là.

3 Si je peux faire une comparaison pour un peu
4 illustrer la question de la commissaire, dans mon rôle
5 maintenant, je reçois un set d'informations qui est
6 substantiellement différent en termes de volume, donc si je
7 peux juste montrer ce que je reçois au quotidien, c'est à peu
8 près comme ça, donc dans une semaine, c'est à peu près comme
9 ça au niveau de la quantité de documents d'intelligence et le
10 rôle, donc, de la conseillère en sécurité nationale, c'est de
11 faire ce tri-là avec ses professionnels pour le bénéfice du
12 greffier ou de la greffière.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Pour préciser, vous avez
14 mentionné à peu près un pouce et demi simplement parce qu'il
15 y a des notes sténographiques?

16 **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui, merci.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, à peu près un
18 pouce et demi quotidiennement?

19 **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et évidemment, à la fin
21 de la semaine, on parle de probablement sept, huit, neuf..

22 **Mme NATHALIE DROUIN:** Neuf pouces, oui.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** ...dix pouces de documents..

24 **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** ...hebdomadairement.

26 **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

28 **Mme JANICE CHARETTE:** Aussi, si je peux

1 ajouter, nous parlions des produits d'intelligence en papier.
2 Il y a aussi des discussions entre les sous-ministres,
3 particulièrement entre moi, en tant que greffière, avec le
4 National Security and Intelligence Advisor d'une façon orale.

5 [...] j'ai utilisé pour faire... avoir... pour
6 régler le problème du volet, je pouvais organiser des
7 rencontres avec le Secrétariat du Renseignement pour avoir
8 des discussions plus approfondies dans différents sujets,
9 s'il y avait un sommet du G7, par exemple, on parlerait de
10 ces questions-là; s'il y avait un conflit en particulier,
11 donc tout ça pour essayer de rester vraiment au courant.
12 Donc, non seulement il y avait les produits papier, mais
13 aussi on pouvait avoir des discussions orales.

14 **Mme NATHALIE DROUIN:** Juste, les travaux de
15 cette commission concernent l'ingérence étrangère, mais le
16 contenu de l'intelligence qu'on reçoit n'était pas uniquement
17 sur l'ingérence étrangère, ça, c'est vraiment une sous-
18 catégorie de l'intelligence que l'on peut... des rapports
19 d'intelligence que l'on peut recevoir, mais c'est pas une
20 catégorie, c'est-à-dire j'ai pas un document en particulier
21 qui dit « voici de l'intelligence en matière d'ingérence
22 étrangère », c'est à travers l'ensemble des informations que
23 l'on reçoit.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je ne sais pas si
25 vous pouvez répondre à cette question, mais est-ce que vous
26 pouvez estimer la proportion de l'intelligence qui a rapport
27 avec l'ingérence étrangère?

28 **Mme NATHALIE DROUIN:** C'est difficile parce

1 que ça peut varier. Dans le cadre des conflits mondiaux en ce
2 moment, il y a beaucoup plus de rapports à cet égard-là,
3 durant la pandémie, il y avait beaucoup plus de rapports
4 relativement à la pandémie, donc c'est vraiment très, très
5 contextuel.

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Parfait.

7 **Mme JANICE CHARETTE:** [...] a parlé d'une
8 responsabilité en tant que groupe des 5, mais pour moi, ça
9 montre pendant la campagne électorale on devait mettre
10 l'accent sur ce sujet avec des bulletins au quotidien sur
11 l'ingérence étrangère. Ça, ça allait directement au sous-
12 ministre, donc ça compare avec d'autres situations où on aura
13 des petits montants, mais là, pendant la campagne électorale,
14 il y avait beaucoup plus d'informations, tout simplement pour
15 vous montrer la différence.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que c'est
17 parce que, pendant l'élection, on fait... on met l'accent sur
18 l'ingérence?

19 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui, parce qu'on a la
20 responsabilité en tant que groupe des 5, il fallait s'en
21 occuper s'il y avait des problèmes.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Quand il s'agit d'un
23 volume massif d'informations, quelle est la voie pour qu'on
24 décide quelque chose soit aussi important que... assez
25 important que le premier ministre le voit? Est-ce que c'est
26 le Conseil à la sécurité? Est-ce que... qui est-ce qui fait...
27 prend la décision?

28 **Mme JANICE CHARETTE:** Comme je vous l'ai dit,

1 le premier ministre a un produit qui arrive de façon
2 hebdomadaire, et ça, c'est avec... du Bureau du Conseil privé,
3 le groupe qui s'occupe des renseignements... du renseignement,
4 donc ça, c'est pour qu'il soit au courant. S'il y a quelque
5 chose de particulier, c'est la responsabilité de la
6 conseillère à la Sécurité ou de moi-même pour dire qu'il faut
7 être conscients de telles choses, il faut être au courant.

8 Il a peut-être d'autres produits qui sont
9 identifiés ou par moi-même ou par la conseillère à la
10 Sécurité, et dans nos lectures, on va lui apporter ces
11 informations. Il aurait peut-être aussi des documents à lire,
12 ça peut venir de moi-même, de la conseillère à la Sécurité,
13 et il y a aussi d'autres produits qui lui arrivent.

14 Je dirais alors, au niveau du jugement qu'on
15 a à faire, les décisions à prendre au quotidien, quels sont
16 les renseignements que vous allez donner à votre ministre?
17 Dans mon cas, c'est le premier ministre. Étant donné toutes
18 ses responsabilités, quels sont les renseignements qu'on lui
19 donne avec tout ce matériel?

20 Alors, j'essaye de penser aux critères que
21 j'ai utilisés pour le faire, alors je dirais qu'il y a trois
22 domaines dans cet espace-là par rapport aux renseignements et
23 l'ingérence étrangère.

24 Tout d'abord, la connaissance de la
25 situation. Alors, je dirais, « voilà un produit qui pourrait
26 vous intéresser », « voilà une situation où je pense qu'il
27 faut que vous puissiez comprendre l'évolution », donc ça,
28 c'est pour la question de conscientisation au niveau des

1 situations.

2 S'il y a des questions politiques ou des
3 délibérations ou des examens des politiques, je dirais peut-
4 être qu'il y a des informations qu'il ait accès à des
5 fonctionnaires qui vont pouvoir lui donner, situer le
6 contexte pour lui donner de l'information et de l'analyse qui
7 vont aider pour les délibérations qui vont avoir lieu au
8 Conseil des ministres ou dans un sous-groupe de sous-
9 ministres.

10 Et troisième élément, et probablement dans
11 tout ça le plus petit pourcentage, c'est de l'information qui
12 doit aller au premier ministre pour des décisions qu'il doit
13 prendre ou d'actions qu'il doit mener ou, pour une raison
14 particulière, s'il va à une réunion avec un leader d'un autre
15 pays, il peut y avoir un problème particulier et la
16 communauté, moi-même et la conseillère à la Sécurité pensent
17 qu'il doit être au courant et qu'il faut lui donner une
18 séance d'information.

19 **Me ERIN DANN:** Je m'excuse d'intervenir, mais
20 ce serait très utile si vous ralentissiez.

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui, on doit être
22 tous un peu coupables. Oui, moi, je m'enthousiasme.

23 Est-ce que ce serait clair pour le premier
24 ministre pour quelle raison il va recevoir ces
25 renseignements?

26 **Mme JANICE CHARETTE:** Non. J'essaye de faire
27 comprendre comment on fait le triage, c'est-à-dire toute
28 l'information « auxquelles » on a accès, qu'est-ce qui est

1 important, et quand est-ce qu'on doit le donner. Donc, il
2 s'agit de ce genre de critères et il faut voir est-ce que
3 c'est en temps opportun, est-ce que c'est de l'information
4 qui est complète, est-ce que ça a fait l'objet d'une analyse,
5 est-ce qu'il y a des actions à prendre, donc il y a
6 différents éléments quand il s'agit de prendre des décisions
7 au quotidien. Ça, c'est... moi, ça faisait 20 ans que j'étais
8 sous-ministre, donc c'est quelque chose que vous pouvez faire
9 fonctionner au fil du temps.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Quand vous donnez
11 l'information au premier ministre, est-ce que vous allez lui
12 dire clairement pour quelle raison qu'on lui donne
13 l'information? Par exemple, pour prendre une décision ou pour
14 simplement qu'il soit au courant d'une situation?

15 **Mme JANICE CHARETTE:** Si on lui donne des
16 notes et on lui dit ou bien « pour information » ou « pour
17 décision », moi, je pourrais lui fournir, par exemple, dans
18 le bulletin hebdomadaire, eh bien, je vais peut-être lui en
19 parler dans une réunion que j'ai avec lui. Donc, si je devais
20 lui présenter « pour décision » ou « pour action », c'était
21 toujours très clair.

22 **Mme NATHALIE DROUIN:** Si je peux me
23 permettre...

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bien sûr.

25 **Mme NATHALIE DROUIN:** ...le contexte aussi
26 aide. Par exemple, si nous offrons un breffage au premier
27 ministre avant qu'il ait une conversation avec un dirigeant
28 d'un autre pays, c'est clair que c'est pour son information

1 avant qu'il puisse parler au dirigeant en question. Si on
2 offre de l'information alors qu'on est en train de
3 développer, par exemple, un mémoire au Cabinet, l'information
4 est vraiment pour les fins du développement de la politique.

5 Donc, le contexte dans lequel on donne
6 l'information est une indication pour le premier ministre de
7 l'utilité de l'information que l'on donne.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Parfait.

9 Je vais vous donner un exemple de quand on a
10 décidé que quelque chose était assez important pour que le
11 premier ministre soit au courant, mais de lui faire un
12 breffage. C'était un breffage à l'automne 2022 sur
13 l'ingérence étrangère et on en discute dans votre résumé 51,
14 paragraphe 37.

15 Ça peut être utile pour que les témoins
16 puissent le voir.

17 Madame Charette, je vais vous demander de
18 nous faire passer à travers la chronologie. Il y avait trois
19 réunions. Alors, tout d'abord avec les fonctionnaires, l'un
20 avec le Bureau du premier ministre et un avec le premier
21 ministre.

22 **Mme JANICE CHARETTE:** Alors, la première
23 réunion était... a eu lieu le 13 septembre, comme vous voyez
24 dans le résumé. Et là, ça a eu lieu avec monsieur Vigneault,
25 directeur du SCRS, et l'un des membres de son équipe, je
26 pense que c'était madame Henderson.

27 Donc, le conseiller et moi-même, on a été
28 formés et c'était une occasion pour nous de voir une mise à

1 jour sur l'environnement de menaces et de risques par rapport
2 à l'ingérence étrangère. On a discuté des différentes étapes
3 que prenait le SCRS en fonction de leur mandat pour tenir
4 compte de ces menaces. On a eu une discussion sur d'autres
5 outils dans la boîte à outils où il y avait des discussions,
6 des délibérations sur, par exemple, le changement à la *Loi*
7 *sur le SCRS*, on en a discuté depuis un certain temps. Il y
8 avait les choses que faisait le SCRS et les choses que le
9 SCRS pourrait faire s'ils avaient davantage d'outils pour
10 tenir compte du risque.

11 Et il y avait le directeur qui nous a fait
12 une mise à jour sur des cas particuliers par rapport aux
13 parlementaires, des exemples d'activités des acteurs d'États
14 hostiles qui, d'après lui, étaient importantes pour nous
15 faire savoir.

16 Ça, ç'a eu lieu le 13 septembre.

17 En tant que suivi, il y a eu un breffage avec
18 la CSNR et on a dit là il y a des renseignements, on pense
19 c'est important d'avoir une mise à jour pour qu'on aille de
20 l'avant avec une conscience situationnelle. Donc, on a pu
21 faire en sorte que le Bureau du Premier ministre avait accès
22 à l'information, ils vont avoir un résumé de ce qu'on a eu
23 comme breffage avec le directeur du SCRS.

24 Et ensuite, vous avez le 27 octobre. Là, vous
25 aviez la conseillère, la greffière et le directeur du SCRS
26 avec le premier ministre et les membres de son équipe, et
27 d'autres fonctionnaires qui étaient présents. Et là, on a
28 passé à travers les différentes parties de l'ordre du jour.

1 C'était une occasion pour faire une mise à jour au premier
2 ministre sur l'environnement de menaces que nous voyions avec
3 des... certains acteurs aussi dans cette... des acteurs
4 malveillants et ce qu'ont fait le SCRS, des activités de
5 breffage et d'autres aussi, des participations aux processus
6 au niveau des politiques et de nouveaux outils.

7 Donc, il y avait la possibilité d'avoir un
8 échange et un dialogue à ce sujet pour le premier ministre.
9 Il y avait un breffage sur les cas particuliers pour qu'il
10 soit au courant de la situation. Il n'y avait pas d'actions,
11 de décisions qui ont été apportées dans ce débriefage pour
12 certains cas.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je vais vous arrêter
14 là. Je vais demander CAN 01582 (sic)¹.

15 **--- PIÈCE No. CAN 015842:**

16 Briefing to the PM on Foreign
17 Interference Threats to Canada's
18 Democratic Institutions

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame Charette, ce
20 sont des notes pour un breffage au premier ministre et ça,
21 c'est le 26 octobre 2022. Ça, c'est pour le breffage qui a eu
22 lieu le 27. On n'a pas eu le temps pour passer en détail,
23 mais je voudrais demander si vous pouvez dérouler ces notes
24 et je pense que vous avez eu l'occasion de les voir. Alors,
25 est-ce que c'est une description précise des informations qui
26 ont été fournies au premier ministre ce jour-là?

27 **Mme JANICE CHARETTE:** Pas exactement. Je vais

¹ CAN 015842, selon le canal du parquet.

1 commencer avec un avertissement plus large. Le premier
2 ministre a été fourni avec des notes avec un tel breffage. Ce
3 sont des notes qui auraient été fournies au directeur. En
4 tant que sous-ministres, nous les recevons pour préparer une
5 réunion « auxquelles » on va participer. Donc, ce sont des
6 notes pour guider la discussion, dans ce cas-là pour une
7 séance de débriefage du premier ministre.

8 Et ce n'est pas verbatim. Le sous-ministre ne
9 va pas faire un discours, c'est pas... c'est un outil et c'est
10 pas un document qui... c'est un document qui peut être utilisé
11 dans le contexte, c'est un guide, si vous voulez, de
12 l'information de votre équipe que le sous-ministre, dans ce
13 cas-ci, c'est le directeur, qui va suivre les éléments. Ils
14 vont peut-être couvrir tous les sujets, mais pas forcément
15 tous, mais ils peuvent rajouter de l'information qui n'est
16 pas présente sur le document.

17 Tout ça pour vous dire que ce n'est pas ce
18 que le directeur a dit, et ça, c'est un débriefage, dans ce
19 cas-ci, avec le premier ministre. Donc, c'est un dialogue à
20 deux, ils peuvent poser des questions, moi je peux poser des
21 questions, la conseillère à la Sécurité aussi peut poser des
22 questions. Donc, c'est une discussion ensemble. C'est pas une
23 présentation des notes que vous voyez là.

24 Toutefois, quand on regarde ces notes, on
25 peut dire que les sujets qui ont été... ont fait l'objet de
26 discussions par rapport aux acteurs malveillants, dans
27 certains cas on a soulevé ces questions pour le premier
28 ministre et il y avait une mise à jour sur les activités du

1 SCRS et aussi de la boîte à outils qui est disponible. C'est
2 reflété dans mes... ce qui est dans mes notes, c'est des
3 renseignements sur quelques... sur des questions précises, des
4 exemples aussi qui ont été caviardés.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Le prochain document,
6 c'est CAN 001082. Là, vous avez un document qui représente
7 quelque chose qui s'est passé dans [...] mais nous comprenons
8 qu'avec ce document, il y a eu un breffage qui a eu lieu pour
9 des représentants du Parti libéral.

10 Madame Charette, est-ce que vous pouvez...
11 qu'est-ce que vous pouvez nous dire par rapport à cette
12 séance de breffage? Est-ce que vous étiez au courant?

13 **Mme JANICE CHARETTE:** Eh bien, je pense que
14 j'ai déjà parlé de ça hier dans... en tant que... quand je
15 faisais partie du Panel des 5. Donc, cette séance
16 d'information a eu lieu pendant la période électorale et
17 c'était fait avec... aux représentants du Parti libéral.
18 C'était des breffages classifiés sur une question qui était
19 pertinente pour cette partie. Le Panel des 5 et dans ma
20 capacité, moi, j'étais membre de ce Panel, donc on a été mis
21 au courant d'une question qui était... d'un enjeu qui était en
22 cours. Et moi, une des choses que j'ai pu faire, alors qu'on
23 en entendait dans le Panel des 5, j'ai... comme je l'ai dit
24 hier, nous avons retenu tous nos pouvoirs, toutes nos
25 autorités en tant que sous-ministres.

26 Donc, quand on a entendu parler de cette
27 question dans le Panel des 5, j'ai demandé au directeur du
28 SCRS quelles sont les options par rapport à la (inaudible) de

1 la situation, on a eu des discussions en dehors du Panel des
2 5, on a discuté des possibilités, des choses qui pouvaient
3 être faites, et finalement, au bout du compte, on a décidé
4 qu'on allait faire une séance de breffage. Le Panel des 5 a
5 été informé que ce débriefage a eu lieu. Le Panel des 5 a
6 continué à faire le suivi de cette question dans les
7 délibérations et j'ai dit hier qu'à aucun moment, est-ce que
8 cette question était arrivée au seuil dans l'esprit du Panel
9 pour empêcher la capacité des Canadiens et des Canadiennes
10 d'avoir une élection juste et libre.

11 Je n'ai pas informé le premier ministre sur
12 cette question pendant la période électorale ou après. Je
13 pense que la première séance d'information a eu lieu... ça n'a
14 pas eu lieu avant 2023 par le Bureau de... dans le Bureau du
15 Conseil privé.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pour... je vais
17 demander CAN 01014.

18 J'ai un question. Vous avez dit que le
19 premier ministre a seulement été informé en 2023, et ça,
20 c'était par le Bureau du Conseil privé. Est-ce que vous êtes
21 au courant d'autres séances d'information qui auraient pu
22 avoir lieu de quelqu'un d'autre?

23 **Mme JANICE CHARETTE:** Eh bien, moi, j'aurais
24 été au courant. Donc pas de la part de la fonction publique,
25 c'est possible qu'il y ait eu d'autres séances d'information
26 avec le Parti libéral. Il y a peut-être d'autres
27 représentants du Parti libéral qui vont pouvoir répondre à ce
28 sujet, mais en tant que greffière, et donc, comme son sous-

1 ministre, je n'ai pas pris cette information et je n'ai pas
2 informé le premier ministre pendant la période ou la période
3 après l'élection, donc pas avant 2023.

4 Et à cette époque-là, je dirais il faut être..
5 je dois faire attention -, la situation avait évolué et
6 c'était pour cette raison qu'il y a eu une autre séance de
7 débriefage.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Regardons maintenant
9 le document 13124.

10 Alors, peut-être défiler l'écran, si vous
11 voulez, s'il vous plait?

12 Et on voit que ça a à voir avec les
13 préoccupations du Parti conservateur après l'élection de 2021
14 quant à l'ingérence dans le processus électoral. Il s'agit
15 d'une note de service de la conseillère Jodi Thomas,
16 conseillère en matière de sécurité nationale, qui vous est
17 adressée.

18 Pourquoi cette note de service vous a-t-elle
19 été envoyée à ce moment-là?

20 **Mme JANICE CHARETTE:** Comme vous l'avez dit,
21 cette note de service m'a été envoyée en 2023, et donc, en
22 mars 2023, il y avait un article dans les journaux contenant
23 des commentaires de monsieur Soliman au sujet des
24 préoccupations soulevées par le Parti conservateur dont nous
25 avons parlé hier, et à la suite de... donc, les préoccupations
26 exprimées après l'élection 2021, et il y a eu un breffage
27 auprès du Parti conservateur. Le contenu de ces délibérations
28 a été rendu public au printemps de 2023 et à ce moment-là

1 j'ai demandé à mes officiels – et ça, c'est presque deux ans
2 plus tard, n'est-ce pas? – j'ai demandé, donc, à mes
3 officiels quelles étaient les préoccupations qui avaient été
4 soulevées par le Parti conservateur, quels suivis... quelle
5 suite avait été donnée, et de faire le point sur la situation
6 actuelle.

7 Donc, c'est une note de service de la
8 conseillère en matière de sécurité nationale qui nous
9 explique ce qui est arrivé en 2021, les préoccupations qui
10 ont été soulevées, le processus qui a été suivi pour les fins
11 de l'évaluation, et ensuite la mise en garde comme quoi ce
12 sujet pourrait ressurgir dans les délibérations des comités
13 du Parlement.

14 Et il y a plusieurs onglets et pièces
15 jointes, y compris le courriel qui avait été envoyé par le
16 chef de l'État-major du Parti libéral, et je pense que vous
17 allez voir, ça, c'était daté du 31 (sic) septembre, et au
18 second onglet, on voit une évalua... le résumé de l'évaluation
19 dont nous avait parlé hier et qui avait été fait par le
20 groupe de travail, donc c'est une tâche qui a été... qui a pris
21 environ trois semaines et qui est résumée dans ce document de
22 trois pages qui m'a été remis. Et l'autre document aussi est
23 disponible, comme on l'a dit hier.

24 Et ensuite, à l'onglet C, c'est un résumé des
25 informations qui étaient disponibles au moment du breffage
26 quant aux conclusions de l'évaluation, et ensuite des points
27 qui ont été mis au... des points de communication ou
28 d'information qui auraient pu servir à toute réaction

1 publique.

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Y a-t-il... qu'avez-
3 vous fait à la suite de cette note de service?

4 **Mme JANICE CHARETTE:** Non, c'était simplement
5 une façon... c'était simplement une tentative de résumer tous
6 les faits importants que je devais avoir présents à l'esprit
7 et ça faisait partie d'un corpus de connaissances quant aux
8 genres de choses... bon, j'avais vu ce genre de document
9 lorsque je faisais partie du Panel des 5, mais c'est le genre
10 de... c'est... nous voulions être au courant des capacités des
11 différents auteurs de menaces et ce document était utile dans
12 ce sens. Et ça aussi, c'est bien expliqué dans un des autres
13 résumés qui vous a été fourni, qui a été fourni à la
14 Commission.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Une autre question. À
16 mesure que nous faisons défiler le document, il y a plusieurs
17 annotations. Est-ce de votre main?

18 **Mme JANICE CHARETTE:** Non. Non, on ne sait
19 pas à qui appartiennent ces annotations, et malheureusement
20 l'écriture n'est pas lisible.

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, je comprends
22 que vous n'étiez pas là à l'automne de 2021. Est-ce que le
23 premier ministre a été avisé de ces faits? Ah, pardon, non,
24 vous étiez effectivement là à l'automne 2021.

25 **Mme JANICE CHARETTE:** Non, je n'ai pas avisé
26 le premier ministre de ces faits à ce moment-là parce que
27 c'est de l'information et c'est une analyse qui se faisait...
28 qui était... qui faisait l'objet de délibérations au sein du

1 Panel des 5 et ils ont conclu que ça ne justifiait pas une
2 annonce publique parce que ça ne satisfaisait pas aux
3 critères. Et donc, il était généralement... le premier ministre
4 était généralement au courant de certains risques et ce
5 n'était pas nécessaire de lui signaler cet incident en
6 particulier.

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et j'aimerais
8 maintenant revenir à la réunion qui a eu lieu en 2023. Alors,
9 référons-nous au document qui se termine par « 76 », donc
10 17676, à la page 2.

11 **--- PIÈCE No. CAN 17676:**

12 Handwritten Notes of B. Clow &
13 Meeting Invitation)

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, c'est une
15 réunion qui a eu lieu en 2023, après une fuite auprès des
16 médias sur le sujet de l'ingérence étrangère et ces notes
17 semblent faire référence à ce qui est arrivé pendant
18 l'élection et après.

19 Donc, le 18 mai, il y a quatre ministres, il
20 y a le ministre Blair et aussi le personnel politique. Alors,
21 expliquez-nous ce qui est arrivé à cette réunion.

22 **Mme JANICE CHARETTE:** Comme vous l'avez
23 mentionné, cette réunion a eu lieu le 18 mai et à ce moment-
24 là il y avait beaucoup d'attention de la part des médias et
25 de sensibilisation au sein du Parlement sur la question de
26 l'interférence étran... de l'ingérence étrangère. Et donc, le
27 premier ministre a demandé à quatre ministres, donc [Blair],
28 LeBlanc, [Joly], Mendicino et deux autres, d'être breffés sur

1 ce que l'on savait, ce que savait la communauté du
2 renseignement par rapport aux activités de deux acteurs
3 particuliers.

4 Donc, cette séance de breffage, comme vous
5 pouvez voir au milieu de la page, on commence avec la
6 République populaire de Chine, et avant ça, il y a une séance
7 de breffage faite par le Service canadien du renseignement,
8 donc c'est madame Giles avec des experts, qui auraient fourni
9 du contexte pour un groupe de ministres qui n'ont pas le même
10 niveau de connaissances et de compréhension, alors, pour
11 donner une idée aux ministres du genre de capacités dont
12 disposent les acteurs malicieux, quelles sont leurs
13 intentions et quels sont des exemples des gestes qu'ils ont
14 posés jusqu'à maintenant en faisant référence à l'élection de
15 2019.

16 Et ensuite, il y a eu un examen plus
17 approfondi quant aux capacités de la République populaire de
18 Chine et on voit aussi une discussion de cas particuliers
19 dont certains ont été mentionnés dans les médias, et donc
20 c'était l'occasion pour la communauté du renseignement
21 d'informer les ministres sur ce que eux avaient vu par
22 opposition à ce qui avait été rapporté dans les journaux et
23 donner l'occasion aux ministres de parler de l'impact sur le
24 Canada, sur les intérêts publics du Canada, l'impact sur les
25 communautés de la diaspora.

26 Encore une fois, ce n'était pas un discours
27 autant qu'un échange ou un breffage, si vous voulez, un
28 breffage extrêmement fourni pour éclairer les ministres, et

1 il y a effectivement eu des questions et des réponses, donc
2 un échange comme on le voit dans les notes qui ont été
3 préparées par l'un des chefs du personnel du Bureau du
4 Premier ministre.

5 Et lors de cette même séance, on a pu
6 expliquer aux ministres quels sont les outils dont nous
7 disposons parce qu'il n'était pas suffisant de leur expliquer
8 quelle était la situation, on veut leur donner aussi le
9 pouvoir et les moyens de prendre des mesures s'il le faut,
10 que ça soit au niveau... du côté politique ou à d'autres... selon
11 d'autres aspects du gouvernement.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je pense que notre...
13 le temps qui nous était imparti malheureusement est écoulé.
14 Alors, nous allons nous arrêter là.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

16 Alors, pour le contre-interrogatoire, nous
17 allons commencer par l'avocat de Erin O'Toole.

18 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS JARMYN:**

19 **Me THOMAS JARMYN:** Merci, Madame la
20 commissaire.

21 Bonjour. Je m'appelle Tom Jarmyn. Je suis
22 l'avocat pour Erin O'Toole.

23 La première question que j'aimerais poser,
24 c'est : comment le directeur s'arrange-t-il pour participer à
25 un breffage avec le personnel du Bureau du Premier ministre?

26 **Mme JANICE CHARETTE:** Le directeur du Service
27 de renseignement peut suggérer au conseiller en Sécurité
28 nationale ou à la greffière du Conseil privé qu'il a de

1 l'information qui serait utile pour le Bureau du Premier
2 ministre. Donc, alors il y aurait un pré-brefpage du
3 personnel du Bureau du Premier ministre avant que ça ait lieu
4 avec le premier ministre. Et normalement, moi, je
5 m'attendrais à ce que le directeur du Service de
6 renseignement ait informé ses propres ministres, donc le
7 ministre de la Sécurité publique, avant de procéder, et il y
8 aurait donc une demande du Bureau du Premier ministre et qui
9 peut aussi passer par la conseillère en Sécurité nationale
10 pour demander un brefpage.

11 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, la demande passe
12 donc par le Bureau du Premier ministre ou par le Conseil
13 privé et la conseillère en sécurité nationale et la greffière
14 sont habituellement informées.

15 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui.

16 **Me THOMAS JARMYN:** Et si vous n'êtes pas à
17 même de participer, ça serait un membre de votre personnel.

18 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui, la conseillère en
19 matière de sécurité nationale.

20 **Me THOMAS JARMYN:** J'aimerais maintenant
21 qu'on affiche un document se terminant par « 95 », 4495.
22 Alors, ça, c'est le brefpage du Bureau du Premier ministre
23 sur l'ingérence... les menaces d'ingérence étrangère vis-à-vis
24 des institutions démocratiques du Canada. Donc, ç'a été
25 préparé par le Service canadien du renseignement pour le
26 premier ministre, n'est-ce pas?

27 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui, ça semble être le
28 cas.

1 **Me THOMAS JARMYN:** Et il s'agit d'une note
2 pour un discours, il ne s'agit pas d'un compte rendu, mais
3 d'après votre expérience, est-ce que les sous-ministres
4 suivent les notes qu'on leur donne?

5 **Mme JANICE CHARETTE:** Bien, écoutez, c'est un
6 plan de route, c'est de l'information, mais évidemment le
7 directeur choisit les mots qu'il veut pour communiquer
8 l'information et aussi les réserves qu'il aimerait émettre.

9 **Me THOMAS JARMYN:** Et au début du processus...

10 **Mme JANICE CHARETTE:** Peut-être qu'il est
11 arrivé quelque chose pendant la séance de breffage qui a fait
12 qu'on n'a pas couvert la question de l'ingérence.

13 **Me THOMAS JARMYN:** J'aimerais donc passer à
14 la page 3. Un peu plus loin. Juste un peu plus loin, s'il
15 vous plait. Oui. Revenez... oui.

16 Alors ici, il s'agit d'une réponse aux
17 reportages des médias en rapport avec Vancouver Est et il ce
18 qu'il est arrivé pendant les élections de 2021. Il semble [...] le
19 constat d'une analyse qui faisait preuve... est-ce que vous
20 êtes d'accord avec ma caractérisation?

21 **Mme JANICE CHARETTE:** Bon, revenons en
22 arrière.

23 Alors, le titre de cette section, ce sont des
24 affirmations dans les médias. Donc, c'est une confirmation
25 des informations se rapportant à la manière dont les médias
26 ont rapporté les informations, et ensuite des commentaires
27 sur ce que le Service du renseignement savait ou ne savait
28 pas par rapport à ce qui a été rapporté dans les journaux.

1 Et, bon, revenons au paragraphe que vous
2 m'avez signalé.

3 Oui. Merci.

4 Alors, ce paragraphe est caviardé. Non mais,
5 ça dit :

6 « Nous avons observé des activités en
7 ligne et dans les médias qui avaient
8 pour but de décourager les Canadiens,
9 et en particulier les Canadiens de
10 descendance chinoise, d'appuyer le
11 Parti conservateur, le chef Erin
12 O'Toole [...] et il y avait peut-être
13 [...] alors, il a été suggéré que tous
14 ces efforts ont été orchestrés par la
15 République populaire de Chine et ses
16 acolytes. »

17 Alors, est-ce que ces informations ont été
18 communiquées au Panel des 5?

19 **Mme JANICE CHARETTE:** Comme je l'ai dit, moi,
20 d'abord, je n'ai pas assisté à ce breffage. Ça, c'était un
21 breffage auquel madame Thomas a assisté, la conseillère en
22 matière de sécurité nationale. Et ce que je peux vous dire,
23 c'est que l'information qu'on trouve ici ne reflète pas
24 nécessairement ce qu'a dit le chef du Service du
25 renseignement. Et donc, je ne veux pas lui attribuer ces
26 paroles sans le savoir.

27 Ce sont des points de discussion qui ont été
28 préparés pour sa gouverne et je vous renverrais, donc, à

1 l'information qui a été fournie dans le compte rendu des pays
2 et le témoignage que j'ai fait quant au niveau des
3 connaissances que nous avons quant aux efforts de
4 désinformation. Nous avons eu une conversation assez
5 approfondie sur ces questions hier.

6 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, le directeur du
7 Service serait la meilleure personne pour nous confirmer ce
8 qui a été dit pendant ce breffage. Et il aurait été
9 accompagné d'un membre de son personnel en principe, non?

10 **Mme JANICE CHARETTE:** S'il voulait être
11 accompagné d'un expert, oui, mais des fois il venait seul.

12 **Me THOMAS JARMYN:** Et est-ce que vous auriez
13 été mise au courant de ces oints de discussion avant le
14 breffage?

15 **Mme JANICE CHARETTE:** Non. Je n'aurais pas eu
16 les notes de discussion, j'aurais su que la conseillère du
17 premier ministre en sécurité nationale aurait assisté à ce
18 breffage et j'aurais eu un compte rendu de tous les sujets
19 qui avaient été abordés, et ça, ça faisait partie du va-et-
20 vient qui nous permettait d'être au courant de ce qui se
21 passait.

22 Ensuite, on parle ici du 21 février et de
23 plusieurs reportages et de plusieurs reportages des médias et
24 l'utilisation non autorisée d'informations. Donc, ça vous
25 explique le contexte et ça vous renseigne sur qui savait
26 quoi.

27 **Me THOMAS JARMYN:** D'accord. Mon tour est
28 écoulé. Merci beaucoup. Je m'arrête là.

1 **L'INTERPRÈTE:** La commissaire invite l'avocat
2 du Parti conservateur à monter à la tribune.

3 **Me NANDO de LUCA:** Une seconde, si vous le
4 voulez bien.

5 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

6 **Me NANDO de LUCA:** J'aimerais le 4728.
7 CAN 4728, s'il vous plait.

8 Alors, c'est un rapport du Service canadien
9 du renseignement préparé le 1^{er} octobre 2019 concernant
10 l'ingérence étrangère dans la campagne fédérale de Han Dong,
11 et on mentionne ici que la greffière du Conseil privé avait
12 été saisie de ce document.

13 **Mme JANICE CHARETTE:** Non, je n'étais pas
14 dans... en poste à ce moment-là.

15 **Me NANDO de LUCA:** Et madame Drouin?

16 **Mme NATHALIE DROUIN:** Non. Alors, le
17 1^{er} octobre, j'étais membre du Panel des 5, mais pas membre
18 du Bureau du greffier... du Conseil privé, pardon.

19 **Me NANDO de LUCA:** Mais savez-vous aussi que
20 le greffier à l'époque avait reçu une copie de ce breffage?

21 **Mme NATHALIE DROUIN:** À part ce que vous
22 voyez au sommet du document, je ne peux pas le confirmer.

23 **Me NANDO de LUCA:** Et savez-vous si la
24 greffière ou la sous-greffière aurait sensibilisé le premier
25 ministre au sujet des conséquences (sic) de ce breffage?

26 **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui. Oui, en tant que
27 membre du Panel des 5 de 2019, je ne suis pas au courant d'un
28 breffage du premier ministre concernant Don Valley North,

1 mais il a été fait pendant cette période.

2 **Me NANDO de LUCA:** Vous ne pouvez pas nous
3 dire qu'est-ce qui est venu du Bureau du Conseil privé par
4 rapport à cette séance d'information?

5 **Mme NATHALIE DROUIN:** Je ne suis pas au
6 courant en tant que Panel des 5. Si vous regardez le rapport
7 institutionnel du Bureau du Premier ministre par rapport aux
8 séances d'information, il n'y a pas de séance d'information
9 de la part du BCP au premier ministre pendant la période
10 électorale.

11 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que je peux avoir
12 WIT 35 et je voudrais attirer l'attention des témoins en bas
13 de page 4 et en haut de page 5.

14 Pendant que vous regardez ça, nous avons
15 entendu des témoignages de témoins de SCRS qu'après 2022 il y
16 a eu une réunion entre le personnel du Bureau du Premier
17 ministre, le greffier du... la greffière du Conseil privé, la
18 conseillère et le directeur du Service, et la raison, c'était
19 de discuter suite aux fuites médiatiques, toute l'intel, tous
20 les renseignements par rapport à Han Dong, et vous l'avez
21 mentionné aussi dans votre témoignage maintenant, et du fait
22 de cette réunion, le SCRS a réévalué l'évaluation de
23 l'ingérence étrangère.

24 **Mme JANICE CHARETTE:** Est-ce qu'on pourrait
25 aller au début du document pour savoir de qui on parle?

26 **Me THOMAS JARMYN:** Oui, oui, allez-y.

27 **Mme JANICE CHARETTE:** On peut aller à la
28 page 1, s'il vous plaît? Donc, ce sont les témoins des... du

1 ADR. Vous avez dit page 4?

2 Donc, c'est une séance d'information qui a eu
3 lieu en 2022. C'est bien ça?

4 **Me THOMAS JARMYN:** C'était après 2022, à un
5 moment après 2022, donc c'était en 2023 ou 2024.

6 **Mme JANICE CHARETTE:** Vous pouvez continuer,
7 s'il vous plait.

8 Oui, allez-y avec votre question.

9 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce que c'est juste que
10 dans votre témoignage dans votre interrogatoire que vous
11 étiez la personne du Conseil privé?

12 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui. J'étais à cette
13 séance qui est une réunion suite à 2022.

14 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce que vous pouvez
15 divulguer quels sont les conseils que vous avez donnés au
16 premier ministre, au Bureau du Premier ministre du fait de
17 cette réunion?

18 **Mme JANICE CHARETTE:** Votre question, ça
19 touche sur un mot très sensible, c'est-à-dire la question de
20 « conseils ». Donc, il y a deux choses.

21 Eh bien, tout d'abord, comme vous le savez,
22 c'est une question hautement classifiée, il y a un résumé sur
23 ce sujet, le sujet de monsieur Dong dans les résumés qui ont
24 été fournis, à savoir quelles ont été les conseils qui ont
25 été fournis dans cette réunion.

26 **Me THOMAS JARMYN:** Ou du fait de cette
27 réunion, suite à cette réunion.

28 **Mme JANICE CHARETTE:** Eh bien, j'ai un

1 avertissement. Tout d'abord, traditionnellement, la question
2 de conseils entre un sous-ministre et un ministre est un
3 espace hautement privilégié. Moi, mon conseil (sic) est
4 d'essayer de fournir des conseils, et finalement, au bout du
5 compte, la personne qui est responsable – dans ce cas-ci,
6 c'est le premier ministre – peut prendre ses décisions. Donc,
7 l'idée que mon conseil est privilégié, il prend la décision
8 et moi je suis responsable... il prend la décision et moi je
9 suis disponible de mieux mettre en œuvre la décision.

10 Donc, c'est de l'espace privilégié pour... qui
11 permet au premier ministre et aux ministres de prendre leurs
12 propres décisions. Donc, je ne peux pas parler de conseils,
13 mais je peux vous dire qu'à cette réunion, il n'y avait pas
14 d'action ni de décision qui étaient nécessaires de la part du
15 premier ministre.

16 **Me THOMAS JARMYN:** Sans en parler, est-ce que
17 je pourrais vous donner... est-ce que vous avez donné un
18 conseil? Sans nous dire ce que c'était.

19 **Mme JANICE CHARETTE:** Il n'y avait pas de
20 décision ni d'action qui avaient besoin de notre conseil.

21 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, la réponse, c'est
22 non.

23 Ce sont là toutes mes questions. Merci
24 beaucoup.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Jenny Kwan... avocat de
26 Jenny Kwan?

27 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

28 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Bonjour. Je m'appelle

1 Sujit Choudhry, je suis l'avocat... et je viens de Vancouver.

2 Est-ce que je pourrais demander CAN 4195
3 (sic)? L'avocat de monsieur O'Toole l'avait demandé et
4 également...

5 Alors, si on pouvait... je voudrais vous
6 apporter... amener à la page 5, et si vous pouvez descendre aux
7 conclusions.

8 Vous pouvez mettre la conclusion eh haut de
9 la page?

10 Donc, ma question pour le panel et je
11 comprends que, oui, il y a... il faut être prudent par rapport
12 à ce que c'est et ce que n'est pas. Donc, je voudrais vous
13 faire passer à travers des points qui sont avancés basé sur
14 vos rôles à l'époque, vos idées, car ce sont des points très
15 clairs.

16 Alors, tout d'abord, on dit :

17 « Mieux protéger les institutions
18 démocratiques canadiennes contre
19 l'ingérence étrangère nécessitera un
20 changement dans la perspective et la
21 volonté du gouvernement de prendre
22 des actions décisives sur [...] et
23 imposer des conséquences sur les
24 acteurs. »

25 Donc, ils doivent faire plus pour protéger
26 contre l'ingérence étrangère, nécessite un changement et la
27 volonté de faire quelque chose, et ça implique que quelque
28 chose n'est pas être en train d'être fait, c'est-à-dire

1 d'agir de façon décisive.

2 Alors, je voudrais savoir : est-ce que vous
3 êtes d'accord avec cette déclaration?

4 **Mme JANICE CHARETTE:** Pour répéter les
5 questions pendant cette note de breffage pour une réunion,
6 donc ç'a été écrit non pas par le directeur, mais pour... par
7 quelqu'un pour préparer le directeur pour une réunion
8 « auxquelles » je n'ai pas assisté.

9 Donc, comme vous avez entendu de notre part à
10 plusieurs reprises, la nature de la menace de l'ingérence
11 étrangère, c'est une véritable menace à ce pays et c'est une
12 menace qui évolue et notre capacité et notre connaissance de
13 cette menace est en train d'accroître. Et par rapport aux
14 capacités de ceux qui cherchent à perturber et d'ingérer, que
15 ce soit dans l'économie, dans notre société, ou dans nos
16 processus démocratiques.

17 Donc, votre question, vous posez la question
18 et votre... vous impliquez que le gouvernement n'a pas fait ce
19 qui est suffisant. Et donc, là, c'est là où l'approche du
20 gouvernement a évolué en commençant avec toute une liste des
21 étapes déjà prises par le gouvernement. Il y a une série
22 d'actions qui continuent et qui ont eu lieu même depuis ma
23 retraite à la fin du mois de juin, et on en discute encore et
24 en consultation avec les différentes communautés.

25 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Mon temps est limité,
26 alors il y a deux autres points et c'est aussi pour madame
27 Drouin aussi.

28 Alors, pour le deuxième point :

1 « Des acteurs étatiques peuvent
2 réussir leur ingérence étrangère au
3 Canada... »

4 Donc, s'ils réussissent, il y a cette
5 affirmation.

6 « ...puisque'il y a peu de conséquences
7 politiques ou juridiques. Donc,
8 l'ingérence étrangère a peu de
9 risques et a beaucoup de
10 récompenses. »

11 Alors, avec le peu de temps que nous avons,
12 est-ce que vous êtes d'accord avec cette déclaration, et
13 sinon, pourquoi?

14 **Mme NATHALIE DROUIN:** Eh bien, tout d'abord,
15 je ne suis pas d'accord avec cette déclaration. Je ne sais
16 pas si cette déclaration a été partagée avec le premier
17 ministre à l'époque et avec son bureau. L'une des choses sur
18 lesquelles il faudrait se pencher, et j'en ai parlé un petit
19 peu hier, l'ingérence étrangère évolue depuis 2016. Il y a
20 bien des choses qui ont été faites et nous avons un plan
21 d'action pour s'attaquer à l'ingérence étrangère, par
22 exemple, vous avez le Comité de conseil à la sécurité et
23 d'autres choses ont été mises en place. Et il y a encore
24 d'autres choses qui doivent être faites, par exemple, il faut
25 moderniser la *Loi sur le SCRS*, et ça, c'est quelque chose
26 dont on va discuter avec la commissaire pendant la prochaine
27 étape de l'enquête, mais comme je l'ai dit hier, l'ingérence
28 étrangère évolue et nos outils doivent évoluer aussi.

1 Alors, l'une des choses que je voudrais dire.
2 Ici, on utilise le mot « réussite », et ça, ça veut dire avec
3 impact ça veut dire, si ce mot existe.

4 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Oui, ça existe
5 maintenant.

6 **Mme NATHALIE DROUIN:** Parfait. Et il ne faut
7 pas confondre les deux. Nous avons dit et nous allons répéter
8 que ce dossier existe au Canada et nous... pardon, l'ingérence
9 étrangère existe au (inintelligible) et nous n'avons pas, si...
10 nous n'avons pas pu avoir quelles « sontaient » les
11 conséquences dans les deux élections.

12 Et donc, oui, il y a des activités des
13 ingérences étrangères, on ne le nie pas, on le surveille,
14 mais là, on ne parle pas de l'impact.

15 **Me SUJIT CHOUDHRY:** J'ai une dernière
16 question pour le troisième point.

17 [...]

18 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Si vous voulez passer à
19 la page 6, et le dernier point là :

20 « Jusqu'à ce que l'IE est perçue
21 comme une menace existentielle à la
22 démocratie canadienne... »

23 Et ça, c'est un des mots qui ont été dans
24 d'autres documents que nous avons produits,

25 « ...et que les gouvernements
26 réagissent activement avec force, ces
27 menaces vont impliquer [...] »

28 Donc, l'implication, c'est que ce n'est pas

1 perçu comme étant une menace existentielle, et de ce fait,
2 donc, les gouvernements ne réagissent pas avec force et
3 activement et les menaces continuent.

4 Donc, quelle serait votre réaction?

5 **Mme NATHALIE DROUIN:** Si je peux me
6 permettre, je l'ai dit à plusieurs reprises hier aussi,
7 plusieurs documents ont été publiés, hein, sur l'ingérence
8 étrangère, la menace, plusieurs breffages aussi ont été
9 offerts aux partis politiques. Est-ce que ça résonnait
10 vraiment chez les Canadiens, les mises en garde qui ont été
11 données? Peut-être qu'on peut se poser la question et peut-
12 être que ce que l'on vit présentement, l'exercice de la
13 Commission contribue à un éveil du Canada et des Canadiens
14 sur la menace de l'ingérence étrangère et c'est peut-être une
15 des opportunités que nous donne l'exercice présentement.

16 **Me SUJIT CHOUDHRY:** [...]

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Avocat de Michael Chong.

18 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me FRASER HARLAND:**

19 **Me FRASER HARLAND:** Bonjour, Madame la
20 conseillère. Avocat pour Michael Chong.

21 Moi, j'ai plusieurs questions pour comprendre
22 la relation entre la greffière du Conseil privé et les sous-
23 ministres.

24 Madame Charette, vous avez décrit l'un des
25 rôles de la greffière, c'est le chef de la fonction publique
26 du Canada.

27 **Mme JANICE CHARETTE:** C'est juste.

28 **Me FRASER HARLAND:** Vous avez parlé de votre

1 rôle comme étant « le premier parmi les 'égals' ».

2 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui. C'est comme ça que
3 je décris le rôle.

4 **Me FRASER HARLAND:** Donc, est-ce que c'est
5 juste que la greffière coordonne tous les autres sous-
6 ministres avec ce rôle?

7 **Mme JANICE CHARETTE:** La greffière ou le
8 greffier travaille avec la communauté. Je dirais que je
9 travaille avec mon équipe dans le Bureau du Conseil privé
10 pour coordonner le travail à travers tous les ministères et
11 les agences. J'ai plusieurs mécanismes que j'utilise avec les
12 sous-ministres pour mettre en place des comités, par exemple
13 vous les voyez dans l'espace de renseignement, pour
14 travailler avec les différents sous-ministres.

15 Mais pour les gérer, eh bien, on travaille en
16 tant que collègues. Nous travaillons ensemble pour essayer
17 d'aider, pour aider le gouvernement à élaborer, à mettre en
18 œuvre son agenda et gérer les questions de gouvernance, ce
19 qui est assez compliqué.

20 **Me FRASER HARLAND:** D'accord. Alors, avec le
21 travail avec vos collègues, s'il y a un désaccord entre deux
22 sous-ministres, est-ce qu'on s'attend à ce que la greffière
23 résolve ce désaccord?

24 **Mme JANICE CHARETTE:** C'est un des rôles que
25 moi-même, que ceux qui sont les sous-ministres, et il y a
26 plusieurs.. et il y a aussi la conseillère à la Sécurité, donc
27 s'il y a un contentieux, ça dépend du contentieux et c'est
28 peut-être une occasion pour rassembler les gens, pour

1 partager des informations, pour voir où sont les points
2 d'accord ou de désaccord pour essayer de trouver comment
3 avancer. Et ça, c'est une des choses, oui, que nous faisons.

4 **Mme NATHALIE DROUIN:** Les désaccords entre
5 deux sous-ministres, ça, ce n'est pas quelque chose qu'on
6 voit très souvent. Très peu souvent, en fait, même. Mais ce
7 que je peux voir, ce sont des désaccords par rapport à une
8 façon d'avancer quand il s'agit de mettre en place des
9 politiques. Et ça, c'est parce que les ministres respectifs
10 ont différents points de vue par rapport à comment procéder
11 et c'est le rôle du Bureau du Conseil privé comme agence
12 centrale d'essayer d'harmoniser ces différentes perspectives
13 pour donner les meilleurs conseils au premier ministre par
14 rapport au résultat voulu au bout du compte.

15 **Mme JANICE CHARETTE:** JE viens d'avoir une
16 idée que je voudrais partager.

17 Nous sommes une communauté de professionnels.
18 Il y en a... la plupart d'entre nous ont fait toutes nos
19 carrières dans la fonction publique. Alors, en tant que
20 greffière, une de mes responsabilités, c'est d'encourager le
21 débat. C'est très sain de réfléchir. On n'arrive pas à la
22 table en pensant la même chose. Nous venons de différents
23 points de vue, on a différents mandats, différentes
24 responsabilités, différentes connaissances, différentes
25 expériences, nous sommes des personnes particulières avec
26 différentes expériences.

27 Alors, en tant que greffière, je veux voir..
28 je veux encourager la communauté des sous-ministres d'être à

1 l'aise pour discuter des idées, des questions qui sont devant
2 nous.

3 **Me FRASER HARLAND:** Merci, c'est très utile.

4 Je comprends, vous... certains des accords
5 peuvent être résolus, mais parfois ils peuvent rester en
6 désaccord au bout du compte. Alors, finalement, est-ce que
7 c'est la greffière qui doit dire « voilà la direction qu'on
8 va prendre »? Ça fait partie du rôle de la greffière de
9 décider de ce qu'on va faire dans une situation? « Moi, j'ai
10 entendu X et Y, et voilà ce qu'il faut comme feuille de
11 route »?

12 **Mme JANICE CHARETTE:** Eh bien, ça dépend des
13 faits. Ça, c'est une option, ou bien je pourrais suggérer,
14 comme madame Drouin a suggéré, que peut-être que le
15 désaccord, ça reflète le point de vue de deux ministres, ça
16 pourrait être peut-être qu'il faut une réunion. Il y a
17 différentes possibilités. Il y a aussi la possibilité pour
18 moi de décider, mais ça serait l'une parmi bien des options
19 pour arriver à l'accord.

20 **Me FRASER HARLAND:** Mais c'est une option qui
21 est disponible pour vous et les sous-ministres doivent la
22 respecter?

23 **Mme JANICE CHARETTE:** [...]

24 **Mme NATHALIE DROUIN:** Je pense que madame
25 Charette a décrit son rôle de trois façons quand il s'agit de
26 gérer le gouvernement. Par exemple, admettons qu'il faut
27 décider si nous devons rester une organisation avec comme
28 milieu de travail hybride, il y a beaucoup de débats, il y a

1 beaucoup de points de vue des sous-ministres. Là, il s'agit
2 de la gestion du gouvernement, et au bout du compte, elle,
3 elle avait le dernier mot à dire là-dessus quand il s'agit de
4 voir comment nous allons gérer l'organisation.

5 Mais quand il s'agit des politiques et des
6 points de vue par rapport au chemin à prendre, la plupart du
7 temps il s'agit pas simplement d'une fonction du sous-
8 ministre, mais il s'agit du point de vue des ministres. Donc,
9 le ministre sera impliqué, le Bureau du Premier ministre sera
10 impliqué.

11 Donc, on essaye de faire rassembler tout le
12 monde pour essayer de trouver la meilleure solution. Ce n'est
13 pas binaire quand il s'agit des politiques et des points de
14 vue.

15 **Me FRASER HARLAND:** Madame Charette, quand
16 j'ai posé une question, vous vouliez répondre?

17 **Mme NATHALIE DROUIN:** [...]

18 **Mme JANICE CHARETTE:** [...]

19 **Me FRASER HARLAND:** [...] Donc, je voulais
20 m'assurer que vous aviez tout dit ce que vous vouliez.

21 **Mme JANICE CHARETTE:** [...]

22 **Me FRASER HARLAND:** Ce sont là toutes mes
23 questions. Merci beaucoup.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Nous avons la Coalition
25 des droits de la personne?

26 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me HANNAH TAYLOR:**

27 **Me HANNAH TAYLOR:** Bonjour.

28 Alors, ce matin, nous avons parlé... vous avez

1 parlé de votre rôle en tant que greffière et sous-greffière
2 et comme quoi vous avez reçu beaucoup de renseignements et
3 c'était une quantité abondante. Ça comprend le bulletin
4 quotidien sur l'ingérence étrangère, et ensuite, avec la
5 conseillère, vous décidez de ce que vous devez porter à
6 l'attention du premier ministre.

7 Est-ce un bon résumé?

8 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui, mais encore une
9 fois, avec une réserve, si vous permettez. Vous décrivez deux
10 périodes complètement différentes, et il y a la période des
11 élections où les choses sont très différentes par rapport à
12 la situation où le gouvernement est au pouvoir et le
13 Parlement est là pour demander des comptes. Mais pendant la
14 période de transition, nous devons restreindre l'exercice de
15 nos pouvoirs et pour respecter les institutions
16 démocratiques.

17 Alors, le premier ministre est en campagne,
18 donc il n'est pas au bureau, et donc, pendant une campagne
19 électorale, la manière dont nous traitons l'information,
20 reconnaissant que le gouvernement n'est pas en position de
21 prendre des décisions aussi facilement, donc nous limitons la
22 quantité de renseignements que nous pouvons confier au
23 premier ministre.

24 **Me HANNAH TAYLOR:** D'accord. Merci, Madame
25 Charette.

26 Question pour vous deux. Autour de l'élection
27 de 2021, avez-vous reçu des renseignements par rapport à
28 d'activités d'ingérence étrangère visant les communautés de

1 la diaspora?

2 **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui.

3 **Me HANNAH TAYLOR:** Pourriez-vous me dire
4 combien de renseignements vous avez eus par rapport à cet
5 aspect?

6 **Mme NATHALIE DROUIN:** Non. Je ne pourrais pas
7 quantifier le montant de renseignements, mais je peux vous
8 dire que tous les renseignements qui ont été produits par les
9 différents services de la communauté de renseignement ont été
10 partagés avec la Commission.

11 **Me HANNAH TAYLOR:** Est-ce que ces documents
12 ont été portés à la connaissance du premier ministre?

13 **Mme JANICE CHARETTE:** Pendant l'élection de
14 2021, je n'ai pas fait de breffage auprès du premier ministre
15 sur les questions d'ingérence étrangère.

16 **Me HANNAH TAYLOR:** Et Madame Drouin?

17 **Mme MONIK BEAUREGARD:** Non.

18 **Me HANNAH TAYLOR:** Merci. C'est tout.

19 **L'INTERPRÈTE:** La Commissaire invite l'avocat
20 de l'UCC à prendre la tribune.

21 **Me JON DOODY:** [...]

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** RCDA?

23 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

24 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bon matin.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon matin.

26 **Mme JANICE CHARETTE:** Bon matin.

27 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Guillaume Sirois,
28 avocat pour l'Alliance canadienne démocrat... l'Alliance

1 démocratique des Canadiens russes.

2 J'aimerais demander l'autorisation de la
3 Commissaire de montre le document CAN 014285.

4 It's CAN 014285.

5 It's a document that --

6 C'est un document que j'ai essayé de montrer
7 hier au NSIA, et un des témoins a mentionné que c'était un
8 document qui semblait être préparé par le Bureau du Conseil
9 privé.

10 Pour voir si je peux le présenter, j'aimerais
11 savoir si c'est vraiment un document qui a été préparé par le
12 Bureau du Conseil privé.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous pouvez le présenter.

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et en passant, j'ai
15 demandé... j'ai soulevé ceci hier soir après le témoignage
16 devant les témoins..

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** D'accord.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** ...avec la Commission.
19 Est-ce que vous pouvez...

20 **Mme JANICE CHARETTE:** Excusez-moi, j'ai pas
21 écouté la question.

22 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui. Désolé. C'était
23 surtout adressé à Madame la commissaire, mais pouvez-vous,
24 s'il vous plait, juste confirmer que c'est un document qui
25 semble provenir du Bureau du Conseil privé ou qui a été
26 produit par le Bureau du Conseil privé?

27 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui, c'est un exemple
28 d'une note de breffage qui a été préparée par le Bureau du

1 Conseil privé. Dans ce cas, c'est la conseillère à la
2 Sécurité nationale de renseignement du premier ministre. Le
3 but de cette note, c'était pour l'information du premier
4 ministre.

5 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que vous avez
6 connaissance de cette note particulière?

7 **Mme JANICE CHARETTE:** Oui, je me suis
8 familiarisée avec cette note de service ou cette note de
9 breffage dans le contexte de ma préparation pour l'audience.

10 **MR. GUILLAUME SIROIS:** OK. Super.

11 Donc, comme on voit, c'est une note qui a été
12 préparée pour... à l'intention du premier ministre le
13 30 novembre 2022 par Me MacDonald.

14 On peut descendre un peu plus bas, s'il vous
15 plait. J'aimerais aller à la page 3, en fait.

16 Donc, ici au début de la page 3, on voit :
17 « What Was Known & When ».

18 **Mme NATHALIE DROUIN:** Oui.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, ce qui était
20 connu, et j'imagine que c'est un peu pour informer et mettre
21 à jour le premier ministre en 2022 de ce qui s'est passé par
22 rapport à l'ingérence étrangère. C'est bien ça?

23 **Mme NATHALIE DROUIN:** Si je peux peut-être
24 préciser, ce document-là a été vraiment préparé à la suite de
25 ce qui a été sorti dans les médias et où la question... en
26 fait, la question même qui était dans les médias, c'est : Qui
27 savait quoi, quand, hein? C'était ça, la question. Et donc,
28 le premier ministre se posait la même question, à savoir :

1 « Moi, j'ai appris ça quand? Qu'est-ce qui est nouveau pour
2 moi? » Donc, c'était vraiment dans le cadre... dans le but de
3 répondre à ça que ce document-là a été produit.

4 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci.

5 J'aimerais...

6 **Mme JANICE CHARETTE:** Vous ferez attention
7 ici, c'est sur l'élection de 2019. J'ai entendu dire « 21 ».

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** OK.

9 **Mme JANICE CHARETTE:** Alors, juste pour être
10 certaine que cette note relève de l'élection de 2019.

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais si je ne me trompe
12 pas, il y a une mention de 2019, mais on peut aller voir dans
13 le document juste pour confirmer.

14 On peut descendre un petit peu, s'il vous
15 plait? On peut descendre encore. Oui, ici. Merci.

16 D'accord. Donc, on voit... en fait, peut-être
17 que ça ne parlait pas spécifiquement de 2021, mais on parle
18 de « These conclusions stand today in 2022 ». Donc, j'imagine
19 que les problèmes qu'il avait mentionnés sont probablement
20 applicables aussi à l'élection de 2021.

21 **Mme NATHALIE DROUIN:** Ben...

22 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ou... non?

23 **Mme NATHALIE DROUIN:** En fait, c'est... on l'a
24 dit à plusieurs reprises, les documents ou l'information qui
25 nous provient des agences de renseignement, c'est un
26 continuum, et donc, l'objectif de la note, c'était de savoir
27 qu'est-ce qu'on savait en 2019 par rapport aux élections de
28 2019, et qu'est-ce qu'on sait aussi maintenant. Et c'est dans

1 ce cadre-là que vous avez de la part de la conseillère en
2 sécurité nationale, Jodi Thomas, une évaluation à l'effet que
3 ces conclusions-là tiennent encore avec la mise à jour de
4 toute l'information que l'on connaît maintenant.

5 **Mme JANICE CHARETTE:** En lien avec 2019. Les
6 paragraphes qui sont à l'intérieur de cette conclusion, si
7 vous regardez les paragraphes...

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui.

9 **Mme JANICE CHARETTE:** ...qui sont avant cette
10 conclusion.

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je comprends. Donc, un
12 des paragraphes justement, c'est le deuxième point qu'on voit
13 ici qu'on note des points morts là, « blank spots », en
14 déterminant l'attribution étatique et en faisant la
15 distinction entre la désinformation étrangère ou domestique.

16 J'ai pas nécessairement de questions sur ce
17 point-là, mais j'aimerais monter un peu plus haut, je voulais
18 juste porter votre attention là-dessus.

19 Et j'aimerais remonter un peu le document à la
20 page précédente, s'il vous plait. Oui. OK.

21 Donc, c'est le... ici, « Juillet 2020 ».

22 Premier point en dessous, on voit :

23 « Les activités d'ingérence étrangère
24 ont été dirigées par la Chine et en
25 moins grande mesure par l'Inde et le
26 Pakistan. »

27 Ma question, c'est : pourquoi la Russie n'est
28 pas mentionnée ici? Est-ce que c'est possible que ça soit un

1 des « blind spots » qui est mentionné dans... quelques points
2 plus bas?

3 **Mme NATHALIE DROUIN:** Non. La... vous avez vu à
4 quel point on reçoit beaucoup d'informations sur une base
5 quotidienne et hebdomadaire, on savait que la Russie a... ou on
6 sait que la Russie a des capacités, mais on n'avait aucune
7 information nous disant que la Russie avait un intérêt dans
8 des circonscriptions particulières ou sur les élections en
9 général de 2019.

10 **Me GUILLAUME SIROIS:** OK. Mon temps est
11 écoulé malheureusement, mais je vous remercie pour votre
12 temps.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

14 **Mme NATHALIE DROUIN:** Merci.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** L'avocate de Han Dong?

16 **Me EMILY YOUNG:** Pas de questions.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Procureur général?

18 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** (Inaudible)

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maître Chaudhury?

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Non, pas de
21 questions.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ma foi, nous avons de
23 l'avance! 15 minutes d'avance.

24 **(AUCUNE INTERPRÉTATION)**

25 **Mme JANICE CHARETTE:** J'ai parlé trop vite.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci beaucoup.

27 Et je suggère que nous prenions la pause
28 maintenant et nous reviendrons à 11 h 15.

1 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

2 La séance est en pause jusqu'à 11 h 15.

3 --- L'audience est suspendue à 10 h 59

4 --- L'audience est reprise à 11 h 20

5 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

6 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
7 étrangère a repris.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bonjour.

9 **Me ERIN DANN:** Bonjour, Madame la
10 commissaire. C'est Erin Dann, conseil... avocate de la
11 Commission.

12 Nous avons maintenant Robert Stewart et
13 Dominic monsieur Rochon.

14 Est-ce qu'on peut vous assermenter?

15 **LE GREFFIER:** Vous pouvez dire votre nom et
16 épeler votre nom?

17 **M. ROB STEWART:** Rob Stewart - S-T-E-W-A-R-T.

18 **LE GREFFIER:** Est-ce que vous affirmez que ce
19 que vous direz dans votre témoignage aujourd'hui sera la
20 vérité, toute la vérité, et seulement la vérité?

21 **--- M. ROB STEWART, Sous affirmation solennelle:**

22 **LE GREFFIER:** Vous pouvez dire votre nom et
23 épeler votre nom?

24 **M. DOMINIC ROCHON:** Dominic Rochon - R-O-C-H-
25 O-N.

26 **LE GREFFIER:** Est-ce que vous jurez que ce
27 que vous... votre témoignage aujourd'hui sera la vérité, toute
28 la vérité, et seulement la vérité?

1 M. DOMINIC ROCHON: Oui.

2 --- M. DOMINIC ROCHON, Sous affirmation solennelle:

3 --- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me ERIN DANN:

4 Me ERIN DANN: Bonjour.

5 Alors, on va commencer avec quelques détails
6 administratifs.

7 L'avocat du conseil, le 26 février, vous a
8 intervenu (sic).

9 Est-ce qu'on peut montrer le WIT 59.

10 --- PIÈCE No. WIT 59:

11 R. Stewart and D. Rochon (Public
12 Safety) Public Summary of Classified
13 Interview

14 Me ERIN DANN: Est-ce que vous avez eu
15 l'occasion de regarder le résumé de cette entrevue?

16 M. ROB STEWART: Oui.

17 M. DOMINIC ROCHON: Oui.

18 Me ERIN DANN: Est-ce que c'est précis?

19 M. ROB STEWART: Oui.

20 M. DOMINIC ROCHON: Oui.

21 Me ERIN DANN: Est-ce que vous voulez bien
22 adopter le contenu en tant que votre partie de votre
23 témoignage?

24 M. ROB STEWART: Oui.

25 M. DOMINIC ROCHON: Oui.

26 Me ERIN DANN: Maintenant, WIT 54.

27 --- PIÈCE No. WIT 54:

28 *In camera Examination Summary Rob*

1 Stewart

2 **Me ERIN DANN:** Monsieur Stewart, je vais vous
3 poser la question. Vous avez été interrogé à huis clos par
4 l'avocat du conseil?

5 **M. ROB STEWART:** Oui.

6 **Me ERIN DANN:** Est-ce que vous avez eu
7 l'occasion d'examiner le document qui est un résumé de cette
8 discussion?

9 **M. ROB STEWART:** Oui.

10 **Me ERIN DANN:** Est-ce que c'est précis?

11 **M. ROB STEWART:** Oui.

12 **Me ERIN DANN:** Est-ce que vous voulez bien
13 adopter le contenu comme témoignage devant la Commission?

14 **M. ROB STEWART:** Oui.

15 **Me ERIN DANN:** Et enfin, nous avons le
16 rapport institutionnel qui a été préparé par Sécurité
17 publique, et ça, c'est CAN 15 et CAN 16, c'est la version
18 française.

19 **--- PIÈCE No. CAN 15 (EN) :**

20 Public Safety (PS) Institutional
21 Report

22 **--- PIÈCE No. CAN 16 (FR) :**

23 Sécurité publique (SP) Rapport
24 institutionnel

25 **Me ERIN DANN:** Alors, ce rapport
26 institutionnel, ça sera déposé par affidavit et je pense que
27 c'est dans la base de données, donc ça, ça va être CAN..

28 Vous n'avez pas besoin de leur montrer, mais

1 ça va être 9.001.

2 **--- PIÈCE No. CAN 9.001:**

3 Affidavit of Samantha Maislin
4 Dickson, Assistant Deputy Minister
5 for the Public Safety, Defence and
6 Immigration Portfolio at the
7 Department of Justice, attaching the
8 Unclassified Department of Justice
9 Institutional Report (EN and FR)

10 **Me ERIN DANN:** Alors, c'est pour les parties
11 et les participants.

12 Donc, je comprends que le portefeuille de
13 Sécurité publique, vous avez le ministère de Sécurité
14 publique et les préparations aux urgences et cinq agences,
15 vous avez la GRC, vous avez les Services frontaliers, vous
16 avez le SCRS, Services correctionnels du Canada et vous avez
17 aussi la Commission des libérations conditionnelles.

18 **M. ROB STEWART:** Oui.

19 **Me ERIN DANN:** Monsieur Stewart, est-ce que
20 vous pouvez identifier votre rôle, oui, vous nous avez parlé
21 hier, mais vous êtes le sous-ministre de la Sécurité publique
22 de décembre de 19 jusqu'à octobre 2022. Est-ce que c'est bien
23 juste?

24 **M. ROB STEWART:** Oui.

25 **Me ERIN DANN:** Est-ce que vous pouvez décrire
26 le rôle et votre fonction en tant que sous-ministre de la
27 Sécurité publique?

28 **M. ROB STEWART:** Alors, en tant que sous-

1 ministre, de soutenir... mon rôle, c'est de soutenir le
2 ministre qui est le chef du ministre (sic), c'est le ministre
3 qui est responsable pour d'autres ministères. Donc, j'offre
4 des conseils et un soutien au ministre aux questions qui ont
5 été apportées à la Sécurité publique pour le portefeuille
6 aussi par rapport aux questions qui découlent du portefeuille
7 qui sont des exigences en la matière.

8 **Me ERIN DANN:** On va reprendre d'autres
9 aspects de votre travail.

10 Monsieur Rochon, vous étiez le... vous étiez
11 sous-ministre adjoint depuis octobre 2019 jusqu'en décembre...

12 **M. DOMINIC ROCHON:** Non, c'était octobre à
13 octobre 2019 à 2022.

14 **Me ERIN DANN:** Oui, jusqu'à octobre 2022.

15 **M. DOMINIC ROCHON:** C'est ça.

16 **Me ERIN DANN:** C'est quoi la Direction
17 générale de cybersécurité et la sécurité?

18 **M. DOMINIC ROCHON:** Pendant ma période, on
19 était responsables pour la politique et la coordination pour
20 les politiques pour la cybersécurité et pour l'infrastructure
21 critique.

22 **Me ERIN DANN:** Monsieur Stewart, est-ce que
23 vous pouvez décrire la relation entre le sous-ministre de la
24 Sécurité publique et les chefs des agences qui sont dans le
25 portefeuille de Sécurité publique? Et pour la Commission, ce
26 serait plus utile de mettre l'accent sur la GRC et sur le
27 SCRS.

28 **M. ROB STEWART:** La relation, c'est une

1 relation entre collègues qui ont rapporté au même patron et
2 nous avons, en tant que collègues, des questions, des enjeux
3 qui nous concernaient tous. La différence entre la GRC et le
4 SCRS, c'est la GRC, ils combattent le crime, et le SCRS,
5 c'est une institution de sécurité nationale. Mais nous avons
6 des préoccupations collectives quand il s'agissait
7 d'ingérence étrangère, et ces questions, on en discutait.

8 **Me ERIN DANN:** Est-ce que c'est vrai qu'il
9 n'y a pas de relation pour ce qui est des rapports entre
10 vous?

11 **M. ROB STEWART:** C'est juste. Et Sécurité
12 publique, c'est une institution qui coordonne la politique,
13 surtout quand il s'agit des changements à la loi ou aux
14 directives des administrations, et il y a des rapports au nom
15 du portefeuille, et ça, ça inclut de déposer des rapports
16 ministériels, entre autres.

17 **Me ERIN DANN:** Alors, pour des raisons
18 pratiques, la Sécurité publique ne va pas diriger le SCRS ou
19 la GRC pour entreprendre des enquêtes ou des étapes
20 particulières dans une (inintelligible) ou des actions
21 particulières. Il n'y a pas de direction de la part de la
22 Sécurité publique au SCRS par rapport à ces opérations?

23 **M. ROB STEWART:** Non.

24 **Me ERIN DANN:** Pendant votre période,
25 Monsieur Rochon, à la Sécurité publique, il n'y avait pas de
26 groupes particuliers ou comités en sécurité publique qui
27 mettaient l'accent exclusivement sur l'ingérence étrangère?

28 **M. ROB STEWART:** C'est juste.

1 participation pour préparer cette lettre?

2 **M. ROB STEWART:** C'est le personnel de
3 monsieur Rochon qui a rédigé la lettre.

4 **Me ERIN DANN:** Et ça commence, si nous
5 revenons... le dernier paragraphe à la première page, et ça
6 commence :

7 « Nous comprenons que l'ingérence
8 étrangère, ce sont des activités
9 hostiles d'États étrangers qui
10 cherchent à être cachés et ça peut
11 inclure des menaces, du harcèlement,
12 et de l'intimidation. »

13 Et ça continue pour décrire l'ingérence
14 étrangère, mais est-ce que c'est une bonne définition ou est-
15 ce que c'est comment la Sécurité publique a défini ces
16 activités hostiles?

17 **M. ROB STEWART:** Oui.

18 **Me ERIN DANN:** Et c'est quoi... si vous pouvez
19 nous expliquer la raison d'être de cette lettre et pour...
20 qu'est-ce que ça cherche à faire?

21 **M. ROB STEWART:** Allez-y.

22 **M. DOMINIC ROCHON:** En arrivant, moi, c'était
23 octobre 2019 jusqu'à décembre 2019, il y avait déjà des
24 rapports qui étaient rédigés, des travaux au niveau des
25 politiques par rapport à l'ingérence étrangère. Nous avons...
26 il y avait des rapports sur ces activités, je pense que le
27 SCRS, dans leur rapport annuel, ils commençaient à parler de
28 l'ingérence étrangère. Donc, du point de vue des politiques,

1 c'était vraiment un sujet important.

2 Mais pendant la première année, là, vous avez
3 le groupe qui... ils cherchaient à comprendre une définition
4 plus large d'acteurs étatiques hostiles et différentes
5 activités qui pouvaient se faire et de comprendre quels
6 étaient les outils pour tenir compte de ces problèmes.

7 Cette lettre, donc, nous donnait... au ministre
8 l'occasion de communiquer avec d'autres membres du Parlement
9 pour les sensibiliser davantage au problème et aux mesures
10 que nous avons prises et aux politiques qu'il fallait
11 adopter pour continuer à lutter contre le problème.

12 **Me ERIN DANN:** Pouvez-vous nous parler des
13 développements au niveau de la législation ou des décisions
14 politiques qui ont découlé de cette prise de conscience
15 pendant votre mandat?

16 **M. ROB STEWART:** Dans le sillage des faits
17 qui ont fait surface, nous avons fait des propositions et
18 suggéré des mesures que le gouvernement pouvait prendre et
19 des outils de communication en particulier, et dans cette
20 lettre, on parle... on dit bien que la communication et la
21 sensibilisation du public sont des outils de premier ordre,
22 mais il faut aussi la coordination des réponses, le flux
23 d'échanges d'informations utiles, et au bout du compte, les
24 communications qu'entreprendrait le gouvernement pour contrer
25 une menace particulière.

26 **Me ERIN DANN:** Alors, vous avez regardé la
27 nature de la menace, les outils qu'il fallait pour
28 intervenir, mais pouvez-vous nous parler de l'évolution des

1 activités hostiles des États impliqués, surtout dans le cadre
2 de l'élection générale de 2019 et menant éventuellement à
3 l'élection de 2021? Pouvez-vous nous parler, donc, de
4 l'évolution du milieu?

5 **M. ROB STEWART:** Je dirais que nous avons
6 constaté une augmentation des activités et des efforts
7 d'ingérence étrangère. Et il faut faire une distinction entre
8 les efforts et les résultats, parce que dans bien des cas,
9 nous avons pu atténuer l'impact ou l'intercepter, mais compte
10 tenu de l'information que nous avons reçue, je dirais que
11 nous avons une augmentation considérable de l'activité,
12 surtout de la part de la Chine.

13 **M. DOMINIC ROCHON:** Oui, une nuance que
14 j'aimerais apporter, c'est qu'il y avait de l'ingérence
15 étrangère par rapport au processus démocratique face auquel
16 nous avons élaboré des politiques pour les contrer et
17 l'introduction d'un groupe... du groupe de travail, l'adoption
18 des mécanismes de résolution rapide, donc...

19 Et au niveau de la sécurité du public, nous
20 regardions quels autres outils nous pouvions utiliser et
21 quelles étaient les mesures de lutte contre l'ingérence. Par
22 exemple, le Service canadien du renseignement peut contrer
23 l'ingérence étrangère en utilisant ses pouvoirs en vertu de
24 la loi. La GRC a des pouvoirs aussi aux termes du *Code*
25 *criminel*.

26 Donc, nous avons coordonné les efforts des
27 différentes agences et entités compte tenu de ce que nous
28 observions, et comme monsieur Stewart l'a dit, nous avons vu

1 un nombre d'incidents accru et qui ont été signalés et nous
2 avons eu des conversations au sein du ministère pour savoir
3 qu'est-ce qu'il fallait développer comme politiques pour
4 contrer ces efforts.

5 **Me ERIN DANN:** Donc, vous avez constaté une
6 augmentation des efforts. Pouvez-vous nous parler de la
7 nature des activités d'ingérence étrangère comme telle? Est-
8 ce que la menace a évolué? Par exemple, est-ce qu'il y a eu
9 des changements rattachés à la COVID-19 ou d'autres formes de
10 menaces?

11 **M. ROB STEWART:** C'est difficile de dire
12 qu'il y a une forme d'ingérence étrangère qui prime. Il y a
13 toutes sortes d'activités, comme c'est mentionné dans le
14 document, et dans cette lettre du premier ministre... euh, du
15 ministre Blair, donc coercition, intimidation, harcèlement,
16 et d'une manière, les rapports que nous avons reçus
17 démontraient tous ces types d'activité.

18 **Me ERIN DANN:** Hier, on a parlé beaucoup
19 d'activités malicieuses en ligne et on sait que Sécurité
20 publique avait observé des activités en ligne, que ce soit de
21 l'information, de la fausse inform... de la désinformation ou
22 de la fausse information et des attaques... des cyberattaques.

23 **M. ROB STEWART:** Oui, c'est évident que les
24 réseaux de télécommunication et les médias en ligne ont fait
25 l'objet d'abus, mais ça, c'est une catégorie encore plus
26 vaste de menaces contre les Canadiens. Mais c'est sûr et
27 certain que ça fait partie des armes.

28 **M. DOMINIC ROCHON:** La difficulté ici, si

1 vous me permettez d'ajouter, du point de vue de la Sécurité
2 publique, il y a la cybersécurité, la sécurité économique, le
3 terrorisme, les campagnes de désinformation ou de... et il peut
4 y avoir un chevauchement de tous ces efforts. C'est pour ça
5 que quand on veut caractériser l'activité d'un acteur
6 hostile, ça peut être difficile parce qu'il y a plusieurs
7 facteurs qui peuvent intervenir et nous voyons une évolution
8 différente sur tous ces fronts.

9 **Me ERIN DANN:** Je vais parler maintenant de
10 l'échange de renseignements au sein du ministère de la
11 Sécurité publique.

12 En lisant les sommaires dont nous avons parlé
13 plus tôt, si je comprends bien, Sécurité publique consomme
14 beaucoup de renseignements, mais n'en produit beaucoup moins.

15 **M. ROB STEWART:** Oui, c'est exact.

16 **Me ERIN DANN:** Et, Monsieur Stewart, vous
17 avez dit dans une des interviews, c'est que Sécurité publique
18 reçoit un fleuve d'informations. N'est-ce pas?

19 **M. ROB STEWART:** Oui.

20 **Me ERIN DANN:** Je sais que c'est difficile de
21 donner un chiffre exact, mais quel pourcentage de ce
22 renseignement se rattache à l'ingérence étrangère? Est-ce la
23 majorité, moins de la moitié, moins d'un quart? Pourriez-vous
24 nous donner un chiffre rond?

25 **M. ROB STEWART:** Je dirais que c'est moins
26 d'un quart, mais je n'ai pas de souvenir exact du chiffre.

27 **Me ERIN DANN:** Et j'aimerais savoir pourquoi
28 la Sécurité publique reçoit autant de renseignements et

1 comment cette information est gérée?

2 Alors, Monsieur Rochon, au paragraphe 9 de
3 votre entrevue, le compte rendu de l'entrevue, vous nous
4 dites que la sécurité du public consomme des renseignements
5 pour élaborer des politiques, mais sur le plan pour des
6 raisons opérationnelles.

7 Pouvez-vous nous expliquer ce que vous voulez
8 dire?

9 **M. DOMINIC ROCHON:** Comme vous pouvez
10 l'apprécier, nous nous situons à l'intersection de la
11 communauté du renseignement et du gouvernement. Alors, nous...
12 il faut voir si les services et les agences avec lesquelles
13 nous transigeons ont les moyens de contrer les menaces.

14 Notre rôle est de formuler des politiques
15 pour appuyer ces agences pour leur donner des pouvoirs
16 supplémentaires ou de modifier les pouvoirs dont ils sont
17 dotés pour être plus efficaces, mais pour comprendre comment
18 le faire de façon appropriée, nous avons besoin de
19 renseignements.

20 Mais j'ajouterais que nous avons des pouvoirs
21 délégués du ministre qui nous permettent de prendre des
22 décisions opérationnelles. Alors, par exemple, nous pouvons
23 identifier les entités terroristes et produire des listes,
24 publier des listes, donc nous avons certaines... nous pouvons
25 prendre certaines mesures, mais ce n'est jamais une réaction
26 directement liée à un rapport de renseignement, du Service de
27 renseignement. Donc, ce que nous faisons, c'est toujours
28 pour... les renseignements que nous consommons sont pour

1 appuyer nos politiques.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous voulez dire qu'on ne
3 s'attend pas à ce que Sécurité publique prenne action.

4 **M. DOMINIC ROCHON:** Oui. Contrairement aux
5 États-Unis, Homeland Security a un groupe de travail qui peut
6 effectivement réagir. S'il arrive quelque chose dans le
7 cyberspace, alors nous avons besoin d'une politique qui nous
8 permet de nous sensibiliser à ce qui se passe, mais c'est le
9 Centre de sécurité des télécommunications qui s'occupe de la
10 réaction et des mécanismes d'intervention. La Sécurité
11 publique serait responsable de formuler une politique ou une
12 stratégie.

13 Évidemment, la politique doit toujours être
14 éclairée par les renseignements qui nous viennent des
15 responsables des opérations, d'où l'importance de comprendre
16 les défis opérationnels et la réalité sur le terrain pour que
17 nous puissions élaborer des politiques congruentes.

18 **M. ROB STEWART:** Nous allons parler des
19 comités?

20 **Me ERIN DANN:** Oui. Si vous voulez,
21 justement, nous pouvons poser... nous tourner vers ça.

22 Je sais que vous nous disiez hier que vous
23 avez fait partie du sous-comité... du comité des sous-
24 ministres, pardon. Pouvez-vous nous expliquer votre rôle au
25 sein de ce comité ou à quelque autre comité?

26 **M. ROB STEWART:** Oui. Je pense que ça vaut la
27 peine de vous donner du contexte parce que, en tant
28 qu'institution, Sécurité publique fait partie du réseau des

1 institutions qui... surtout pour ce qui est des travaux du
2 Parlement. Ensuite, il y a la communauté du renseignement et,
3 dans ce contexte, Sécurité publique a le rôle de présider des
4 comités sur des questions de politiques où on parle de
5 politiques et d'opérations. Il y a seulement quelques
6 domaines dans lesquels ça se trans... ça donne lieu à des
7 décisions opérationnelles, mais nous avons ce genre de
8 discussions au niveau des sous-ministres et des sous-
9 ministres adjoints où on parle de questions où il faut
10 intervenir.

11 Alors, à ce moment-là, le comité des
12 opérations des sous-ministres, les sous-ministres de la
13 Sécurité publique en est un autre et où au niveau des sous-
14 ministres adjoints, évidemment, il y a monsieur Rochon qui
15 pourrait vous donner des exemples.

16 **M. DOMINIC ROCHON:** Oui. Je ne vais pas vous
17 donner des acronymes de tous les comités qui existent, mais
18 je peux vous donner un autre exemple qui est pertinent, et
19 c'est dans le domaine de la sécurité économique.

20 Il y a donc un examen annuel qui est fait de
21 la situation économique du Canada et la Sécurité publique a
22 un rôle à jouer dans cette évaluation, et nous estimons, s'il
23 y a lieu, de réagir quand nous voyons qu'il y a des activités
24 par des acteurs étrangers.

25 **Me ERIN DANN:** Oui. Donc, les divers comités,
26 on trouve dans les comptes rendus des entrevues les noms de
27 ces comités, soit le WIT 59 et à la page 6 de WIT 64 (sic).²

² 54, selon le canal du parquet.

1 Monsieur Rochon, vous avez répondu à la
2 question que j'allais vous poser et c'était justement le
3 suivi que vous pouvez donner. Alors, si je comprends bien, on
4 ne s'attendait pas, une fois que vous avez... quand Sécurité
5 publique reçoit de l'information, qu'elle suggère ou prenne
6 une mesure particulière, une mesure concrète après avoir reçu
7 un renseignement des services policiers ou du Service de
8 renseignement. Exact?

9 **M. DOMINIC ROCHON:** Non. Sécurité publique
10 n'avait pas... n'était pas tenue de réagir à un renseignement
11 donné si ce n'est que d'en tenir compte dans l'élaboration de
12 nos politiques.

13 **M. ROB STEWART:** Et aussi, faciliter l'accès
14 du ministre aux renseignements... au Service... pardon, aux
15 renseignements venant du Service de renseignement.

16 **Me ERIN DANN:** Bon, pour revenir à ce fleuve
17 d'informations que récoltait la Sécurité publique, vous avez
18 dit que la Direction générale de la sécurité publique est le
19 grand protecteur. Quelle est la relation avec la NCSB dont
20 nous avons parlé?

21 **M. DOMINIC ROCHON:** Alors, la Direction de la
22 cybersécurité est responsable, en tant que sous-ministre
23 principal, de la sécurité nationale. C'était... j'étais
24 responsable de la cybersécurité. Il y avait aussi la
25 Direction des opérations de cybersécurité qui s'occupait de
26 la surveillance de la sécurité du transport, et aussi le
27 renseignement qui venait au ministère. Ils avaient accès à
28 des zones protégées, des systèmes protégés, et donc, ils

1 s'occupaient... ils veillaient sur le flot d'informations ou le
2 flux d'informations à l'intérieur de la communauté du
3 renseignement.

4 Madame Charette vous disait justement qu'il y
5 avait énormément d'informations, beaucoup de sources de
6 renseignement à tous les paliers du gouvernement, et aussi
7 venant de la communauté mondiale par l'entremise de nos
8 alliés. Alors, il y avait ITAC, GRC, le Bureau du Conseil
9 privé, le Secrétariat du renseignement, et toutes les entités
10 homologues de nos cinq partenaires qui produisent des
11 produits semblables. Donc, ça veut dire une moisson
12 d'informations sur toutes les menaces et pas simplement
13 l'ingérence étrangère qui est comme sous-ensemble d'un flot...
14 de beaucoup d'informations.

15 **Me ERIN DANN:** Et comment l'information dans
16 ce bassin de renseignements, alors qui décide ce qui peut
17 vous intéresser et comment est-ce que vous faites... qui fait
18 le tri de toute cette information?

19 **M. DOMINIC ROCHON:** Il y a d'abord les
20 producteurs d'informations, donc le Service du renseignement,
21 le Centre de sécurité des communications, et les gens qui ont
22 témoigné d'avance au nom de ces deux organismes produisent
23 quelque chose qui nous demande de leur donner une
24 rétroaction.

25 Alors, il y a des moments où le Service de
26 renseignement ou d'autres entités nous diront, « voici, ça,
27 c'est intéressant, il faut que Sécurité publique le voit »,
28 et à ce moment-là ils vont peut-être me nommer ou nommer le

1 sous-ministre pour que nous soyons mis au courant.

2 Mais en l'absence de cette directive claire,
3 la Direction nationale des opérations de cybersécurité va
4 regarder tout le renseignement qui existe dans ces systèmes
5 pour voir qu'est-ce qui nous intéresse, donc la sécurité
6 économique, la cybersécurité, ou aussi les actes malicieux
7 d'États-nations étrangers, et vont prendre à ce moment-là le
8 renseignement qu'ils ont et produire une liste de ces
9 produits de renseignement qui portent sur ces domaines. Et je
10 recevais, donc, cette chemise deux fois par semaine et je
11 demandais que ce même... cette même chemise soit reproduite et
12 remise au sous-ministre.

13 **Me ERIN DANN:** Et est-ce que c'était préparé
14 aussi pour le ministre?

15 **M. DOMINIC ROCHON:** Normalement, ça serait un
16 sous-ensemble dans ce dossier, ça serait tout ce qui a été
17 demandé pour le ministre, et ça serait le SCRS qui produirait
18 quelque chose qu'ils voudraient donner au ministre, et ça
19 serait plus pratique pour que ça passe par notre système.

20 Nous avons accès au ministre, on est dans le
21 même bâtiment, et donc, typiquement, on va le produire plus
22 pour le Bureau du ministre, et ce serait au Bureau du
23 ministre de nous fournir sa rétroaction et ça va dépendre du
24 Bureau du ministre. D'après mon expérience, ils vont nous
25 dire ou bien c'est trop, trop peu, « est-ce que vous avez
26 quelque chose par rapport à telle chose? » Donc, il y a moyen
27 de demander plus d'informations, mais c'est le Bureau du
28 ministre qui décide et ça ne passe pas forcément par le sous-

1 ministre ou le sous-ministre adjoint.

2 **M. ROB STEWART:** Il faut penser à la COVID.
3 Nous, on était présents pendant la pandémie et les
4 circonstances ont varié à l'époque. Le ministre n'était pas
5 souvent à Ottawa, plus dans la dernière partie de la période
6 qu'au début, et il travaillait à Toronto. Dans ce cas-là,
7 nous devons colliger les informations pour décider ce qui
8 serait nécessaire pour le ministre en conjonction évidemment
9 avec le SCRS, et ça, on l'envoyait au ministre par le
10 truchement du bureau du SCRS à Toronto. Et là, il pourrait
11 aller dans le bureau du SCRS à Toronto ou ça pourrait être
12 livré chez lui avec quelqu'un qui va le remporter une fois
13 que c'était lu. Ça, ça arrivait assez souvent.

14 **Me ERIN DANN:** Est-ce qu'il y avait un
15 changement par rapport à ce que le ministre a reçu pendant
16 une période électorale? Est-ce qu'il y aurait une différence
17 dans le flux d'informations au ministre pendant cette
18 période-là?

19 **M. DOMINIC ROCHON:** [Non interprété]

20 **M. ROB STEWART:** On aurait suspendu tout flux
21 d'informations et tout conseil au ministre, à moins que ce
22 soit absolument nécessaire pour les prises de décision, et
23 ça, c'est sur une base exceptionnelle.

24 **Me ERIN DANN:** Un dernier point sur le flux
25 d'informations. Est-ce que j'ai bien compris que pendant vos
26 périodes dans le poste, il n'y avait pas de moyen pour
27 Sécurité publique de faire le suivi de qui avait vu tel ou
28 tel produit de renseignement?

1 **M. ROB STEWART:** Encore une fois, il faut
2 penser à la période COVID. Avant la COVID, il y avait bien
3 des gens dans le bureau qui pouvaient soutenir un régime de
4 tenue de comptes, de livres. Et donc, pendant la période, ça
5 n'était pas le cas, donc on n'a pas suivi tout le flot, toute
6 la liste d'informations de ce qui allait au ministre.

7 Ça serait à peu près ce que je voyais, moi.
8 Donc, je peux dire que son bureau a été fourni avec des
9 renseignements semblables à ce que moi et monsieur Rochon ont
10 reçu.

11 **Me ERIN DANN:** Est-ce qu'il y a moyen de
12 faire le suivi de ce que vous avez reçu et de ce que monsieur
13 Rochon a reçu?

14 **M. ROB STEWART:** Pas de façon détaillée. Oui,
15 ç'a été le SCRS tenait compte de ce qu'ils envoyaient, mais
16 c'est la question, c'est à savoir si nous avons une bonne
17 compréhension de ce qui a été consommé, eh bien, ça n'existe
18 pas pour la période de la COVID.

19 **Me ERIN DANN:** Alors, pour le dernier sujet,
20 eh bien, vous êtes arrivés en poste tout de suite après
21 l'élection fédérale de 2019, alors est-ce que vous avez été
22 breffés sur des renseignements ou sur l'ingérence étrangère
23 dans votre rôle à la Sécurité publique?

24 **M. ROB STEWART:** Oui. Je pense que le SCRS
25 était vraiment très enthousiaste, ils voulaient nous parler
26 de ce qui les préoccupait. On a été informés de façon
27 progressive avec différentes évaluations de rapports qui
28 étaient produits par le SCRS et d'autres. C'était tout à fait

1 naturel.

2 **Me ERIN DANN:** Par rapport aux sujets qu'on a
3 abordés ici aujourd'hui avec CAN.SUM 1, et là, c'est par
4 rapport à l'ingérence dans Don Valley North pour
5 l'investiture dans cette circonscription, vous avez dit hier
6 que vous faisiez partie du comité DMOC et, à l'occasion, ce
7 comité regardait les questions d'ingérence étrangère et l'une
8 de ces questions était par rapport à l'investiture dans Don
9 Valley North en 2018.

10 **M. ROB STEWART:** Non, pas à cette table DMOC
11 à l'époque. Je pense que l'élection était déjà passée et le
12 matériel était arrivé et ç'a été recueilli par la suite. Ce
13 n'était pas visible, si j'ai bien compris, c'était pas un
14 dossier (sic) à l'époque.

15 Donc, c'était pas une question DMOC. Ça, ce
16 sont des questions de préoccupations opérationnelles. Donc,
17 on l'a noté dans le contexte des discussions plus larges sur
18 l'ingérence étrangère et c'était... oui, on en a tenu compte
19 dans la préparation du Panel pour 2021.

20 **Me ERIN DANN:** Merci. Ben, je me suis... merci
21 beaucoup, je me suis trompée.

22 Par rapport à la participation de Sécurité
23 publique avec DMOC, nous avons entendu qu'il y a un
24 tiraillement qui a eu lieu dans ces réunions, que le NSAI a
25 soulevé des choses, soulevé des questions étant donné que le
26 Canada ne produisait pas les renseignements.

27 Est-ce que vous pouvez expliquer par rapport
28 à votre rôle dans le comité et nous expliquer quels sont

1 d'autres comités « intergouvernementaux » dont on n'a pas
2 parlé plus tôt?

3 **M. ROB STEWART:** Je pense que le rôle du... le
4 sous-ministre de la Sécurité publique avait un rôle
5 d'observateur sur ce comité DMOC. On était là. Si on devait
6 parler de quoi que ce soit, ce serait des choses qui iraient
7 au Cabinet ou d'autres... des enjeux sur lesquels nous devons
8 faire des breffages. Mais je pense qu'il fallait être au
9 courant des activités d'autres membres du Comité.

10 **M. DOMINIC ROCHON:** Moi, je n'étais pas
11 membre de DMOC et pendant ma période à la Sécurité publique,
12 c'était seulement pour les sous-ministres.

13 Toutefois, j'ai coprésidé un comité qui
14 devait soutenir DMOC qui s'appelait le Comité des opérations
15 nationales du sous-ministre adjoint, et ça, j'ai été
16 coprésident, donc, avec mon collègue qui était au
17 secrétariat, qui est aussi dans le secrétariat du DMOC.

18 Donc, à notre comité, on avait des réunions
19 hebdomadaires. En tant que président, je faisais un tour de
20 table et je demandais aux membres de tous... chaque ministère
21 et chaque agence qui avait un rôle à jouer par rapport à la
22 sécurité et les renseignements. C'est pas simplement la GRC,
23 le CST ou le SCRS, vous avez Santé Canada, Transports Canada,
24 tous ceux qui pouvaient avoir un rôle à jouer par rapport à
25 la sécurité publique.

26 Et une fois par semaine, on avait des
27 discussions sur les menaces et on ne parlait pas forcément de
28 renseignement brut, mais c'était une occasion pour chaque

1 ministère, chaque agence de discuter de ce qu'ils voyaient.

2 Et le rôle de la Sécurité publique – et c'est
3 ça où je veux en venir –, c'est pour coordonner et d'être
4 conscient du problème.

5 **Me ERIN DANN:** Merci beaucoup. Ce sont là
6 toutes mes questions.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

8 Contre-interrogatoire, nous avons l'avocat
9 pour ADRC.

10 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour. Guillaume
12 Sirois, avocat pour l'ADRC.

13 Alors, brièvement, pour reprendre votre
14 témoignage de ce matin, vous avez mentionné que les
15 Opérations et la Sécurité publique fonctionnent ensemble.
16 C'est bien ça?

17 **M. DOMINIC ROCHON:** Opérations et la Sécurité
18 publique vont ensemble?

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Que vous du... avec
20 Sécurité publique, vous travaillez avec les pairs.

21 **M. DOMINIC ROCHON:** Oui, ça serait la
22 Sécurité nationale. Nous avons des opérateurs et, dans notre
23 cas, nous sommes plutôt du côté des politiques, de
24 l'élaboration des politiques, mais il faut comprendre, avec
25 tout le travail avec l'élaboration des politiques, il y avait
26 une tension avec ceux qui sont du côté des opérations, et il
27 faut comprendre ces opérations, car nous devons élaborer des
28 politiques pour eux. Donc, ça n'a aucun sens de faire quoi

1 que ce soit pour eux sans comprendre tout ce qu'ils
2 faisaient.

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci. Je voulais vous
4 parler un petit peu des opérations, voilà pourquoi je pose la
5 question.

6 CAN 008045. Si vous voulez bien nous montrer
7 ce document?

8 **--- PIÈCE No. CAN 8045:**

9 RCMP Ministerial Briefing 2023-04-20

10 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est un briefing
11 ministériel du 20 avril 2023.

12 Si nous pouvons passer à la page 13, s'il
13 vous plait. En bas de page. Voilà. Très bien.

14 Là, vous voyez des menaces spécifiques aux
15 États et il y a une question, et c'est pour préparer la GRC
16 pour des questions par rapport à l'ingérence étrangère. La
17 question :

18 « Est-ce que la GRC est au courant de
19 pays précis qui mènent des activités
20 d'ingérence étrangère au Canada? »

21 Et le point :

22 « Bien que la GRC est au courant de
23 menaces émanant de pays, incluant la
24 Fédération russe, l'Iran et la
25 République chinoise, je veux
26 souligner que nous ne ciblons pas un
27 pays en particulier ou son
28 gouvernement dans ses enquêtes. »

1 Alors, avant cette question, est-ce que la
2 Sécurité publique était au courant des menaces de la
3 Fédération russe par rapport à l'ingérence étrangère?

4 **M. ROB STEWART:** Absolument. Au fil u temps...
5 ça, c'est 2023, donc c'est suite à notre temps en poste, mais
6 c'est tout à fait conforme à ce qu'on comprenait avant cette
7 date.

8 Mais au fil du temps, il y a eu une
9 préoccupation par rapport à la menace posée par la Fédération
10 russe par rapport à la désinformation et l'ingérence
11 étrangère. Et puisque... ça, c'est le sujet du rapport au
12 niveau des renseignements.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est pas simplement
14 une préoccupation, vous avez entendu qu'il y avait des choses
15 qui arrivaient sur le terrain et que la GRC recevait des
16 menaces, et c'est ce que vous avez entendu avec les rapports.

17 **M. ROB STEWART:** Des menaces? Donc, si j'ai
18 bien compris, ce sont des activités qui peuvent
19 éventuellement avoir l'effet d'une ingérence étrangère, mais
20 sinon, c'est tout simplement un secret clandestin avec
21 l'intention d'arriver à un but que les Russes préfèrent qu'on
22 ne soit pas au courant.

23 **Me GUILLAUME SIROIS:** Par rapport aux
24 élections fédérales de 2019 et 2021, ça s'applique là?

25 **M. ROB STEWART:** Je pense qu'on a répondu
26 hier. C'est non et je pense que le groupe de travail a
27 indiqué qu'il n'y avait pas de menaces d'ingérence étrangère
28 dans ce contexte et on faisait une surveillance accrue à

1 l'époque.

2 **Me GUILLAUME SIROIS:** Moi, je voudrais TRN...

3 Pendant qu'on arrive au document...

4 C'est TRN 00010, donc si on peut aller à la
5 page 82, s'il vous plaît.

6 Là, vous voyez, c'est le contre-
7 interrogatoire de Matthew Johnson. Là, il reprend une
8 question qu'il a donnée par le Congrès ukrainien canadien
9 pour savoir si la GRC était au courant de l'ingérence. Il a
10 dit qu'ils n'ont pas d'informations, pas de renseignements à
11 ce sujet, et il continue par rapport au groupe de travail
12 SITE, et ça, c'est vis-à-vis des élections, évidemment.

13 Et Michael Duheme a dit :

14 « Mais là, je parlais à 43, 44, mais
15 avec une perspective plus large. Oui,
16 nous savons qu'il y a une forme
17 d'ingérence qui est faite par la
18 Russie et c'est ça des réunions que...
19 où je suis allé au niveau des sous-
20 ministres. »

21 Donc, c'est la même chose que vous dites,
22 qu'il n'y a pas d'ingérence pendant les deux élections, mais
23 de façon générale, il y a de l'ingérence.

24 **M. ROB STEWART:** Oui, je suis d'accord avec
25 le commissaire.

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que ce n'est pas
27 bizarre que la Russie va s'arrêter pendant les élections?
28 Mais sinon, ils ont une ingérence de façon générale?

1 **M. ROB STEWART:** C'est une question
2 hypothétique. À savoir si un État a choisi de s'ingérer dans
3 une élection, c'est une question (inintelligible). Alors, si
4 vous parlez du fait que c'est des questions secrètes, eh
5 bien, c'est peut-être pas le bon moment pour le faire.

6 **Me GUILLAUME SIROIS:** Eh bien, je suis arrivé
7 au bout de mon temps.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Nous avons maintenant le
9 CUC.

10 **Me JON DOODY:** Aucune question.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maintenant, nous avons la
12 Coalition des droits de la personne.

13 **Me HANNAH TAYLOR:** Pas de questions.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Jenny Kwan? Avocat pour
15 Jenny Kwan?

16 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:**

17 **Me MANI KAKKAR:** Merci, Madame la
18 commissaire, et bon après-midi pour le panel.

19 Moi, j'ai une question très simple. Dans
20 votre résumé de témoignage, vous avez mentionné qu'il n'y
21 avait pas de définition d'ingérence étrangère à la Sécurité
22 publique, mais dans votre témoignage ce matin, vous avez
23 regardé une lettre avec madame Dann qui avait incorporé une
24 définition, donc je voulais comprendre quelle déclaration est
25 précise ou comment vous pouvez expliquer ça.

26 **M. ROB STEWART:** Question simple. Merci
27 beaucoup.

28 Alors, je fais une différence entre une

1 définition au niveau du dictionnaire, que le secret est
2 clandestin, malin, malveillant, et sinon, c'est un concept où
3 il y a une idée plus large, c'est-à-dire la façon que ça se
4 manifeste pour atteindre ces résultats. Et ce n'est pas
5 forcément une attaque aux institutions démocratiques, mais ça
6 peut être des attaques à la société, des cyberattaques, des
7 attaques économiques, donc il y a bien des façons qu'on voit
8 de l'ingérence étrangère. Et peut-être que c'est la meilleure
9 explication pour laquelle j'ai essayé de parler de façon plus
10 large dans le résumé.

11 **Me MANI KAKKAR:** Eh bien, merci beaucoup pour
12 votre réponse.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Avocat pour Michael
14 Chong?

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me FRASER HARLAND:**

16 **Me FRASER HARLAND:** Bon après-midi. Quelques
17 questions, questions courtes.

18 Nous avons entendu votre témoignage comme
19 quoi la Sécurité publique a souvent un rôle opérationnel par
20 rapport à certaines lois sur le voyage sécuritaire. Est-ce
21 que c'est bien juste?

22 **M. ROB STEWART:** Oui.

23 **Me FRASER HARLAND:** Mais, Monsieur Stewart,
24 vous avez dit aussi qu'il donne au SCRS action au ministre
25 pour qu'il puisse agir. Donc, je me demande si le ministère
26 n'agit pas mais que le ministre... oui, je voudrais que vous
27 expliquiez quelles sont les actions du ministre selon les
28 avis... les renseignements du SCRS.

1 **M. ROB STEWART:** Quelques éléments. Tout
2 d'abord, nous avons fourni l'espace. Le ministre, quand il
3 était à Ottawa dans son bureau, il est dans le bâtiment de la
4 Sécurité publique. Donc, nous fournissons un espace
5 sécuritaire où il peut y avoir des débriefages par le
6 directeur du SCRS, que ce soit là ou de façon... en tout cas,
7 de façon sécuritaire. Et nous apportons des documents au
8 besoin et nous essayons de nous accorder que s'il y a des
9 choses que SCRS veut informer... dont ils veulent informer le
10 ministre, donc on est là pour aider qu'il y ait un flux
11 d'informations des différentes agences, y inclus le SCRS,
12 pour le ministre.

13 Nous n'agissons pas en tant qu'agent du SCRS
14 par rapport à la recherche de décisions et d'autorités, à
15 part pour des mandats. Si on demande un mandat de la Cour
16 fédérale, les règles dans le système font en sorte que nous
17 devons l'examiner pour mettre une note pour expliquer ce qui
18 est nécessaire. Moi, je dois l'examiner et ça va au ministre
19 après.

20 **Me FRASER HARLAND:** Merci beaucoup. C'est
21 toutes mes questions.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci beaucoup.
23 Avocat pour Han Dong?

24 **Me EMILY YOUNG:** Pas de questions.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Parti conservateur?

26 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

27 **Me NANDO de LUCA:** Merci.

28 Est-ce que je peux avoir CAN 4728, s'il vous

1 plait?

2 Alors, ici vous avez un document préparé le
3 1^{er} octobre 2019 par rapport à l'ingérence par la République
4 chinoise par rapport à Han Dong, il y a différentes
5 personnes, y inclus le ministre... le sous-ministre adjoint de
6 Sécurité publique.

7 Alors, ça aurait été qui? Qui aurait été le
8 sous-ministre le 1^{er} octobre 2019?

9 **M. ROB STEWART:** Oui, Monik Beauregard qui
10 était sur le panel hier.

11 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que vous pouvez
12 confirmer qu'elle aurait reçu cette note de breffage au
13 moment?

14 **M. ROB STEWART:** Non.

15 **Me NANDO de LUCA:** Mais pourquoi pas?

16 **M. ROB STEWART:** Parce que je n'étais pas là.

17 **Me NANDO de LUCA:** Pouvez-vous donner à la
18 Commission une idée pourquoi un sous-ministre adjoint de
19 Sécurité publique aurait reçu cette note de breffage?

20 **M. ROB STEWART:** Je pense que la réponse à
21 cette question est d'ordre général. Sécurité publique reçoit
22 régulièrement du renseignement.

23 **M. DOMINIC ROCHON:** Oui, j'aimerais apporter
24 une clarification. Vous parlez sans cesse du sous-ministre
25 adjoint, mais elle était sous-ministre associée.

26 **M. ROB STEWART:** Oui, elle aurait été en fait
27 sous-ministre par intérim.

28 **Me NANDO de LUCA:** Merci de la clarification.

1 Donc, est-ce que ça aurait été dans son
2 mandat de consulter avec le Bureau du Premier ministre en
3 corrélation avec cette note de breffage?

4 **M. ROB STEWART:** À la discrétion du ministre,
5 oui. C'est à elle de décider qu'est-ce qui est nécessaire
6 compte tenu de l'information qui... le ministre n'est pas tenu
7 de divulguer tous les renseignements qui lui sont donnés
8 auprès du Bureau du Conseil privé.

9 **Me NANDO de LUCA:** Donc, quelle action le
10 ministre ou les membres du ministère ont-ils prise par
11 rapport à cette note de breffage?

12 **M. ROB STEWART:** Je ne peux pas vous
13 répondre.

14 **Me NANDO de LUCA:** Et pourquoi pas?

15 **M. ROB STEWART:** Parce que je n'y étais pas à
16 ce moment-là.

17 **M. DOMINIC ROCHON:** Ni moi.

18 **Me NANDO de LUCA:** Merci beaucoup.

19 **L'INTERPRÈTE:** Intervention inaudible. Faute
20 de micro, l'interprète regrette.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, vous avez raison.
22 Avocat de Erin O'Toole.

23 **Me THOMAS JARMYN:** Je n'ai pas de questions.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ah! Donc, j'avais raison.

25 **Me MATTHEW JOHNSON:** Je peux vous confirmer
26 que je n'ai pas de questions.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Y a-t-il un contre-
28 interrogatoire... un réinterrogatoire?

1 **Me ERIN DANN:** Non. Merci, Madame la
2 commissaire.

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon. Donc, il est
4 midi 15. Nous allons prendre la pause repas, mais je suggère
5 que nous reprenions avant 2 h 20... 1 h 20, pardon. Il était
6 prévu à l'horaire de reprendre à 14 h 20, oui, je dis bien,
7 donc nous allons revenir...

8 **Me ERIN DANN:** À 2 heures, n'est-ce pas?

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Au lieu de 2 h 20.

10 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.
11 La séance est maintenant en pause jusqu'à
12 deux heures.

13 --- La séance est suspendue à 12 h 14

14 --- La séance est reprise à 14 h 24

15 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.
16 La séance est reprise.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon après-midi. Je
18 m'excuse pour le retard. Il y avait quelques modalités
19 pratiques à régler avec des...

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Nos témoins de cet
21 après-midi sont les membres du Bureau du Premier ministre, du
22 personnel du Bureau du Premier ministre.

23 On va prêter serment.

24 **LE GREFFIER:** Voulez-vous être affirmée ou
25 prêter serment?

26 **Mme KATHERINE TELFORD:** <Non interprété>

27 **LE GREFFIER:** Pouvez-vous dire votre nom et
28 nom de famille?

1 **Mme KATHERINE TELFORD:** Katherine Telford.

2 **LE GREFFIER:** Pouvez-vous jurer que le
3 témoignage que vous allez faire aujourd'hui sera toute la
4 vérité, rien que la vérité?

5 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

6 **--- Mme KATHERINE TELFORD, Sous affirmation solennelle:**

7 **LE GREFFIER:** Voulez-vous être... prêter
8 serment?

9 **M. JEREMY BROADHURST:** <Non interprété>

10 **LE GREFFIER:** Votre nom?

11 **M. JEREMY BROADHURST:** Jeremy Broadhurst - B-
12 R-O-A-D-H-U-R-S-T.

13 **LE GREFFIER:** Affirmez-vous qu'aujourd'hui
14 vous allez dire la vérité et toute la vérité, rien que la
15 vérité?

16 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

17 **--- M. JEREMY BROADHURST, Sous affirmation solennelle:**

18 **LE GREFFIER:** Allez-vous affirmer?

19 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

20 **LE GREFFIER:** Pouvez-vous dire votre nom et
21 votre nom de famille?

22 **M. BRIAN CLOW:** Brian Clow - C-L-O-W.

23 **LE GREFFIER:** Affirmez-vous que ce que vous
24 allez dire aujourd'hui c'est la vérité, toute la vérité, et
25 rien que la vérité?

26 **M. BRIAN CLOW:** Oui, je l'affirme.

27 **--- M. BRIAN CLOW, Sous affirmation solennelle:**

28 **LE GREFFIER:** Monsieur Travers, vous

1 affirmez?

2 **M. PATRICK TRAVERS:** Oui. Donc, je suis
3 Patrick Travers – T-R-A-V-E-R-S.

4 **LE GREFFIER:** Affirmez-vous que le témoignage
5 que vous allez donner aujourd'hui sera la vérité, toute la
6 vérité, et rien que la vérité?

7 **M. PATRICK TRAVERS:** Oui, je l'affirme.

8 **--- M. PATRICK TRAVERS, Sous affirmation solennelle:**

9 **LE GREFFIER:** Vous pouvez continuer.

10 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me SHANTONA CHAUDHURY:**

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, chers témoins,
12 nous allons commencer avec les activités de routine.

13 Monsieur le greffier, pouvez-vous, s'il vous
14 plaît, lever le document WIT 69?

15 **--- PIÈCE No. WIT 69:**

16 Katie Telford, Jeremy Broadhurst,
17 Brian Clow, Patrick Travers Public
18 Interview Summary

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je vais vous demander
20 à chacun de vous de confirmer que vous vous souvenez de cette
21 entrevue le 21 février 2024.

22 **TOUS LES TÉMOINS:** Oui.

23 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pouvez-vous confirmer
24 que vous avez regardé le résumé de cette entrevue et que vous
25 avez adopté cela avant cette audience?

26 **TOUS LES TÉMOINS:** Oui.

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pouvons-nous
28 maintenant mettre à l'écran WIT 68?

1 --- PIÈCE No. WIT 68:

2 K. Telford J. Broadhurst B. Clow and
3 P. Travers Public Summary of *In*
4 *Camera Examination*

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Voici la version de
6 l'examination à huis clos. Rappelez-vous d'avoir été
7 interrogés à huis clos?

8 **TOUS LES TÉMOINS:** Oui.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et puis vous avez
10 aussi regardé ce résumé, que ce résumé est fiable et vous
11 avez adopté?

12 **TOUS LES TÉMOINS:** Oui.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et dernièrement, le
14 rapport final...

15 CAN.DOC 15 (sic)³, s'il vous plait, Monsieur
16 le greffier?

17 Cela a été référé, mais cela n'a pas encore
18 été introduit.

19 Madame Telford, vous avez conscience que ce
20 rapport a été présenté? Est-ce que vous avez étudié ce
21 rapport et que ça reflète les preuves du Bureau du Premier
22 ministre?

23 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et la version
25 française est CAN.DOC 14.

26 --- PIÈCE NO. CAN.DOC 14:

27 Cabinet du Premier Ministre (CPM)

³ CAN.DOC 13, selon le canal du parquet.

1 Rapport Institutionnel

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, pour commencer,
3 pouvez-vous s'il vous plait définir vos rôles au Bureau du
4 Premier ministre pour le temps qui concerne cette Commission
5 jusqu'à maintenant?

6 Madame Telford, vous pouvez commencer.

7 **Mme KATHERINE TELFORD:** J'ai servi de chef du
8 personnel au premier ministre depuis son investiture. Pendant
9 la période électorale de 2019 et 2021, j'étais en congé.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Travers?

11 **M. PATRICK TRAVERS:** J'étais conseiller dans
12 l'équipe de politiques du Bureau du Premier ministre. J'ai
13 aussi été conseiller dans les affaires internationales.

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pendant la période
15 électorale, est-ce que vous étiez dans l'équipe au Bureau et
16 vous n'étiez pas en campagne, n'est-ce pas?

17 **M. PATRICK TRAVERS:** Oui.

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Clow?

19 **M. BRIAN CLOW:** Depuis l'élection de 2021,
20 j'ai été chef du personnel. Avant cela, j'étais dans les
21 questions des relations au Canada, relations États-Unis-
22 Canada. J'ai aussi pris des congés non payés pendant les deux
23 dernières élections.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Broadhurst?

25 **M. JEREMY BROADHURST:** J'étais chef du
26 personnel de madame Chrystia Freeland, qui était ministre des
27 Affaires étrangères, et je suis... j'ai pris un congé en 2019
28 pour être candidat dans le Parti libéral, et aussi, à l'été

1 2021, j'étais aussi dans l'équipe de la campagne du Parti
2 libéral. Après cela, je suis retourné en tant que conseiller
3 principal du Bureau du Premier ministre.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Comme vous le savez,
5 ce que nous examinons dans cette commission, c'est le flux
6 des renseignements et des informations. Donc, je voudrais
7 vous demander comment est-ce que le Bureau du Premier
8 ministre reçoit des renseignements?

9 **Mme KATHERINE TELFORD:** Donc, cela a évolué
10 dans le temps à certains évènements des conseillers de la
11 Sécurité nationale et du renseignement qui ont changé. Il
12 faudrait savoir que nous consommons des renseignements et ces
13 renseignements que nous recevons viennent du Conseil du
14 Canada. Ils peuvent... ces informations viendraient parfois de
15 différentes agences, mais c'est eux qui vont faire les
16 breffages et faire les ordres du jour pour ces breffages, et
17 parfois nous avons demandé certaines informations
18 supplémentaires et c'est eux qui vont déterminer s'ils
19 peuvent fournir cela ou non.

20 Les conseillers de la Sécurité nationale du
21 renseignement va rendre compte directement au premier
22 ministre, ils vont aller directement au premier ministre pour
23 un breffage direct, parfois devant moi ou parfois avec
24 d'autres membres du personnel. Nous recevons aussi certains
25 documents papier dans les années... dans les débuts, nous
26 recevions ces documents papier de façon régulière et au début
27 des mandats, j'avais l'habitude de diviser ces informations
28 en périodes : pré-pandémie, pendant la pandémie, et aussi

1 certaines fuites, donc nous avons vu des changements
2 considérables.

3 Nous avons eu des moments d'apprentissage,
4 bien sûr. Dans les journées initiales, nous recevions des
5 informations quotidiennes et aussi des informations
6 hebdomadaires qui étaient une sorte de résumé des documents
7 quotidiens. Et aussi, nous recevions des informations
8 ponctuelles, par exemple quand les deux Michael étaient en
9 détention, quand il y avait l'invasion de l'Ukraine, et
10 certaines informations avant cette invasion. Il y avait aussi
11 des incidents où nous avons reçu des briefings de ces
12 incidents-là.

13 Et puis pendant la pandémie, c'est devenu un
14 peu plus compliqué, surtout pendant la période du lockdown.
15 Nous avons reçu des documents papier à cette époque, mais si
16 jamais il fallait avoir des informations, il y avait
17 plusieurs voies et moyens de recevoir cette information et de
18 transmettre cette information au premier ministre. Et donc,
19 les conseillers de la Sécurité nationale et des
20 renseignements avaient plusieurs moyens. Parfois, ils
21 venaient me voir chez moi ou allaient au bureau.

22 Après les fuites, nous avons observé les
23 conseillers de Sécurité nationale et du renseignement rendre
24 les choses encore plus difficiles pour avoir des fuites, et
25 post-pandémie, avec les évènements qui se passent dans le
26 monde et le besoin accru aux renseignements, nous voyons que
27 nous recevons beaucoup plus de renseignements bruts que dans
28 le passé.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Quand vous parlez du
2 renseignement brut, est-ce que vous faites une différence
3 entre les évaluations?

4 **Mme KATHERINE TELFORD:** C'est une différence
5 entre les produits hebdomadaires et quotidiens. Parfois, ces
6 documents nous donnaient des informations par rapport à ce
7 qui se passait dans le monde et parfois pas.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et vous avez indiqué
9 que vous avez reçu de moins en moins de documents papier.
10 Quand vous recevez des renseignements sur papier, est-ce que
11 vous êtes capable de toujours les lire?

12 **Mme KATHERINE TELFORD:** Non, parce que nous
13 devons les lire puisque ce sont des dossiers classés secret,
14 il faut seulement les lire dans un certain livre. Maintenant,
15 si nous sommes en voyage, que ce soit international ou au
16 niveau... dans le pays, c'est un peu plus compliqué de suivre
17 ces résumés quotidiens, comme c'était le cas au début.
18 Parfois, je compte beaucoup sur les résumés hebdomadaires,
19 mais je ne compte pas à cent pour cent sur ces produits de
20 renseignement pour un breffage sur une question spécifique.
21 C'était juste une question de nous tenir informés de peut-
22 être une élection qui s'est passée quelque part dans le monde
23 et qu'est-ce que cela voulait dire en quelques paragraphes.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, vous avez
25 décrit ces trois périodes : avant la pandémie, pendant la
26 pandémie, et après, qui a changé les choses sur comment les
27 informations étaient transmises.

28 Maintenant, Monsieur Travers, je vais vous

1 demander de parler de la période de « caretaker ».

2 **M. PATRICK TRAVERS:** On sait qu'il y a des
3 choses urgentes et qui doivent être traitées, mais tout est
4 restreint pendant cette période électorale et c'est seulement
5 au besoin que le premier ministre serait appelé à faire son
6 travail. Moi, je vais rester en retrait pour pouvoir traiter
7 des questions qui requièrent l'attention du gouvernement.

8 Et pendant cette période, il y a un flux
9 d'informations assez limité et tout est restreint à cause de
10 cette convention.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, pour
12 l'essentiel, vous recevez tout ce qui est essentiel et qui
13 nécessite une attention urgent.

14 **M. PATRICK TRAVERS:** Oui.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, c'est le flux
16 de renseignement au Bureau du Premier ministre. Maintenant,
17 quand vous avez cette information, quels sont les rôles que
18 vous jouez dans la fourniture de ces renseignements au
19 premier ministre?

20 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je vais tenter de
21 répondre. Comme je l'ai dit, le conseiller des renseignements
22 et de la sécurité nationale va faire un briefing au premier
23 ministre. Parfois, nous allons identifier certains
24 renseignements avant lui, et quand nous parlons avec l'agent
25 des services du premier ministre, on va poser la question de
26 savoir si le premier ministre a déjà vu un document et, si
27 nous pensons que c'est important, on va souligner que c'est
28 important pour lui de le voir si ça n'a pas encore déjà été

1 fait par le conseiller.

2 Parfois, nous allons avoir un briefing avec
3 des cadres supérieurs qui vont nous donner une séance
4 d'information avant d'aller voir le premier ministre parce
5 que nous pouvons anticiper les questions qui pourraient
6 survenir. Et parfois aussi, je peux recevoir une séance
7 d'information en même temps que le premier ministre et
8 recevoir ces documents en tandem.

9 **M. BRIAN CLOW:** Le point clé que nous voulons
10 souligner ici, c'est que quand les renseignements doivent
11 arriver au premier ministre, il reçoit ces informations et ce
12 n'est pas souvent sur papier. Si c'est quelque chose de
13 sérieux que le greffier, le registraire ou le conseiller de
14 sécurité nationale a besoin d'informer le premier ministre,
15 ils vont organiser un briefing, ils vont nous en parler,
16 parfois ils vont nous donner cette information. Si c'est à ce
17 niveau d'importance, je dirais, pas simplement sur du papier.

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et ce serait en
19 général le conseiller?

20 **M. BRIAN CLOW:** Le registraire et aussi le
21 directeur du SCRS. Ce sont ces trois personnes.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Dans votre examen, je
23 vais vous rappeler de quelque chose quand vous avez décrit
24 que le Bureau du Premier ministre a une fonction touchant
25 (inintelligible) en ce qui concerne les renseignements.

26 **Mme KATHERINE TELFORD:** Comme je vous ai dit
27 auparavant, nous sommes des consommateurs de cette
28 information et je pense que quand nous voyons cette

1 information, c'est notre responsabilité de poser autant de
2 questions que possible. Parfois, nous avons identifié des
3 erreurs et il fallait nous assurer que les choses ont été
4 validées de façon appropriée. Parfois, on peut partager de
5 l'information et mettre en lumière des choses qui peuvent
6 permettre aux gens de regarder la question de façon
7 différente.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pouvons-nous mettre
9 en exergue WIT 68, s'il vous plaît? Le résumé de l'examen à
10 huis clos. Allons au paragraphe 20, s'il vous plaît.

11 Dans cette section, Madame Telford, je vais
12 vous présenter des exemples de cette fonction. Ici, vous avez
13 mentionné un contexte dans lequel le Bureau du Premier
14 ministre reçoit des cotes par rapport à des gens qui
15 devraient être nommés.

16 Pouvez-vous peut-être présenter comment cette
17 fonction de mettre au défi peut être jouée ici?

18 **Mme KATHERINE TELFORD:** Dans ce contexte, les
19 députés vont avoir des cotes de sécurité, que ce soit pour
20 devenir ministres ou autres, et on va souvent soulever des
21 points, des drapeaux rouges, disons, donc cette personne qui
22 va être le sujet de cette cote de sécurité n'a pas
23 nécessairement... n'est pas nécessairement au courant de ces
24 situations et voilà pourquoi il faudrait qu'on s'assure que
25 si la carrière d'une personne politique va être impactée et
26 qu'il ne peut pas réagir à cela, il faudrait nous assurer
27 qu'il y a des informations conséquentes par rapport à cela.

28 Il y a un incident qui a été référencé ici.

1 Il y avait une erreur qui a été faite et il y avait une
2 menace liée à un député qui ne semblait pas être fiable.
3 Donc, nous avons demandé aux agents de faire tout le travail
4 nécessaire pour renforcer cela, et ils sont allés, ils ont
5 travaillé toute la nuit pour venir nous voir le lendemain
6 pour revoir leur évaluation parce qu'ils n'avaient pas fait
7 une bonne évaluation. Je crois que c'était très important
8 parce que si nous ne l'avions pas fait... bon, ça nous a appris
9 à ne pas croire aveuglément les informations qu'on voit parce
10 que l'on a vu ce revirement d'évaluation et ça aurait eu un
11 gros impact sur la carrière de cette personne.

12 Ceci étant dit, je n'arrive pas à penser à un
13 moment donné où, au bout du compte, on ne s'est pas déférés à
14 une évaluation faite qui n'a pas été revirée.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, le rôle est de
16 questionner et de ne pas prendre le pas sur.

17 **Mme KATHERINE TELFORD:** En effet.

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous mentionnez
19 parfois avoir à corriger des renseignements, donc je vais
20 vous amener à un autre document qui est peut-être un bon
21 exemple de cela.

22 Peut-on afficher CAN 18009?

23 **--- PIÈCE No. CAN 18009:**

24 Handwritten Notes of B. Clow

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et je vais simplement
26 prendre un instant ici. J'aurais dû le mentionner d'emblée,
27 mais on parle beaucoup des choses qui ont de l'information
28 classifiée derrière et si jamais on pose une question qui

1 amène à de l'information classifiée, vous dites simplement
2 que c'est le cas et l'avocat continuera à la prochaine
3 question. C'est le protocole que nous avons développé ici à
4 la Commission.

5 Alors, ici on s'avance beaucoup dans la
6 chronologie, mais je crois que ceci fait référence à une
7 réunion qui a eu lieu le 19 ou 20 mars.

8 **M. BRIAN CLOW:** Ce sont mes notes d'une
9 réunion du 20 mars. J'ai noté la mauvaise date. C'était le
10 premier ministre, le directeur du SCRS, le greffier, nous
11 trois, puis on voit le mot « analyste » parce que c'était un
12 analyste du SCRS qui est venu pour parler directement du
13 renseignement.

14 Et pour se situer un petit peu, on est le
15 20 mars 2023, plusieurs mois après les fuites auprès des
16 médias. Donc ça, c'est un exemple d'un briefing d'une
17 discussion avec le premier ministre où, dans cette réunion en
18 particulier, de mon souvenir, il n'y avait pas de nouvelles
19 informations à présenter, c'était plutôt une plongée en
20 profondeur dans quelques sujets, y compris Don Valley North.
21 Et il y a eu des échanges où nous avons questionné, remis en
22 question certaines des informations qui nous avaient été
23 données, et ces notes, si vous descendez, démontrent certains
24 de ces exemples. Et je voudrais souligner en particulier, si
25 vous remontez un peu, la référence à la Charte des droits, la
26 référence au premier ministre qui identifie que pas de
27 réunion en juin 2019.

28 Il faut faire attention. Vous voyez beaucoup

1 de choses qui sont caviardées, on ne pas pleinement raconter
2 l'histoire de ce qui a été dit dans la réunion, mais les
3 droits de la Charte, pas de réunion en juin 2019, il y avait
4 de l'information spécifique qui nous était présentée qui, on
5 pense, était erronée. Dans le cadre de la réunion avec le
6 premier ministre, c'était clairement erroné, donc on a
7 indiqué cela aux représentants.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci, Monsieur le
9 greffier. Vous pouvez retirer ce document.

10 Nous allons rester ici sur le sujet de 2019.

11 Alors, Monsieur le greffier, peut-on afficher
12 CAN 004727? Et descendre à la page 2, s'il vous plait.

13 **--- PIÈCE No. CAN 4727:**

14 FW: DIR briefing to PM - Follow-ups

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, c'est un
16 courriel interne, bon, c'est très caviardé, mais entre un
17 représentant... entre des représentants du SCRS anonymes, et
18 vous verrez un peu cet échange :

19 « Le premier ministre, le Bureau du
20 Premier ministre ont parlé de... », on
21 ne sait pas, « ...et contient les
22 informations suivantes [un blanc]. »

23 Puis il y a quelque chose qui est en pièce
24 jointe, et sur la base de la rétroaction du premier ministre,
25 ç'a été modifié.

26 Bon, est-ce que ça reflète un changement qui
27 serait apporté par rapport à ce dont on vient de parler, de
28 ce que vous savez?

1 **M. BRIAN CLOW:** Alors nous n'avons vu cet
2 échange de courriels que dans les dernières semaines en
3 préparation de la comparution ici. Ça semble découler de
4 cette réunion dont on vient de parler. Et je spéculer dans un
5 sens, mais il semble qu'il y ait eu une discussion au sein du
6 SCRS à propos des inexactitudes qu'on a soulignées dans le
7 renseignement sous-jacent.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je réalise que c'est
9 pas votre document et qu'il y a beaucoup de parties cachées,
10 mais je voulais simplement établir ce lien. Merci.

11 Alors, Monsieur le greffier, pouvez-vous
12 afficher CAN 0005461, s'il vous plait?

13 **--- PIÈCE No. CAN 5461:**

14 FI Efforts against Dong Han

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Le prochain sujet
16 dont on va parler avec les témoins ici sont des accusations
17 d'irrégularités dans la course à la nomination de Don Valley
18 North en 2019. Ce que nous avons ici, c'est un document qui a
19 été vu sous différentes formes devant la Commission ces
20 derniers jours, et comme vous le savez, cela représente une
21 séance d'informations donnée aux représentants du Parti
22 libéral ayant une cote de sécurité le 28 septembre 2019.

23 On n'en sait pas beaucoup plus à propos de ce
24 qui s'est passé par la suite, donc, Monsieur Broadhurst, vous
25 êtes peut-être le mieux placé pour nous parler un petit peu
26 de ce qui s'est passé par la suite.

27 **M. JEREMY BROADHURST:** Bien sûr. Alors, comme
28 vous l'avez dit, il y avait des représentants du Parti

1 libéral qui avaient une cote de sécurité au niveau secret
2 conformément au nouveau protocole mis en place pour les
3 élections de 2019 pour la campagne qui permettait aux
4 représentants du renseignement de la Sécurité nationale de
5 parler aux parts de préoccupations qui pourraient
6 potentiellement surgir.

7 Deux individus du Parti libéral ont eu une
8 réunion avec des représentants du renseignement où on leur a
9 donné de l'information concernant des irrégularités
10 potentielles qui ont eu lieu autour de la nomination libérale
11 pour Don Valley North. Je n'étais pas un de ces individus,
12 mais j'avais quand même ma cote de sécurité top secret à la
13 suite de mon travail aux Affaires étrangères, et nous avons
14 parlé aux représentants de la Sécurité, dans le cas où ceci
15 se ferait, les représentants libéraux avec leur cote de
16 sécurité pourraient m'en parler. Donc, je leur ai parlé, ils
17 m'ont donné l'information qu'ils avaient reçue des
18 représentants du renseignement à cette réunion.

19 J'ai contacté les hauts représentants du BCP
20 pour être sûr que je comprenais bien l'information qui avait
21 été donnée, pour voir s'il y avait plus de contexte ou
22 d'informations à glaner de leur part, et j'ai déterminé que
23 c'était quelque chose qui devait être porté à l'attention du
24 premier ministre, donc j'ai cherché la première occasion de
25 le faire.

26 Je crois que le briefing avait lieu le
27 vendredi durant la campagne nationale. Bien sûr, le premier
28 ministre était sur la route la plupart du temps, mais il

1 revenait dans la région de la capitale nationale cette fin de
2 semaine là, donc j'ai pu l'informer de la substance de
3 l'information qui nous avait été communiquée. J'ai pu lui
4 communiquer le dimanche.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, c'est assez
6 impressionnant de mémoire.

7 Je vais simplement demander au greffier
8 d'afficher le résumé du témoin à nouveau pour le résumé 68.
9 Descendre au paragraphe 26.

10 Alors, ça, c'est le point dans votre résumé,
11 ce point a été examiné, Monsieur Broadhurst. Alors, je vais
12 vous demander : pourquoi pensez-vous que c'était nécessaire
13 d'informer le premier ministre sur cette question?

14 **M. JEREMY BROADHURST:** Alors, on nous
15 présentait de l'information venant de rapports de
16 renseignement suggérant qu'il aurait pu y avoir des
17 irrégularités dans le processus de nomination du Parti
18 libéral pour un candidat dans les élections générales. Pour
19 moi, c'est assez important pour penser que le chef du parti
20 voudrait en être informé et faire des déterminations, à
21 savoir s'il y avait quelque chose à faire d'après lui.

22 Je lui ai donné l'information et, sur la base
23 de l'information dont nous disposions à ce moment-là et
24 d'après ce qui, pour moi, était une barre très élevée pour
25 changer un résultat démocratique, j'ai recommandé au premier
26 ministre qu'aucune action ne soit entreprise.

27 J'ai jouté en plus d'avoir reçu cette
28 information par les canaux officiels, je me suis assuré qu'on

1 fasse un examen de nos propres procédures pour voir si les
2 représentants des partis à la réunion de nomination avaient
3 fait état d'irrégularités.

4 Dans ces réunions de nomination, il y a une
5 procédure pour que les différents partis puissent remettre en
6 question la légitimité des électeurs qui se présentent pour
7 voter. Donc, je voulais juste voir s'il y avait un nombre
8 normal de contestations ou des irrégularités de ce côté-là.

9 Et dans le cadre des règles du Parti libéral,
10 nous avons un processus pour remettre en question la validité
11 de la réunion de nomination. Si on pense qu'il y a de grands
12 problèmes administratifs ou si la réunion a été effectuée de
13 façon inappropriée ou quoi que ce soit, ils ont l'occasion de
14 le contester. Nous avons un organe quasi judiciaire au sein
15 du Parti libéral qui examinerait les preuves et émettrait un
16 jugement là-dessus. Ç'a été utilisé un certain nombre de fois
17 au fil des années.

18 Personne n'a soulevé de telles contestations
19 dans ce cas-ci, il n'y a pas eu de contestations anormales,
20 il n'y a pas eu d'irrégularités à signaler, et l'expérience
21 du parti au niveau des bénévoles qui faisaient fonctionner la
22 réunion, il n'y avait rien d'inhabituel. C'était une
23 nomination très contestée, c'était très occupé, mais il n'y a
24 rien qui est transparu comme étant anormal ou irrégulier.

25 Donc, sur la base de cela et le fait qu'à ce
26 stade il y avait des rapports de renseignement, mais pas de...
27 donc, beaucoup de lacunes et de questions qui demeuraient,
28 des centaines de personnes étaient venues exprimer leur

1 volonté démocratique, je pensais que, bon, la barre pour
2 renverser ce résultat, surtout parce qu'on n'aurait pas de
3 moyens d'en parler parce que c'était basé sur les rapports de
4 renseignement, cette barre devait être placée très, très
5 haut. Donc, j'ai formulé cette recommandation au premier
6 ministre tout en présentant toutes les informations qu'on
7 avait là-dessus et il a décidé à ce moment-là qu'il n'y avait
8 pas d'action à entreprendre de sa part. Et, bien sûr, nous
9 savions que l'on en entendrait parler davantage s'il y avait
10 plus de rapports de renseignement, mais à ce stade-là, il n'y
11 avait rien à faire.

12 Et je devrais aussi indiquer que les
13 représentants du renseignement, alors qu'ils nous donnaient
14 l'information, à aucun moment n'ont formulé de
15 recommandations. Ils voulaient juste qu'on soit informés que
16 cette accusation existait, mais ils ne formulaient pas de
17 recommandations que le parti fasse quoi que ce soit. Ils ne
18 recommandaient pas non plus que le premier ministre
19 entreprenne une action ou une autre, ils voulaient simplement
20 que nous disposions de l'information qu'ils avaient à ce
21 moment.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que c'est
23 quelque chose que vous attendiez d'eux, de la part des
24 agences de renseignement?

25 **M. JEREMY BROADHURST:** Alors, ça, c'était un
26 nouveau processus, c'est quelque chose que notre gouvernement
27 avait mis en place pour essayer de répondre aux
28 préoccupations accrues de l'ingérence étrangère qui se

1 voyaient de par le monde et nous voulions un mécanisme où il
2 pourrait y avoir une interaction entre les partis politiques
3 et les représentants de Sécurité nationale du renseignement.
4 Donc, c'était un processus tout nouveau et on ne savait pas
5 trop comment ça allait se dérouler, mais ça aurait été très
6 surprenant pour moi, et j'étais un petit peu impliqué dans le
7 travail de la création de tout cela, mais ça aurait été très
8 surprenant pour moi si les représentants du renseignement
9 pensaient que c'était leur place de conseiller un parti de
10 laisser tomber un candidat ou non. Ce n'était pas mis sur
11 pied pour que ce soit un processus de vérification pour les
12 partis, c'était juste un échange d'informations avec les
13 partis. Ce n'est pas la prérogative des représentants du
14 renseignement d'émettre ce genre de recommandations et
15 beaucoup de gens seraient d'accord avec cette évaluation ou
16 ont accepté publiquement cette évaluation.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, laissons 2019
18 et...

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous venez de dire qu'il
20 y avait des lacunes qui demeuraient à l'époque. Est-ce que
21 vous avez demandé à quiconque de regarder plus en profondeur
22 dans la question à ce moment-là?

23 **M. JEREMY BROADHURST:** Alors, lorsque j'ai
24 consulté les représentants de sécurité après le briefing que
25 le représentant de parti avait eu, je voulais comprendre que
26 cela nous signalait des accusations qu'il y avait peut-être
27 un plan pour le faire, alors j'ai demandé s'il y avait assez
28 de choses pour dire qu'il s'agissait de savoir si des gens

1 qui n'auraient pas pu voter durant la nomination ont voté
2 légalement. Alors, j'ai demandé s'il y avait des preuves avec
3 les bus, des noms vers lesquels ils pouvaient nous orienter
4 pour évaluer s'il y avait des preuves que des gens qui
5 n'avaient pas le droit de voter avaient voté, et à ce moment-
6 là on ne m'a pas donné ces informations.

7 Et, bon, je le comprenais, les rapports de
8 renseignement ne sont pas présentés comme mis en accusation
9 ou comme étant la vérité, c'est simplement « cette accusation
10 existe, elle est assez crédible pour qu'on vous en fasse
11 part, mais on ne peut pas vous dire voilà qui a voté
12 illégalement ». On ne pouvait pas pointer du doigt, il n'y
13 avait pas une photo du bus, « voilà le bus dont on parle »,
14 donc c'était à ce stade simplement du oui-dire, « voilà ce
15 qui peut être partagé avec vous ». Et on a fait de notre
16 mieux pour évaluer, de par cette information, si on pouvait
17 voir quelque chose d'inapproprié ou non.

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, simplement pour
19 être sûre que je comprenne bien votre réponse, j'en déduis
20 que vous n'avez pas demandé à quiconque de vérifier ces
21 éléments à ce moment-là.

22 **M. JEREMY BROADHURST:** Non, non.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous avez reçu
24 l'information...

25 **M. JEREMY BROADHURST:** Exact.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** ...vous avez informé le
27 premier ministre, mais vous n'avez pas demandé d'informations
28 supplémentaires à ce stade.

1 **M. JEREMY BROADHURST:** En effet, non. À ce
2 stade, comme je viens... en tant que quelqu'un qui menait une
3 campagne nationale, ça aurait été inapproprié pour moi de
4 donner une direction à des fonctionnaires sur comment ils
5 devraient faire leur travail.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Mais vous n'avez pas
7 demandé à quiconque au sein de votre parti de faire ça?

8 **M. JEREMY BROADHURST:** Alors, nous avons
9 examiné notre propre processus de nomination avec cette
10 information en tête pour voir si quelque chose ressortait
11 comme étant irrégulier et sur la base de cet examen, nous
12 n'avons rien vu qui ressortait comme étant anormal. Et, en
13 fait, dans beaucoup de ces nominations, parfois on voit des
14 irrégularités.

15 Mais au bout du compte, il y a une limite à
16 ce que le parti peut faire, on n'est pas une organisation
17 d'enquête. Nous avons examiné la conduite de la réunion, on a
18 examiné s'il y avait eu des plaintes à propos de la réunion.
19 À ce stade, sans devenir plus spécifique, je ne sentais pas
20 que le parti pouvait faire plus.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Très bien. Merci.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, juste pour que
23 ce soit clair aux fins du procès-verbal, vous avez posé des
24 questions sur le moment au sein du parti.

25 **M. JEREMY BROADHURST:** Absolument.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Mais vous n'avez pas
27 demandé plus de renseignements.

28 **M. JEREMY BROADHURST:** C'est ça. J'avais

1 demandé aux représentants du renseignement s'il y avait
2 quelque chose d'autre qui pouvait nous être donné, il n'y
3 avait rien de plus. Donc, j'ai eu l'impression qu'on avait
4 pris toutes les mesures possibles au niveau du parti. Et
5 souvenez-vous que j'avais l'obligation de ne pas révéler à
6 quiconque, y compris les gens auxquels je peux... à propos
7 desquels je posais des questions, la nature du rapport des
8 renseignements, donc je ne pouvais poser que des questions
9 d'ordre général sur la conduite de la réunion, mais étant
10 satisfait par ces réponses quant au fait qu'il n'y avait pas
11 d'évènements alarmants qui correspondaient aux rapports de
12 renseignement.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors maintenant,
14 quittons 2019 et passons à 2021.

15 Alors, Monsieur le greffier, je vais demander
16 d'afficher CAN 001082.

17 Alors, c'est un document similaire, c'est un
18 briefing qui a été donné aux représentants du Parti libéral
19 ayant une cote de sécurité en 2021. Je crois que la date
20 c'était autour du 12 septembre 2021.

21 Et, Monsieur Broadhurst, à nouveau, je crois
22 que vous êtes le mieux placé pour nous dire ce que vous
23 pouvez nous dire sur la base des documents qui sont
24 disponibles dans ce forum. Que s'est-il passé?

25 **M. JEREMY BROADHURST:** Ça faisait partie d'un
26 processus semblable qui permettait aux responsables du
27 renseignement de révéler certains rapports aux partis
28 politiques pendant la campagne électorale. Dans ce cas, une

1 question d'ingérence étrangère a été portée à l'attention des
2 partis politiques qu'il n'y avait pas de mesures ni de suivis
3 demandés. C'était presque la fin de la campagne, le document
4 est en date du 11 septembre.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je vais demander au
6 greffier de dérouler le document pour qu'on voie le contenu
7 du document. Merci.

8 Allez-y.

9 **M. JEREMY BROADHURST:** Donc, dans ce cas,
10 c'était un rapport d'informations auquel nous n'avons pas
11 donné suite. Le premier ministre, s'il avait été accessible,
12 j'aurais partagé des renseignements avec lui, mais c'était la
13 fin de la campagne, il était sur la route. On parle de la
14 course finale. J'ai regardé sur le plan logistique pour voir
15 si on pouvait dégager du temps pour qu'on se parle, ça ne
16 semblait pas possible, donc j'ai décidé de partager ces
17 renseignements après l'élection le plus vite possible, et
18 c'est ce qui a été fait.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, vous n'avez pas
20 avisé le premier ministre pendant l'élection, mais vous
21 l'avez fait après. D'accord.

22 Si on regarde une partie du document qui est
23 affiché, on dit :

24 « Nous regrettons de vous informer de
25 cette activité et comprenons les
26 difficultés associées aux limites de
27 ce que vous pouvez faire. Il vous est
28 fourni à titre d'information et les

1 Est-ce que c'est quelque chose dont vous
2 aviez connaissance après l'élection de 2021?

3 **M. JEREMY BROADHURST:** Pendant l'élection de
4 2021, je n'avais pas connaissance d'allégations selon
5 lesquelles il y aurait eu une mésinformation ou une
6 désinformation provenant d'un État étranger. Cependant, le
7 fait que le thème de la plateforme politique du Parti
8 conservateur et de ses liens avec la Chine, c'était un sujet
9 dont on parlait beaucoup avant et pendant la campagne, et de
10 la façon dont ce thème était accueilli par la communauté
11 chinoise de tout le pays, en particulier que les gens
12 formulaient des théories lors de la campagne électorale.
13 C'était un débat public qui avait lieu, et on observait que
14 cela avait un impact significatif sur l'électorat.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** <Non interprété>

16 **M. BRIAN CLOW:** Presque après l'élection,
17 nous avons entendu parler des allégations faites par le Parti
18 conservateur.

19 Mais je voudrais revenir au document, cela
20 provient ici du SCRS parce qu'il y a beaucoup de gens qui
21 disent que cette désinformation alléguée a été confirmée
22 comme provenant de la Chine, donc... mais en fait, au bas du
23 document, on dit le contraire. On dit dans la dernière phrase
24 qu'il n'y a pas eu de directives provenant de la Chine.

25 **M. JEREMY BROADHURST:** Ces thèmes étaient
26 évoqués dans les principaux médias et parfois c'était même
27 des sources du Parti conservateur qui contribuaient à ce
28 débat en pensant que ça serait positif dans la campagne

1 électorale. Donc, ce n'était pas limité à WeChat ni à des
2 médias en langue chinoise. Je dirais que c'était un élément
3 essentiel de la campagne électorale de 2021.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Autres observations
5 avant que je passe au prochain document?

6 **M. JEREMY BROADHURST:** Je vais m'en tenir là.

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur le greffier,
8 pouvez-vous, s'il vous plait, nous montrer le document
9 suivant, CAN.SUM 13. Descendez un petit peu, s'il vous plait,
10 pour qu'on passe la page des avertissements.

11 Alors là, il s'agit des préférences
12 partisanes exprimées par la République populaire de Chine
13 lors de l'élection de 2019 et de 2021. On parle du fait que
14 certains responsables chinois ont exprimé des préférences
15 politiques.

16 Ensuite, au paragraphe 4, on dit que :

17 « En 2021, on a signalé que certains
18 fonctionnaires chinois au Canada ont
19 exprimé des préférences pour un
20 gouvernement minoritaire libéral. »

21 Est-ce que vous aviez conscience de cela lors
22 de l'élection de 2021?

23 **Mme KATHERINE TELFORD:** Non. Et j'irais plus
24 loin, ça nous a étonnés lorsqu'on a appris cela bien plus
25 tard que ce genre de renseignements existait étant donné
26 l'état des relations entre les deux pays à ce moment-là
27 pendant ces deux périodes électorales. Évidemment, c'est
28 Patrick qui était plus étroitement lié à cela, mais on

1 essayait de faire revenir les deux Michael au Canada, on
2 essayait de rallier des pays du monde entier pour appuyer le
3 Canada auprès de la Chine pour soutenir les deux Michael qui
4 avaient été arbitrairement détenus. Donc, ça nous a étonnés
5 pour nous lorsqu'on a appris cela.

6 **M. PATRICK TRAVERS:** Non, moi, à titre de
7 conseiller principal en matière d'affaires internationales,
8 j'aurais été très étonné de voir cela. On était au beau
9 milieu d'une campagne internationale pour faire revenir les
10 deux Michael au Canada. Les relations avec la Chine étaient
11 très tendues, à juste titre, donc ça aurait été très
12 surprenant.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** <Non interprété>

14 **M. JEREMY BROADHURST:** [...] étant donné le
15 libellé du formulaire, cela se limite à certains
16 fonctionnaires chinois au Canada.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** C'est exact.

18 Madame Telford, est-ce que vous pouvez dire
19 quand est-ce que vous avez appris cela?

20 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je crois que c'était
21 après les fuites.

22 **M. PATRICK TRAVERS:** Et il y a eu d'autres
23 discussions.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur le greffier,
25 vous pouvez retirer le document.

26 On va passer maintenant à des rapports
27 d'information précis sur l'ingérence étrangère qui ont été
28 communiqués avant et après les fuites.

1 Alors, on va commencer par le document
2 CAN 10A03 (sic)⁴. Descendez un petit peu jusqu'au texte.

3 **--- PIÈCE No. CAN 10803:**

4 Handwritten Notes of K. Telford

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je crois que, Madame
6 Telford, ce sont vos notes. Est-ce que vous pouvez nous
7 donner la date approximative de ces notes et en quoi elles
8 consistaient?

9 **Mme KATHERINE TELFORD:** On pense que la date
10 est de 2018, c'était un breffage avec le ministre Gould qui
11 travaillait pour protéger notre démocratie, ce qui a abouti à
12 la création du panel et du SITE. Oui, à gauche, on dit qu'il
13 y a eu quatre femmes et sept hommes, c'est ce que dit le
14 petit gribouillis à gauche.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et vous dites que
16 vous pensiez que, donc vous ne vous rappelez pas cette
17 réunion précisément?

18 **Mme KATHERINE TELFORD:** Non.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous pouvez enlever
20 le document, Monsieur le greffier. Je voudrais ensuite
21 montrer le document CAN DOC 13. Ah non, c'est pas ça. On n'a
22 pas de notes, non, on le cite à la page 9 de ce document.

23 Donc, ça, c'est une réunion d'information qui
24 a eu lieu le 9 février 2021. Monsieur Travers, je crois que
25 vous avez assisté à cette réunion?

26 **M. PATRICK TRAVERS:** [...]

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et Madame Telford

⁴ CAN 10803, selon le canal du parquet.

1 aussi?

2 **M. PATRICK TRAVERS:** C'était pas inhabituel à
3 ce moment-là que le premier ministre reçoive des réunions
4 d'information thématiques. Ce dont je me souviens, c'est que
5 c'était une discussion générale sur l'état de l'ingérence
6 étrangère qui comprenait différents États et différentes
7 tactiques utilisées, et Don Valley North a été abordé,
8 c'était une mise à jour très générale.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous pouvez retirer
10 le document, Monsieur le greffier.

11 Monsieur le greffier, je voudrais vous
12 demander de nous montrer le document suivant, [CAN 17998], et
13 il s'agit d'une réunion... d'une série de réunions qui ont eu
14 lieu à l'automne 2022.

15 **--- PIÈCE No. CAN 17998:**

16 Handwritten Notes of B. Clow &
17 Meeting Invitation

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, nous avons déjà
19 entendu des témoignages de la greffière du Conseil privé.
20 Elle a expliqué qu'il y a eu trois réunions, le 13, et puis
21 le 28 septembre à l'intention du Bureau du Premier ministre,
22 et puis ensuite il y a eu une réunion d'information pour le
23 premier ministre.

24 Alors, je crois que, ça, ce sont vos notes de
25 la réunion du 28, Monsieur Travers (sic)?

26 **M. BRIAN CLOW:** Lorsque les fonctionnaires ou
27 lorsque le premier ministre veulent qu'on soit au courant de
28 quelque chose, à ce moment-là ils convoquent une réunion

1 d'information ou bien viennent nous parler. Voilà un exemple
2 de cela.

3 Donc, quelques jours avant le 28 septembre en
4 2022, les fonctionnaires se sont adressés à nous par
5 l'intermédiaire du Bureau et du NSIA. Bon, alors là, la
6 première fois, ils ont passé en revue les éléments, il y a
7 une série d'invitations lancée par l'ambassadeur de Chine au
8 Canada adressée à différents ministres pour une réunion à
9 Montréal. La réunion devait avoir lieu dans une entreprise,
10 donc ça aurait été une entreprise, les ministres et
11 l'ambassadeur de Chine.

12 Le Service du renseignement de sécurité en a
13 eu vent et a dit que « attention », qu'il s'agissait de
14 tactiques de la Chine pour amener une personne dans un
15 environnement où elle serait à l'aise. Donc, on a demandé :
16 « Mais qu'est-ce que vous avez l'intention de faire? », donc,
17 le Service a dit qu'il allait communiquer avec les ministres,
18 et ça, j'en ai eu connaissance très récemment, la réunion n'a
19 jamais eu lieu. Mais c'est un exemple d'une situation dont on
20 serait informés.

21 Et le reste de la réunion, sur lequel je ne
22 peux pas vous donner de détails, portait sur l'ingérence
23 étrangère, mais ce n'était pas lié au fédéral.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** C'est utile.

25 Merci, Monsieur le greffier. Vous pouvez
26 retirer ce document.

27 Et on va maintenant montrer le document
28 CAN 015842.

1 Alors, ça, ce sont des notes de breffage qui
2 ont été préparées pour le directeur du Service canadien du
3 renseignement de sécurité pour la réunion du 27, et ce matin,
4 la greffière nous en a parlé.

5 Je pense que vous avez examiné ce document.
6 Est-ce que cela représente le souvenir que vous gardez de
7 cette réunion?

8 **M. BRIAN CLOW:** Non. Ces puces que nous avons
9 seulement vues en préparation de notre comparution ici ne
10 ressemblent pas à ce qu'a dit... ce qu'on a dit au premier
11 ministre lors de la réunion du 27 octobre. Ça correspond au
12 breffage qu'on a reçu, Patrick et moi, un mois plus tard. Il
13 ne s'agit pas d'ingérence étrangère liée à l'élection
14 fédérale.

15 Donc, la réponse est non. Cette information
16 n'a pas été précisément présentée au premier ministre lors de
17 cette réunion.

18 **M. JEREMY BROADHURST:** Ce n'est pas à quoi
19 ressemble une note de renseignements parce que, là, il n'y a
20 pas eu de processus de validation. Ça ne nous a jamais été
21 dit, alors nous n'avons jamais entendu dire cela. Nous
22 n'avons jamais eu connaissance de ce que dit le document.

23 **L'INTERPRÈTE:** Madame la commissaire demande
24 à ce qu'on remonte dans le document.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur le greffier,
27 je voudrais examiner le document CAN 4079. Si on peut
28 descendre lentement pour que les témoins puissent en prendre

1 connaissance.

2 Ce document semble aussi être lié à la
3 réunion d'information qui a eu lieu à cette date. Pouvez-vous
4 dire si cela représente de l'information qui, vous pensez, a
5 été communiquée le 27 octobre?

6 **M. BRIAN CLOW:** En général, ça ne ressemble
7 pas à ce qu'on a dit au premier ministre le 27 octobre. Oui,
8 la Chine faisait certainement partie de cette réunion
9 d'information, mais pas l'information que vous voyez ici.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et le dernier
11 document que nous allons afficher, c'est le document
12 CAN 009803.

13 **--- PIÈCE No. CAN 9803:**

14 Handwritten Notes of K. Telford

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, là encore, ce
16 sont des notes manuscrites et je crois que ce sont vos notes,
17 Madame Telford?

18 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que vous
20 pouvez nous dire ce que vous avez noté là?

21 **Mme KATHERINE TELFORD:** Alors, ce dont je me
22 souviens et ce sur quoi je peux m'exprimer, vous voyez qu'à
23 droite il y a eu trois affaires dont on a parlé et il
24 s'agissait d'une conversation [...] quelqu'un peut dire
25 quelque chose, peut dire qu'il a fait quelque chose, mais ça
26 ne veut pas nécessairement dire que ça a eu lieu.

27 Donc, alors on parlait aussi du seuil établi
28 pour atteindre l'ingérence et on a dit que parfois il y a des

1 analyses incorrectes ou des renseignements.

2 Mais je n'arrive pas à tout reconstituer à
3 cause de la classification, mais aussi parce que je ne sais
4 pas exactement ce qu'on voit.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors là, on parle
6 d'amplifier le narratif de la Chine. Qu'est-ce que vous en
7 dites?

8 **Mme KATHERINE TELFORD:** [...] je pense que je
9 parle du Parti communiste chinois. Ça pourrait être cela.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Ça pourrait être
11 cela?

12 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, on peut
14 enlever ce document.

15 Et maintenant, on va passer à des rapports
16 d'information qui ont eu lieu après les fuites. Je pense
17 qu'il y en a un certain nombre, mais on va seulement en voir
18 quelques-uns.

19 [Aucune interprétation]

20 On parle du 21 février 2021. Passons
21 rapidement pour que les témoins puissent savoir de quoi il
22 s'agit, et ensuite je passerai à un autre document.

23 Alors, passons au prochain document

24 [CAN017675].

25 **--- PIÈCE No. CAN 17675:**

26 Handwritten Notes of B. Clow &

27 Meeting Invitation

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Passons à la deuxième

1 page de ce document.

2 Donc, Monsieur Clow, ce sont vos notes de
3 cette réunion du 23 février 2023. Je vous demanderais donc de
4 nous les expliquer en détail.

5 **M. BRIAN CLOW:** Eh bien, pour vous mettre en
6 contexte, à l'époque, il y a eu des fuites dans les médias.
7 Le *Globe and Mail* avait fait un récit quelques jours
8 auparavant avant la réunion du 23 mars quand les
9 fonctionnaires ont rencontré le premier ministre pour les
10 reportages dans les médias. Alors, voici la version du
11 personnel. Jeremy et moi avions rencontré la CNRS et le
12 directeur du SCRS et nous avons parlé de ce qui a été révélé
13 dans les médias.

14 Il n'y avait pas de recommandations dans mes
15 notes, il n'y avait pas de nouvelles informations, mais nous
16 avons parlé de ce qui était véridique ou non dans les médias,
17 nous avons parlé de la circulation de l'information. Au bas,
18 il y a des notes, « JT », Jodi Thomas :

19 « Nous allons mieux faire pour ce qui
20 devrait être lu. »

21 Alors, nous reconnaissons le fait qu'il y a
22 toutes sortes de nouvelles informations dans les médias, des
23 choses qu'on n'avait pas vues auparavant, c'était un enjeu
24 pour nous.

25 « DV n'a pas donné ce conseil, ne
26 l'aurait jamais donné. »

27 C'était le directeur du SCRS qui n'avait pas
28 fait de recommandations pour ce qui est de la situation dans

1 la circonscription de Don Valley North également remontant à
2 2019.

3 Alors, ici on voit que dans la... j'ai écrit
4 que Jodi Thomas a dit qu'ils « examin[eront] la possibilité
5 de donner des conseils aux politiques ». Pas de conseils ont
6 été donnés. Mes notes reflètent la discussion qui a eu lieu.
7 Mais pour ce qui des notes d'information que vous venez de
8 nous montrer qui ont fait les manchettes à Ottawa hier,
9 encore une fois, la plupart de l'information dans ce document
10 d'information qui était pour le directeur du SCRS, cette
11 information en grande partie ne nous concernait pas, même
12 s'il y a eu des conclusions au bas du document. On parle ici
13 d'une note d'information présentée à quelqu'un qui nous a
14 donné une séance d'information. Ça ne veut pas dire que cette
15 personne-là a choisi de partager ces informations avec nous.

16 **M. JEREMY BROADHURST:** À l'époque de ces
17 fuites, donc, des renseignements avaient été pris hors
18 contexte et on apprenait des choses en même temps que le
19 public. Alors, on voulait travailler avec les agences de
20 renseignement pour créer le contexte général, savoir quelles
21 étaient les sources du renseignement. On voulait avoir une
22 image générale et complète, qu'on n'a pas eue avec les
23 fuites.

24 Alors, les notes d'information, je ne sais
25 pas pourquoi elles étaient préparées pour cette réunion-là.
26 La réunion était pour partager de l'information de la part
27 des agences de sécurité avec nous. Cela évidemment n'était
28 pas inclus dans les fuites, mais c'était la seule façon de

1 mettre ces fuites dans leur bon contexte.

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Allons jusqu'au bas
3 de ce document.

4 Monsieur Clow, désolée, est-ce que vous
5 vouliez ajouter quelque chose?

6 **M. BRIAN CLOW:** Oui, je voulais revenir sur
7 la note précédente, mais je peux parler de celle-ci.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Clow, est-ce
9 que vous pouvez nous dire si vous vous rappelez de ce que
10 monsieur Vigneault a dit?

11 **M. BRIAN CLOW:** Alors, nous avons lu ce qui
12 était dans les médias, et d'après ce que je me rappelle, le
13 directeur du SCRS a dit que ces 11 candidats n'avaient pas
14 reçu des séances d'information avant que ces fuites aient eu
15 lieu.

16 Si vous remontez dans mes notes, il y a une
17 confirmation du directeur du SCRS, on parle ici d'un montant
18 de 250 000 \$ qui revenait dans les reportages dans les
19 médias. Les médias ont rapporté que cet argent allait
20 directement au candidat et le directeur du SCRS nous a
21 confirmé encore une fois que cette conclusion n'était pas
22 ferme, que le SCRS n'avait pas atteint cette conclusion-là.

23 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je crois que c'est
24 tout pour ce document. Passons au document du 20 mars, mais
25 je pense que nous en avons déjà parlé. Alors, passons au
26 28 mars, Monsieur le greffier, CAN 107672.

27 **(COURTE PAUSE)**

28 Il semble que le document manque.

1 Est-ce qu'on devrait prendre un instant parce
2 que je veux revenir sur ce document?

3 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

4 Nous allons faire une pause de 5 minutes.

5 --- La séance est suspendue à 15 h 28

6 --- La séance est reprise à 15 h 32

7 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

8 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
9 étrangère a repris.

10 --- Mme KATHERINE TELFORD, Sous la même affirmation:

11 --- M. JEREMY BROADHURST, Sous la même affirmation:

12 --- M. BRIAN CLOW, Sous la même affirmation:

13 --- M. PATRICK TRAVERS, Sous la même affirmation:

14 --- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me SHANTONA CHAUDHURY (suite):

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous avez trouvé votre
16 document?

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui. Très bien.

18 Donc, il y a deux documents. Je vous
19 demanderais de montrer le premier et par la suite le
20 deuxième.

21 Premier document : 19497

22 --- EXHIBIT No./PIÈCE No. CAN 19497:

23 Handwritten Notes of B. Clow

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, vous voyez
25 qu'il y a des boîtes de texte :

26 « Briefing sur un rapport de
27 renseignement par rapport aux
28 allégations dans les médias indiquant

1 que Han Dong aurait avisé la
2 République populaire de Chine de
3 garder encore plus longtemps en
4 détention les deux Michael. »

5 Passons au prochain document [CAN 19498] qui
6 vient des notes de monsieur Clow, donc de la réunion de ce
7 jour-là.

8 **--- EXHIBIT No./PIÈCE No. CAN 19498:**

9 Handwritten Notes of B. Clow

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, Monsieur Clow,
11 je vous demanderais encore une fois de nous expliquer quelle
12 était la teneur de la discussion, surtout lorsque vous dites
13 que vous ne vouliez pas que le SCRS ait le mot final et les
14 options pour déclassifier?

15 **M. BRIAN CLOW:** Le premier document que vous
16 avez montré était entièrement caviardé, c'était mes notes qui
17 révisaient la transcription de la conversation entre Han Dong
18 et qui portait également sur les allégations explosives que
19 Han Dong avait demandé à un fonctionnaire chinois de garder
20 en détention plus longtemps les deux Michael. Les médias, fin
21 février et début mars 2023, on posait des questions et nous
22 avons cherché à trouver les faits. Nous n'en avons pas
23 entendu parler avant que les rapports n'apparaissent dans les
24 médias.

25 Donc, ici, nous sommes un mois plus tard.
26 Après les reportages médiatiques, Han Dong avait quitté le
27 parti et nous avons eu plusieurs conversations sur comment
28 trouver la vérité sur ce document pour qu'on puisse prouver

1 que Han Dong n'avait pas demandé à ce que les deux Michael
2 restent en détention plus longtemps.

3 Alors, ici, « Option pour déclassifier », la
4 discussion portait autour de cela. Je ne me rappelle plus
5 exactement qui était dans la salle, mais on se demandait est-
6 ce qu'on pouvait rendre publiques certaines informations et
7 la conclusion était que non. Ce n'était pas possible. Alors,
8 on ne pouvait pas clairement défendre Han Dong contre cette
9 allégation erronée.

10 Encore, ici, on ne voulait pas... j'indique
11 dans mes notes, le SCRS ne devrait pas avoir le dernier mot.
12 Alors, lorsqu'il y a... un document est fuité dans les médias,
13 cela ne peut pas être le dernier mot, il faut trouver les
14 faits pour que la personne puisse se défendre et que les
15 Canadiens connaissent la vérité.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, vous dites qu'il y
17 a eu une... dans vos notes, vous indiquez une séance
18 d'information. C'était pour qui? [...]

19 **M. BRIAN CLOW:** Je ne sais plus.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** En haut, pourquoi avez-
21 vous écrit « David »?

22 **M. BRIAN CLOW:** Je ne sais pas. C'était peut-
23 être David McGuinty, c'était peut-être David Morrison. David
24 McGuinty est le président du Comité des parlementaires sur la
25 sécurité nationale; David Morrison est à Affaires mondiales
26 Canada. J'aurais peut-être voulu en discuter avec un de ces
27 deux hommes.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous ne pouvez pas nous

1 en dire plus au sujet de ce David?

2 **M. BRIAN CLOW:** Non.

3 **Me STEEVES:** Vous parlez ici du fait que
4 quelqu'un a été informé. Est-ce que cela aurait pu être
5 David?

6 **M. BRIAN CLOW:** Je ne me rappelle plus.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Passons à CAN 107676.
9 Donc, voici le dernier document sur lequel je
10 vais vous poser des questions.

11 Voici des notes d'une réunion qui a eu lieu
12 le 18 mai 2023.

13 Si on peut aller un peu plus loin en bas.

14 Alors, nous avons entendu le greffière parler
15 de cette réunion ce matin. Alors, Monsieur Clow, voici vos
16 notes manuscrites et j'aimerais que vous nous aidiez à
17 comprendre ce que vous avez écrit ici. Il nous reste environ
18 3 minutes.

19 Alors, expliquez-nous ce qui s'est dit à
20 cette réunion, qui était présent, et pourquoi on a parlé de
21 certains enjeux.

22 **M. BRIAN CLOW:** Alors, encore une fois,
23 c'était une réunion qui est venue après les fuites dans les
24 médias. Certains ministres étaient présents, monsieur
25 LeBlanc, monsieur Mendicino, madame Joly y étaient, ainsi que
26 monsieur Blair. Le premier ministre, les ministres et moi
27 recevions des mises à jour régulières sur ce qui était vrai,
28 sur ce qui n'était pas vrai par rapport aux reportages dans

1 les médias et le ministre Blair était au « fu » des mêmes
2 informations que nous. Mais il y avait tellement de nouvelles
3 informations qui étaient rendues publiques rapidement et
4 beaucoup d'allégations étaient faites dans ces médias.

5 Alors, au milieu de la page, on voit ici
6 « Indian FL » en 2019, ensuite « Opportunistic », ensuite
7 « Pakistani », « la Russie, l'Iran », on parle ensuite de
8 menaces physiques ou menaces, plutôt, à l'intégrité physique
9 des députés, de leurs familles, on parle ici des préférences
10 partisans potentielles de la Chine. Ensuite, vous parlez de
11 WeChat, des circonscriptions individuelles.

12 Alors, c'était une note d'information pour
13 informer, pour mettre à jour les ministres?

14 **M. BRIAN CLOW:** Oui, absolument. Nous nous
15 demandions également qu'est-ce qu'on pourrait faire, qu'est-
16 ce qu'on devrait faire, quels gestes devaient être posés,
17 est-ce qu'il y avait des options pour un public, cette
18 information? Vous voyez ici que monsieur Mendicino avait dit
19 qu'on ne voulait pas parler non plus de Han Dong et de ce
20 qu'il aurait dit aux fonctionnaires chinois quant à la
21 détention des deux Michael.

22 En haut de la page, je note ce que les
23 fonctionnaires du SCRS nous avaient partagé. C'était peut-
24 être la première fois que certains de ces ministres
25 apprenaient certains des détails de ce qu'on voit ici.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je crois que c'est
27 tout le temps dont je dispose. C'était mes questions pour
28 aujourd'hui.

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

2 Il est maintenant 14 h 39. Nous allons faire
3 une pause, une pause de 20 minutes, et nous allons reprendre
4 à 16 heures.

5 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

6 La séance est en pause jusqu'à 4 heures.

7 --- La séance est suspendue à 15 h 40

8 --- La séance est reprise à 16 h 05

9 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

10 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
11 étrangère a repris.

12 --- Mme KATHERINE TELFORD, Sous la même affirmation:

13 --- M. JEREMY BROADHURST, Sous la même affirmation:

14 --- M. BRIAN CLOW, Sous la même affirmation:

15 --- M. PATRICK TRAVERS, Sous la même affirmation:

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** <Pas d'interprétation>

17 (COURTE PAUSE)

18 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me EMILY YOUNG:

19 **Me EMILY YOUNG:** Bon après-midi, chers
20 témoins.

21 Bonjour, Madame la commissaire.

22 Je suis la conseillère juridique pour Han
23 Dong, l'avocat pour Han Dong.

24 Nous voulons aller dans les détails de ce
25 dont vous avez parlé avec madame Chaudhury plus tôt.

26 Monsieur Broadhurst, vous avez parlé de
27 cette... d'avoir des personnes potentiellement nommées dans
28 des entrevues dans le contexte de la course aux élections

1 dans le North Valley. Souvenez-vous de cela?

2 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

3 **Me EMILY YOUNG:** Vous avez dit d'avoir
4 certains voteurs comme pratique régulière.

5 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

6 **Me EMILY YOUNG:** Est-ce que apporter le bus
7 pour certains voteurs, le transport par bus est de s'assurer
8 que certains membres du parti puisse voter dans une élection?

9 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

10 **Me EMILY YOUNG:** C'est pour des gens qui ont
11 des difficultés pour arriver au poste de vote, comme des
12 étudiants et des personnes âgées?

13 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui. Ça peut aussi
14 être d'autres personnes, mais c'est les personnes importantes
15 à noter.

16 **Me EMILY YOUNG:** Dans une nomination
17 contestée, est-ce qu'on va fournir des services de bus aussi?

18 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui, dans une
19 situation contestée, ce n'est pas inhabituel de le voir.

20 **Me EMILY YOUNG:** Donc, il n'y a pas de
21 controverse à y avoir des voteurs transportés par bus en
22 général?

23 **M. JEREMY BROADHURST:** Si ce transport est
24 financé par un des candidats, c'est une dépense qui va entrer
25 dans le cout de la pratique de l'élection. C'est pas
26 inhabituel de voir d'autres groupes qui apportent les
27 services de bus.

28 Je vais prendre l'exemple de si une

1 circonscription a un institut post-secondaire, alors un club
2 dans ce campus peut apporter des bus, des services de bus
3 pour transporter quiconque, nonobstant qui ils veulent
4 soutenir pour encourager le vote fait par les étudiants et
5 étudiantes.

6 Maintenant, si c'est organisé par les
7 candidats aux élections pour encourager leurs participants à
8 voter ou leurs membres, ce serait inclus dans les dépenses
9 électorales.

10 **Me EMILY YOUNG:** Vous avez parlé du rôle de
11 contestation dans le contexte d'une meilleure compréhension
12 des renseignements. Est-ce que le fait que le transport par
13 bus est une pratique commune dans les élections fait partie
14 d'une pratique, dans les agences des renseignements ne
15 pourraient peut-être pas être informées?

16 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je ne peux pas vous
17 donner les détails de cette conversation, mais je peux vous
18 dire que nous avons des conversations et des va-et-vient sur
19 le contexte politique et, oui, nous avons parlé de cette
20 question en particulier.

21 **Me EMILY YOUNG:** Je voudrais indiquer ici que
22 les agences des renseignements pourraient ne pas avoir le
23 contexte en particulier sans vous parler, par exemple?

24 **Mme KATHERINE TELFORD:** Nous avons parlé avec
25 les fonctionnaires en matière de sécurité qu'il y a bien plus
26 à faire quand nous parlons des processus politiques. Nous
27 avons essayé d'aider dans les clarifications dans ce sens et
28 je suis sûre que d'autres candidats l'ont fait aussi.

1 **Me EMILY YOUNG:** Et ce contexte politique
2 d'utiliser des formes de transport dans une course à la
3 nomination, est-ce que je pourrais dire que c'est un contexte
4 que les médias et la population en général ne pourraient pas
5 savoir en général?

6 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui, ça peut être
7 vrai en général parce que les nominations ne sont pas des
8 processus très bien compris. C'est différent pour chaque
9 parti. Il y a des nominations assez contestées qui sont
10 différentes d'autres nominations qui sont moins compétitives
11 où il y a plusieurs candidats. Il y a aussi le contexte rural
12 contre le contexte urbain. Donc, il y a plusieurs contextes
13 qui entrent en jeu.

14 **Me EMILY YOUNG:** Est-ce qu'il serait juste de
15 dire que ce manque de compréhension sur le processus de
16 nomination peut contribuer à une mauvaise compréhension du
17 processus et que les gens pourraient le percevoir comme
18 néfaste?

19 **Mme KATHERINE TELFORD:** C'est possible.

20 **Me EMILY YOUNG:** Question pour Monsieur
21 Broadhurst, des questions sur les règles du Parti libéral qui
22 étaient en place en 2019. Ai-je raison de dire que les
23 personnes de 14 ans et plus peuvent devenir membres du Parti
24 libéral et voter dans une élection d'investiture?

25 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui, ils sont
26 considérés comme des libéraux investis.

27 **Me EMILY YOUNG:** Et ces membres jeunes
28 peuvent se joindre... adhérer à ce parti pour encourager le

1 mouvement des jeunes?

2 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui, c'est un
3 processus qui a été validé pendant plusieurs congrès, c'est-
4 à-dire le fait d'avoir un bassin plus large de votes qui est
5 bien plus large que ce qui est disponible dans les élections
6 générales.

7 **Me EMILY YOUNG:** Et dans une circonscription,
8 un voteur doit prouver qu'il est résident de cette
9 circonscription, n'est-ce pas?

10 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

11 **Me EMILY YOUNG:** Et donc, ce n'est pas une
12 exigence d'être un citoyen ou une citoyenne canadienne pour
13 voter. Ça considère...

14 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

15 **Me EMILY YOUNG:** Et ça dépend de là où il
16 vit, n'est-ce pas?

17 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

18 **Me EMILY YOUNG:** Et ça ne dépend pas de là où
19 il fréquente comme école, n'est-ce pas?

20 **M. JEREMY BROADHURST:** Exact. Quelqu'un
21 pourrait aller dans une école dans une circonscription et
22 vivre dans une autre circonscription, surtout dans un
23 environnement urbain.

24 **Me EMILY YOUNG:** Vous avez fait un témoignage
25 aujourd'hui que le Parti libéral n'a rien vu de bizarre dans
26 les élections de Don Valley Nord. Est-ce que c'est ça?

27 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui, nous n'avons pas
28 eu d'irrégularités, il n'y avait pas eu de difficultés

1 généralisées dans le meeting. Personne n'a mis au défi ou
2 contesté le résultat.

3 **Me EMILY YOUNG:** En plus de l'opposante de
4 monsieur Dong, n'est-ce pas?

5 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

6 **Me EMILY YOUNG:** Maintenant, on va passer aux
7 questions sur les deux Michael. Cette question s'adresse à
8 monsieur Clow parce qu'il prend des notes claires.

9 Monsieur Clow, vous avez dit qu'il y avait
10 une réunion le 28 mars 2023 sur les allégations dans les
11 médias concernant les deux Michael. N'est-ce pas?

12 **M. BRIAN CLOW:** Oui, c'était l'une de
13 plusieurs réunions sur la question où ce sujet a été mis sur
14 la table.

15 **Me EMILY YOUNG:** Concernant votre témoignage
16 à huis clos, vous avez dit qu'il n'y avait pas de compte
17 rendu sur l'appel, c'était simplement un résumé qui était
18 disponible. N'est-ce pas?

19 **M. BRIAN CLOW:** Oui, c'est ce que j'ai dit.

20 **Me EMILY YOUNG:** Et ce résumé était en
21 anglais, n'est-ce pas?

22 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

23 **Me EMILY YOUNG:** Et voilà pourquoi madame
24 Telford pouvait dire aux conseils à la Commission que la
25 traduction du mandarin vers l'anglais pourrait avoir eu des
26 problèmes?

27 **M. BRIAN CLOW:** Oui, ces inquiétudes ont été
28 soulevées en public.

1 **Me EMILY YOUNG:** Et ces problèmes de
2 traduction n'ont jamais été résolus?

3 **M. BRIAN CLOW:** Non.

4 **Me EMILY YOUNG:** Monsieur Clow, vous avez dit
5 que le rapport des allégations sur les deux Michael était
6 explosif et vous avez aussi dit que le rapport n'a pas
7 reflété les renseignements sur l'appel?

8 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

9 **Me EMILY YOUNG:** Au cours de ces audiences,
10 nous avons entendu des témoignages d'un directeur du SCRS et
11 d'autres hauts fonctionnaires concernant les limites et la
12 fiabilité des renseignements, comment compter sur ces
13 renseignements, les sources des renseignements, comment
14 corroborer ces renseignements qui peuvent être plus ou moins
15 fiables.

16 Quand nous considérons les renseignements,
17 est-ce que nous pourrions dire que tout cela doit être
18 considéré, toutes ces limites devraient être considérées?
19 Cette question est pour monsieur Clow.

20 **M. BRIAN CLOW:** Oui, je serais d'accord.

21 **Me EMILY YOUNG:** Donc, Monsieur Clow, ce que
22 vous avez dit devant la Commission est que la couverture
23 médiatique sur la question des deux Michael n'était pas une
24 réflexion faible de ce qui était au niveau des renseignements
25 sur ce problème.

26 **M. BRIAN CLOW:** Oui, c'est ce que je crois et
27 c'est ce que j'ai compris.

28 **Me EMILY YOUNG:** Vous avez aussi dit que vous

1 et votre équipe aviez des discussions pour savoir s'il
2 fallait déclassifier certaines informations pour pouvoir
3 clarifier ce qui a été rapporté dans les médias.

4 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

5 **Me EMILY YOUNG:** Parce que c'était
6 l'allégation qui disait que monsieur Dong avait dit à la
7 Chine de ne pas libérer les deux Michael et que cette
8 allégation était fausse.

9 **M. BRIAN CLOW:** C'est ça ma perspective et je
10 pense que c'est reflété dans le résumé public qui a été
11 publié.

12 **Me EMILY YOUNG:** Vous n'avez pas pu rendre
13 public cela avant cette audience publique, n'est-ce pas?

14 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

15 **Me EMILY YOUNG:** C'est tout pour moi.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Prochain à la barre,
17 l'avocat de Michael Chong.

18 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:**

19 **Me GIB van ERT:** Merci, Madame la
20 commissaire.

21 Je vais commencer avec monsieur Broadhurst.

22 Avant de présenter le document, je voudrais
23 vous poser certaines questions pour faciliter ma
24 compréhension de ce que vous avez dit au premier ministre à
25 cette réunion de septembre 2019. Je voudrais m'assurer que
26 nous n'entrons pas dans le domaine du confidentiel dans ce
27 forum, mais pour vous aider, nous pourrions vous présenter le
28 document que madame Chaudhury vous a montré plus tôt et c'est

1 CAN 005461.

2 Pouvons-nous afficher ce document, s'il vous
3 plait? Arrêtons-nous à ce niveau.

4 Vous voyez au coin du document que ce sont
5 des notes de breffage de SITE pour le Parti libéral, pour les
6 représentants du Parti libéral. Et donc, vous avez aussi dit
7 que ces informations vous ont été données et vous avez
8 transmis ces informations au premier ministre. Et donc, je
9 vais aller d'un point à l'autre et je voudrais voir si vous
10 pouviez expliquer si ce sont des informations que vous avez
11 transmises au premier ministre.

12 Premièrement, les allégations d'ingérence
13 étrangère de la part de la Chine dans la nomination,
14 l'investiture du Parti libéral dans Don Valley North. N'est-
15 ce pas, vous avez transmis cela?

16 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

17 **Me GIB van ERT:** Vous voyez un résumé à ce
18 niveau, le fait que les bus sont utilisés en soutien de
19 monsieur Dong sur la recommandation des hauts fonctionnaires
20 de la République populaire de Chine au Canada.

21 Est-ce que vous avez indiqué au premier
22 ministre qu'il y avait des soupçons que ces bus étaient
23 utilisés sur la recommandation ou la directive de la
24 République populaire de Chine?

25 **Me FREDERICK SCHUMANN:** L'avocat indique que
26 ce document a été transmis au premier ministre. Donc, peut-
27 être il faudrait demander au témoin s'il avait appris de
28 cette information qui est sur le document affiché à ce

1 niveau.

2 **Me GIB van ERT:** Oui, c'est exactement ce que
3 je veux dire.

4 Est-ce que vous étiez au courant de cela,
5 Monsieur Broadhurst? Est-ce que vous avez transmis cela au
6 premier ministre?

7 **M. JEREMY BROADHURST:** Moi, je vous avais
8 parlé des situations... d'une situation hypothétique, mais moi,
9 je dirais deux allégations. Les bus qui ont été allégués et
10 le transport recommandé par la Chine.

11 Il y avait la perception que tout cela
12 existait, mais ce n'était pas concluant. Personne ne pouvait
13 dire de façon claire, à moi ou aux autres représentants et
14 représentantes, que ce sont de ces bus que nous parlons et
15 que ces bus avaient été fournis par les hauts fonctionnaires
16 chinois au Canada.

17 **Me GIB van ERT:** Merci. Donc, j'ai bien
18 compris votre réponse sur les bus et je veux bien comprendre
19 votre deuxième partie, l'allégation que c'était sur la
20 directive de la République populaire de Chine.

21 Bon, on passe au prochain point. Alors, à
22 nouveau, je sais ce que votre avocat a dit et je note ce
23 point. Ce document indique qu'une partie du briefing
24 indiquait qu'il y avait une évaluation selon laquelle les
25 accusations sont cohérentes avec les activités d'ingérence
26 étrangère de la Chine dans le grand Toronto. Donc, ma
27 question pour vous, c'est : est-ce quelque chose sur lequel
28 vous avez informé le premier ministre?

1 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui, mais ce que
2 j'indiquerais ici, c'est une distinction importante, c'est
3 qu'on dit que c'est cohérent avec les activités de la Chine
4 dans le grand Toronto, ça ne dit pas des activités
5 d'ingérence étrangère concernant des campagnes électorales.
6 Il y a d'autres formes d'ingérence étrangère, bien sûr. Donc,
7 j'apporterais cette distinction très clairement.

8 **Me GIB van ERT:** Entendu. Merci.

9 Le prochain point, on y est.

10 « L'ingérence de la Chine dans le
11 grand Toronto repose probablement sur
12 un réseau très dense d'individus
13 reliés à la Chine. »

14 Donc, ma question, c'est : est-ce que vous
15 saviez, puis vous avez informé le premier ministre de cette
16 accusation d'un réseau de gens liés à la Chine?

17 **M. JEREMY BROADHURST:** Je dirais que ça ne
18 faisait pas partie de l'information que nous avons, parler
19 d'un réseau d'individus en tout cas. Voilà, j'en resterai là.
20 Donc, je répondrais non à votre question.

21 **Me GIB van ERT:** Merci. Puis le prochain
22 point.

23 Ce réseau d'ingérence... j'entends ce que vous
24 dites, mais on lit ici, c'est peut-être la même réponse, mais
25 je vais vous poser la question.

26 Vous voyez ce que ça dit ici, que ce réseau
27 d'ingérence est concentré sur quatre communautés : les
28 candidats, le personnel des partis, y compris le représentant

1 de campagne, et des membres de la communauté chinoise
2 canadienne locale et des représentants du gouvernement
3 chinois.

4 Saviez-vous cela et l'avez-vous communiqué au
5 premier ministre?

6 **M. JEREMY BROADHURST:** Non, parce qu'on
7 n'avait pas parlé d'un réseau à ce stade, c'était basé sur
8 l'accusation des bus qui étaient apportés par les
9 représentants de la Chine.

10 **Me GIB van ERT:** Donc, non, vous ne l'avez
11 pas transmis au premier ministre et, non, vous ne le saviez
12 pas?

13 **M. JEREMY BROADHURST:** Ça ne faisait pas
14 partie de l'information relayée à ce moment-là. Ce n'est pas
15 comme ça que l'information était présentée.

16 **Me GIB van ERT:** Par monsieur Ishmael, si je
17 me souviens bien.

18 **M. JEREMY BROADHURST:** Alors, lorsque j'ai
19 regardé les autres représentants, la façon dont ç'a été
20 présenté, c'est qu'il y avait la croyance que les
21 représentants de la Chine au Canada avaient la capacité
22 d'activer un réseau d'étudiants étrangers d'une façon ou
23 d'une autre et il y avait la peur que c'était utilisé dans ce
24 cas-ci. Il n'y avait pas de mention d'un réseau plus vaste
25 d'individus impliqués dans l'activité.

26 **Me GIB van ERT:** D'accord. Je comprends.

27 Et j'ai terminé avec ce document. Merci
28 beaucoup.

1 Ma prochaine question est pour madame
2 Telford. Il y a quelques jours, madame Tessier, la directrice
3 adjointe des Opérations du SCRS était ici. Elle a donné des
4 preuves selon lesquelles le Service avait voulu effectuer des
5 briefings défensifs des membres du Parlement, même avant les
6 élections, et j'ai posé certaines questions à propos de ça,
7 et à terme, on m'a dit que le Service n'exigeait pas la
8 permission du gouvernement de faire cela, mais aurait eu
9 besoin d'aide du gouvernement pour coordonner ces briefings.

10 Donc, ma question pour vous, c'est : est-ce
11 que le Service a demandé l'aide du premier ministre, du
12 Bureau du Premier ministre, votre aide, de vos collègues pour
13 organiser ces séances d'information défensives des députés
14 avant les élections?

15 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je ne me souviens pas
16 d'avoir demandé de l'assistance sur ce front parce qu'il y a
17 beaucoup d'exemples de cela. On aurait encouragé et accueilli
18 plus de transparence avec les députés. Il y a un certain
19 nombre d'exemples de cas où on a encouragé et accueilli cela
20 à bras ouverts de l'Agence.

21 **Me GIB van ERT:** Est-ce que vos collègues se
22 souviennent d'avoir reçu une demande de la sorte du Service?

23 **Mme KATHERINE TELFORD:** Non.

24 **Me GIB van ERT:** Merci.

25 Ma prochaine question est pour monsieur Clow,
26 liée à des preuves que vous avez données dans votre résumé de
27 témoin par rapport au *Buffalo Chronicle*. Je peux l'afficher,
28 si ça vous aide.

1 C'est WIT 069. Et si vous allez au
2 paragraphe 54?

3 Alors, monsieur Clow, ça indique que vous
4 avez souligné ce que vous envisagiez était « le sérieux de
5 l'article du *Buffalo Chronicle* », et de votre point de vue :
6 « Cet incident était un exemple clair
7 d'ingérence étrangère, mais parce que
8 ça ne pouvait être directement
9 attribué à un État étranger, le
10 gouvernement n'a pas eu de réaction
11 disponible. »

12 Alors, plusieurs questions à ce sujet. Tout
13 d'abord, évident pour qui? Parce que d'après les preuves que
14 nous avons vues jusqu'à maintenant, ça ne semble pas avoir
15 été évident au groupe de travail SITE ou au Panel des 5.
16 C'est un peu plus difficile pour nous de savoir si c'était
17 évident pour le Service, mais qu'est-ce que vous voulez dire
18 lorsque vous dites que c'était évident?

19 **M. BRIAN CLOW:** Je crois que c'était évident
20 pour toute personne qui voyait ce qui se passait, et c'est
21 ressortir dans le témoignage, les gens étaient informés du
22 groupe de travail, le SCRS, le BCP, et d'autres étaient
23 informés parce que c'était basé aux États-Unis, ils
24 publiaient des mensonges complets à propos du premier
25 ministre et ces articles étaient disséminés et redistribués
26 des milliers de fois durant les élections. Donc, c'est
27 pourquoi je pense c'était évident.

28 **Me GIB van ERT:** Alors, je suis conscient du

1 fait, on a entendu les preuves que c'était aux États-Unis et
2 que ces articles étaient publiés et qu'ils étaient des
3 foutaises. Nous avons tous cela, mais l'accusation ici, c'est
4 que c'était évidemment de l'ingérence étrangère et on sait
5 que quelqu'un qui dit un mensonge dans un pays étranger n'est
6 pas forcément de l'ingérence étrangère aux fins de notre
7 Commission.

8 Donc, je vais vous demander : vous disiez
9 également que ça ne pouvait pas directement être attribué à
10 un État étranger, mais n'est-ce pas vrai que ça ne pouvait
11 être attribué directement ou indirectement?

12 **M. BRIAN CLOW:** La conclusion des officiels,
13 c'est qu'ils ne pouvaient pas l'attribuer à un État étranger.

14 **Me GIB van ERT:** Ce n'est pas une question de
15 direct ou d'indirect, ils ne pouvaient pas l'attribuer?

16 **M. BRIAN CLOW:** Exactement.

17 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Et enfin, vous dites
18 ici que le gouvernement n'avait pas de réaction disponible,
19 mais on a la preuve de monsieur Sutherland qui nous indique
20 qu'il y avait une disposition avec... des ententes avec les
21 entreprises de médias sociaux, comme Facebook, et la
22 direction du Bureau du Conseil privé, monsieur Sutherland a
23 contacté Facebook et Facebook a étouffé cette histoire, a
24 bloqué cette histoire. Donc ça, c'était une réaction du
25 gouvernement qui était disponible et mise en œuvre.

26 **M. BRIAN CLOW:** Et ça, je l'ai appris du
27 témoignage de monsieur Sutherland.

28 **Me GIB van ERT:** Merci. Ce sont toutes mes

1 questions.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

3 Ensuite, avocat pour Jenny Kwan.

4 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

5 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, bonjour. Je suis
6 Sujit Choudhry, je suis l'avocat de Jenny Kwan, députée de
7 Vancouver Est.

8 J'aimerais tout d'abord revenir à... passer à
9 votre témoignage cet après-midi. C'est un peu la machinerie
10 gouvernementale ou un problème de flux d'information parce
11 que c'est l'une des composantes de cette phase du travail de
12 la Commission.

13 Et donc, il s'agit de démêler ou de clarifier
14 la relation entre le greffier, le CSNR, le directeur du SCRS,
15 le Bureau du Premier ministre et le premier ministre. Il y a
16 toutes sortes d'entités en haut de l'Exécutif du gouvernement
17 impliquées dans le renseignement et l'ingérence étrangère.

18 Donc, ce que j'ai pensé entendre aujourd'hui,
19 je n'ai pas la transcription, mais c'est : si le directeur du
20 SCRS veut informer le premier ministre ou le Bureau du
21 Premier ministre, cette demande peut être faite au travers du
22 Bureau du Premier ministre, au travers du greffier, au
23 travers du conseiller de la sécurité nationale, ou tous? Est-
24 ce que quelqu'un peut me confirmer comment ça marche?

25 **Mme KATHERINE TELFORD:** Alors, la pratique
26 habituelle et notre expérience régulière, c'est que le
27 directeur du SCRS travaille avec le conseiller de la Sécurité
28 nationale qui viennent nous voir. Et je ne pense pas un

1 moment, s'il y a eu une demande d'informer le premier
2 ministre ou nous, que ça ne se soit pas fait.

3 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et je remarque que
4 parfois le directeur du SCRS rencontre le premier ministre
5 directement avec son équipe en appui; dans d'autres cas, le
6 directeur SCRS pourrait rencontrer simplement le Bureau du
7 Premier ministre et des hauts membres de la démocratie. Est-
8 ce que vous pouvez m'aider à expliquer quand l'un ou l'autre
9 se fait?

10 **Mme KATHERINE TELFORD:** Lorsqu'il amène son
11 équipe ou non?

12 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Pour clarifier, juste
13 quand la réunion avec le premier ministre, comme des membres
14 de ce panel ou d'autres collègues, ou quand est-ce que ça
15 implique le premier ministre lui-même.

16 **Mme KATHERINE TELFORD:** Comme je l'ai
17 mentionné plus tôt, si un haut représentant voulait informer
18 le premier ministre, surtout ceux que vous mentionnez, alors
19 ça serait organisé immédiatement, et il y a des moments
20 néanmoins où ils viendront demander d'informer une
21 combinaison d'entre nous selon qui est là. Certains d'entre
22 nous sommes en voyage avec le premier ministre ou d'autres
23 sont au bureau, donc ils veulent nous présenter ce qui s'en
24 vient parce que ça ne peut pas être programmé avec le premier
25 ministre avant qu'il revienne. Donc, c'est presque un pré-
26 briefing, et on a vu ça dans certaines des dates des
27 réunions, on peut voir que le personnel a rencontré des
28 officiels, puis il y a une autre réunion avec le premier

1 ministre un peu plus tard.

2 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Donc, alors sur ce sujet,
3 j'aimerais vous amener à un document dont vous avez parlé,
4 c'est CAN 4495, et cette question est pour monsieur Clow
5 parce qu'il semble prendre de très bonnes notes.

6 Alors, Monsieur Clow, désolé, mais j'ai
7 besoin de comprendre. On a entendu d'autres témoins et du
8 panel également que ce sont des notes, mais pas
9 nécessairement un mémo qui reflète ce qui a été dit.

10 Alors, si on commence à la page 5, si on
11 descend aux conclusions, il y a trois points ici dans les
12 conclusions. Alors, si vous pouvez les survoler pour vous
13 familiariser avec ça.

14 **M. BRIAN CLOW:** Oui, je les ai vus.

15 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Puis il y a deux points
16 de conclusion à la prochaine page. Alors, de votre souvenir,
17 est-ce que ces points de conclusion ont été débattus par le
18 directeur?

19 **M. BRIAN CLOW:** Non, cela spécifiquement
20 n'était pas lié à nous dans cette séance d'information.

21 **Me SUJIT CHOUDHRY:** En enfin, c'est une
22 question pour monsieur Travers.

23 Nous avons eu le ministre John Morrison qui a
24 témoigné à quelques reprises, et je crois que ce qu'on a pu
25 établir au travers de son témoignage, c'est que l'ingérence
26 étrangère sous la forme d'un appui à un candidat ou à un
27 parti viole les obligations légales internationales que les
28 États ont envers le Canada, ça viole les lois nationales, et

1 la façon dont il l'a présenté, c'est que ç'a été soulevé des
2 dizaines de fois avec les États étrangers. Il y a eu
3 plusieurs notes diplomatiques. C'est ce que vous aviez dit.

4 Est-ce que vous êtes en mesure... bon, nous
5 n'étions pas conscients de tout cela avant son témoignage et
6 je me demande si vous pouvez nous en dire un peu plus sur
7 comment le Canada diplomatiquement travaille avec des États
8 qui s'ingèrent dans la politique canadienne.

9 **M. PATRICK TRAVERS:** Alors, je ne suis pas
10 avocat international, en droit international, mais ce que le
11 sous-ministre a présenté comme convention qui guide les
12 activités diplomatiques me semble approprié. Et tout en
13 faisant attention quant aux détails qu'on pourrait mentionner
14 ici, je dirais que ce gouvernement, depuis 2016, a exprimé
15 assez publiquement la menace que posent certains États à la
16 démocratie dans le monde, y compris le Canada, et on a pris
17 certaines mesures au Canada pour protéger notre démocratie et
18 on n'a pas peur d'exprimer l'importance de ne pas s'ingérer
19 dans la démocratie aux partenaires internationaux.

20 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Je crois que ceci conclut
21 mes questions. Merci.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Monsieur De Luca pour le
23 Parti conservateur?

24 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

25 **Me NANDO de LUCA:** Bonjour. Alors, c'est une
26 question pour le panel.

27 Ai-je raison que dans vos rôles au Bureau du
28 Premier ministre, vous contactez les gens qui ont la cote de

1 sécurité nécessaire pour qu'ils soient informés sur les
2 questions de sécurité nationale, y compris l'ingérence dans
3 les élections étrangères... les élections?

4 **TOUS LES TÉMOINS:** Oui.

5 **Me NANDO de LUCA:** Et dois-je comprendre
6 qu'en plus de vos rôles au Bureau du Premier ministre, votre
7 preuve, c'est que vous avez tous pris des congés de vos
8 emplois au gouvernement pour appuyer le Parti libéral du
9 Canada durant les campagnes durant les élections de 2019 et
10 21?

11 **TROIS TÉMOINS:** Oui.

12 **M. PATRICK TRAVERS:** Mais moi, je veux dire
13 que je suis l'exception, je n'ai pas pris un congé, je suis
14 resté dans le Bureau du Premier ministre durant les deux
15 périodes d'élection.

16 **Me NANDO de LUCA:** Merci de la clarification.

17 Et pour les trois d'entre vous qui avez pris
18 des congés, pour être clair, vos congés et votre travail
19 durant vos congés auront été de viser à réélire des candidats
20 libéraux, et ça incluait le premier ministre?

21 **TOUS LES TÉMOINS:** Oui.

22 **Me NANDO de LUCA:** Et durant vos congés, pour
23 ceux d'entre vous qui avez pris des congés, est-ce que durant
24 cette période électorale, avez eu l'occasion de parler ou de
25 communiquer avec le greffier ou d'autres membres du BCP par
26 rapport aux affaires du gouvernement?

27 **M. BRIAN CLOW:** Pas dans mon cas.

28 **Mme KATHERINE TELFORD:** Non.

1 **M. JEREMY BROADHURST:** Et j'ai déjà dit que
2 j'ai parlé avec des officiels pour ce qui est de
3 l'information donnée aux partis par le groupe de travail SITE
4 et que j'ai clarifié avec les officiels juste pour être sûr
5 qu'on avait les bonnes informations conformément au
6 protocole.

7 **Me NANDO de LUCA:** Et ça, c'était en lien aux
8 accusations de 2019 pour Han Dong?

9 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui, c'est ça.

10 **Me NANDO de LUCA:** Puis-je avoir CAN.DOC 14
11 affiché?

12 Je vais voir si je peux sauter certaines de
13 ces questions parce que je crois qu'elles ont déjà été
14 couvertes.

15 Mais pour référence, Monsieur Broadhurst,
16 vous avez indiqué qu'après que l'information soit communiquée
17 qui émanait du SCRS à monsieur Ishmael, vous avez informé le
18 premier ministre, n'est-ce pas?

19 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

20 **Me NANDO de LUCA:** Y avait-il quelqu'un
21 d'autre de présent à cette réunion?

22 **M. JEREMY BROADHURST:** Non.

23 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que cette réunion
24 aurait impliqué une trace papier, un document ou...
25 électronique ou papier?

26 **M. JEREMY BROADHURST:** Non.

27 **Me NANDO de LUCA:** C'était entièrement
28 verbal?

1 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui. Nous n'avons
2 jamais reçu de papier.

3 **Me NANDO de LUCA:** Mais vous n'avez pas
4 préparé de notes pour votre réunion?

5 **M. JEREMY BROADHURST:** Non.

6 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que le premier
7 ministre prend des notes?

8 **M. JEREMY BROADHURST:** Non. À nouveau, étant
9 donné que c'est de l'information confidentielle, c'était
10 (sic) approprié.

11 **Me NANDO de LUCA:** Entendu.

12 Au moment où vous avez eu votre discussion
13 avec le premier ministre, est-ce que des accusations
14 concernant les bus qui avaient été fournis ont été
15 mentionnées?

16 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

17 **Me NANDO de LUCA:** Avez-vous eu des
18 discussions par rapport à qui aurait payé ces bus?

19 **M. JEREMY BROADHURST:** J'ai donné au premier
20 ministre l'information qu'on nous avait donnée, c'est qu'il y
21 avait des rapports qui suggéraient que peut-être un
22 représentant chinois au Canada avait fourni les bus.

23 **Me NANDO de LUCA:** Et d'après votre
24 compréhension, ça n'aurait pas été dans les règles du Parti
25 libéral ou du Canada, n'est-ce pas??

26 **M. JEREMY BROADHURST:** Ça aurait violé
27 plusieurs choses, oui, comme vous dites, les lois au Canada
28 et nos propres règlements internes.

1 **Me NANDO de LUCA:** Et est-ce que dans vos
2 discussions avec le premier ministre ou dans vos propres
3 délibérations, avez-vous considéré qui d'autre aurait pu
4 payer ces bus?

5 **M. JEREMY BROADHURST:** Alors, tout d'abord,
6 si les bus existaient bel et bien, ce qui n'avait pas été
7 établi à ce stade... mais je ne suis pas sûr de comprendre
8 votre question, en fait.

9 **Me NANDO de LUCA:** Alors, la question des bus
10 est ressortie, l'accusation selon laquelle des bus avaient
11 été fournis pour faire venir ces étudiants étrangers pour
12 voter dans la course à la nomination, ça, c'était une
13 accusation qui vous avait été relayée, n'est-ce pas?

14 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

15 **Me NANDO de LUCA:** Et vous l'avez relayée au
16 premier ministre?

17 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

18 **Me NANDO de LUCA:** Donc, ma question, c'est :
19 est-ce que vous ou avec le premier ministre avez envisagé qui
20 d'autre aurait pu payer pour ces bus s'ils avaient bel et
21 bien été utilisés en présumant que ce n'était pas la Chine?

22 **M. JEREMY BROADHURST:** Alors, comme je l'ai
23 dit auparavant, les bus à une course à une nomination ne sont
24 pas inhabituels. Ça peut être payé par les candidats eux-
25 mêmes, ça peut être payé par un groupe d'électeurs qui se
26 mettent ensemble, décident de louer un bus, ça peut être loué
27 par un club de jeunes libéraux, un syndicat étudiant ou même
28 l'école elle-même s'ils veulent encourager. Donc, le fait que

1 le bus apportait des étudiants, il n'y avait rien de mal à
2 apporter des étudiants étrangers qui pouvaient voter s'ils
3 s'inscrivaient comme libéraux dans la nomination s'ils
4 résidaient dans la circonscription.

5 Donc, la question de qui était à bord du bus
6 n'était pas aussi pertinente que de savoir si le bus était
7 correctement ou incorrectement payé. Et on n'avait même pas
8 de preuve qu'il s'agissait d'un véritable bus.

9 **Me NATALIA RODRIGUEZ:** Madame la commissaire,
10 désolée d'interrompre. On me dit par les interprètes que tout
11 le monde doit parler un petit peu plus lentement. Merci.

12 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que je peux
13 formuler la chose de cette façon : alors, après avoir reçu
14 l'information de monsieur Ishmael, soit seul ou à la demande
15 du premier ministre, est-ce que vous-même ou est-ce que
16 quiconque au sein du Parti libéral a tenté de vérifier s'il y
17 avait un bus ou plus et qui les avait financés?

18 **M. JEREMY BROADHURST:** Il y avait des bus à
19 la course à l'investiture, c'est habituel. Personne n'irait
20 compter le nombre de bus. Nous étions limités quant au type
21 de questions que nous pouvions soulever parce que nous ne
22 pouvions pas révéler le renseignement.

23 Mais personne ne laissait entendre que des
24 personnes qui n'auraient pas dû voter aient été transportées
25 en bus et personne n'a contesté le scrutin, et en fonction
26 d'un certain niveau de dépenses, il faut faire un rapport de
27 dépenses et il pourrait y avoir d'autres partis qui ont
28 financé le transport pour que les gens se rendent au scrutin.

1 **Me NANDO de LUCA:** Je vais reposer ma
2 question. Est-ce que vous avez essayé de vérifier qui avait
3 financé les bus que vous avez perçus comme un problème à la
4 suite de ce rapport d'informations?

5 **M. JEREMY BROADHURST:** Je ne savais pas qui
6 avait financé ces bus.

7 **Me NANDO de LUCA:** Vous venez de me dire
8 qu'il n'y avait pas de problème quant aux bus.

9 **M. JEREMY BROADHURST:** Mais si vous dites que
10 ces bus ont été financés par le RPC, j'ai besoin de savoir de
11 quel bus il s'agit.

12 **Me NANDO de LUCA:** Je vais vous poser la
13 question suivante. Étant donné le moment du renseignement
14 concernant... transmis à monsieur Ishmael, à vous-même et puis
15 au premier ministre, le premier ministre l'a reçu à la fin
16 septembre ou au début d'octobre 2019.

17 **M. JEREMY BROADHURST:** C'était deux jours
18 après que les membres du Parti libéral aient été informés.

19 **Me NANDO de LUCA:** Le document de breffage
20 dit que vers le 28 ou le 29 septembre, ç'a été communiqué à
21 monsieur Ishmael.

22 **M. JEREMY BROADHURST:** J'ai informé le
23 premier ministre le dimanche.

24 **Me NANDO de LUCA:** Le 1^{er} octobre?

25 **M. JEREMY BROADHURST:** Le 30 septembre. Je
26 crois que le dimanche serait le 31 (sic). Je n'ai pas de
27 calendrier.

28 **Me NANDO de LUCA:** Ce n'est pas très

1 important. Disons que c'était le 30 septembre. Est-ce exact
2 que... je ne dis pas que vous l'avez fait, mais si par suite de
3 votre consultation avec le premier ministre, si vous aviez
4 décidé que monsieur Dong devait être démis de ses fonctions
5 de candidat, est-ce qu'il y aurait eu suffisamment de temps
6 pour que le Parti libéral du Canada se mette un autre
7 candidat pour cette circonscription?

8 **M. JEREMY BROADHURST:** Je ne crois pas que ce
9 soit exact. Il y a des délais prescrits, je crois que nous
10 avons encore la possibilité de le faire, mais je pourrais
11 avoir tort.

12 **Me NANDO de LUCA:** Je crois que c'était
13 21 jours et l'élection était prévue pour le 21 octobre.

14 **M. JEREMY BROADHURST:** Bon, bien, de toute
15 façon, on veut indiquer au public, si vous voulez, vous
16 pouvez dire au monde entier que vous ne voulez pas qu'un
17 candidat soit considéré comme un candidat du Parti libéral,
18 et on l'a déjà fait par le passé.

19 **Me NANDO de LUCA:** Dans votre témoignage plus
20 tôt, on a vu des notes. Vous avez parlé de vos notes à propos
21 de la transcription du breffage de renseignement. Et si je
22 comprends bien, vous n'avez pas examiné une transcription,
23 c'est quelque chose qui avait été préparé par quelqu'un
24 d'autre?

25 **M. BRIAN CLOW:** Ce que j'ai examiné, à ma
26 connaissance, était le seul document qui existait à propos de
27 cette question. Il n'y en a qu'un et, selon moi, il s'agit
28 d'un résumé et non pas une transcription.

1 **Me NANDO de LUCA:** Un résumé de quoi?

2 **Me FREDERICK SCHUMANN:** [...]

3 **L'INTERPRÈTE:** Intervention inaudible.

4 **Me FREDERICK SCHUMANN:** ...il s'agit de
5 renseignements classifiés.

6 **M. BRIAN CLOW:** Un résumé qui était
7 directement relié au résumé qui a été soumis à la Commission
8 qui portait sur les allégations et sur les reportages
9 médiatiques selon lesquels Han Dong avait soi-disant réclamé
10 que les deux Michael ne soient pas libérés.

11 **Me NANDO de LUCA:** Selon vous, est-ce qu'il
12 existe un enregistrement de la communication qui a donné lieu
13 à ces allégations?

14 **M. BRIAN CLOW:** Je ne sais pas si je peux
15 répondre à cette question.

16 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce qu'il y a un
17 enregistrement de la communication interceptée entre monsieur
18 Dong et ce que nous... ce qui serait un haut fonctionnaire
19 chinois selon notre compréhension?

20 **Me FREDERICK SCHUMANN:** [...]

21 **L'INTERPRÈTE:** Réponse inaudible.

22 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Je peux répondre à la
23 question et je verrai si une réponse peut être apportée.

24 **Me NANDO de LUCA:** Merci.

25 Voici qui termine mes questions.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** L'avocat de la Coalition
27 sikhe.

28 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PRABJOT SINGH:**

1 **Me PRABJOT SINGH:** Merci. Je suis Prabjot
2 Singh, je suis l'avocat de la Coalition sikhe.

3 Madame Telford, j'ai quelques questions pour
4 vous et ensuite pour monsieur Clow.

5 Vous êtes au BPM depuis 2018, donc vous avez
6 connaissance d'activités d'ingérence étrangère. Je crois que
7 vous conviendrez que les activités d'ingérence étrangère ont
8 augmenté depuis ce moment-là. Est-ce exact?

9 **Mme KATHERINE TELFORD:** Est-ce que je peux
10 regarder le résumé public pour voir ce qu'on peut dire?

11 **Me FREDERICK SCHUMANN:** <Non interprété>

12 **Me PRABJOT SINGH:** Je ne veux pas passer trop
13 de temps à cela. Si vous ne pouvez pas répondre à cette
14 question pour des questions de sécurité nationale, on peut
15 passer à autre chose.

16 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je crois que c'est le
17 cas.

18 **Me PRABJOT SINGH:** Monsieur le greffier, est-
19 ce que vous pouvez montrer le document que je cite? Il s'agit
20 du document CAN 15842, un rapport qui a été produit en
21 octobre 2022 à l'intention du premier ministre.

22 Est-ce que vous pouvez descendre jusqu'à la
23 page 2? En haut de la page 2.

24 Alors, le document a été caviardé et on parle
25 de fonctionnaires indiens qui utilisent des agents
26 intermédiaires situés au Canada pour influencer
27 clandestinement des fonctionnaires canadiens, des membres de
28 la diaspora indienne et d'autres, d'agences de presse. Est-ce

1 que cette information a été transmise au Bureau du Premier
2 ministre?

3 **M. BRIAN CLOW:** Ce document a déjà été
4 produit et j'ai répondu que les détails n'ont pas été
5 communiqués directement au premier ministre lors de cette
6 réunion, mais on a parlé de l'Inde.

7 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce qu'il s'agissait de
8 renseignements sur la nature de l'ingérence étrangère qui ont
9 été communiqués aux membres du Bureau?

10 **M. BRIAN CLOW:** À n'importe quel moment ou
11 lors de ce rapport?

12 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Avant que le témoin
13 réponde, il peut... il ne pourra répondre que par rapport à ce
14 rapport précis, rapport destiné au premier ministre.

15 **M. BRIAN CLOW:** Je fais appel à mes
16 souvenirs. Je crois qu'il y avait une ou deux questions liées
17 à l'ingérence étrangère de la part de l'Inde.

18 **Me PRABJOT SINGH:** Et est-ce que vous pouvez
19 nous donner des détails, des incidents précis?

20 **M. BRIAN CLOW:** Je crois que je ne pourrai
21 pas.

22 **Me PRABJOT SINGH:** Madame Telford, est-ce que
23 vous avez eu connaissance de signalements relatifs à
24 l'ingérence étrangère au sein du Parti libéral dans des
25 circonscriptions?

26 **Mme KATHERINE TELFORD:** J'ai eu des
27 conversations.

28 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce qu'il y a eu des

1 observations au sein du caucus du Parti libéral?

2 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

3 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce que vous pouvez
4 nous informer de mesures de suivi qui ont été prises?

5 **Mme KATHERINE TELFORD:** J'ai transmis cette
6 information dans la mesure où il y a de l'information à
7 transmettre. Je l'ai transmise aux autorités responsables de
8 la sécurité.

9 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce que, selon votre
10 compréhension, ce sont surtout des députés libéraux ou des
11 députés néo-démocrates qui ont été visés par des allégations
12 d'extrémisme de la part de l'Inde?

13 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je crois je ne peux
14 pas répondre.

15 **Me PRABJOT SINGH:** Selon vos observations,
16 est-ce que vous conviendrez que ce sont des représentants
17 néo-démocrates et libéraux qui ont été visés par des
18 allégations d'extrémisme ou qu'ils sont des sympathisants
19 d'extrémistes, cela de la part de l'État indien?

20 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je crois que je ne
21 peux pas citer de personnes précises.

22 **Me PRABJOT SINGH:** Non, je ne demande de
23 renseignements classifiés. Étant donné vos observations à
24 titre d'employée politique, est-ce qu'il y a des membres du
25 caucus du Parti libéral ou des néo-démocrates qui ont été la
26 cible de telles allégations de la part de médias indiens?

27 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je crois que des
28 membres de ces partis se sont exprimés publiquement sur cela.

1 **Me PRABJOT SINGH:** Monsieur le greffier, est-
2 ce que nous pouvons passer au document suivant, CAN 17676?
3 Passons à la page 2.

4 Je crois que ce sont des notes qui datent du
5 18 mai et vous parlez d'ingérence étrangère de la part de
6 l'Inde en 2019 et vous dites, « la même chose », et vous
7 dites, « opportuniste ».

8 **M. BRIAN CLOW:** On dit « certains ».

9 **Me PRABJOT SINGH:** Alors, vous dites
10 « certains » et « opportuniste ». Est-ce que vous pouvez
11 expliquer ce que ça voulait dire?

12 **M. BRIAN CLOW:** J'ai expliqué que c'était moi
13 qui notais les principales questions liées... qui étaient
14 communiquées à des ministres à propos de l'ingérence
15 étrangère lors des élections de 2019 et de 2021, y compris
16 des mises à jour à propos de l'Inde. Je ne me souviens pas
17 des détails au-delà de cela. L'interprétation de mes notes,
18 c'est que j'ai noté cela parce que les représentants du SCRS
19 ont parlé d'activités opportunistes de la part de l'Inde.

20 **Me PRABJOT SINGH:** Qu'est-ce que vous voulez
21 dire par « opportuniste »?

22 **M. BRIAN CLOW:** Je ne peux pas répondre. Il
23 faudrait que ce renseignement vous soit donné par le SCRS.

24 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce que nous pouvons
25 passer au document suivant, CAN 17997?

26 **--- PIÈCE No. CAN 17997:**

27 Handwritten Notes of B. Clow

28 **Me PRABJOT SINGH:** Je crois que ce sont des

1 notes manuscrites du 29 juin. Est-ce que vous pouvez nous
2 donner l'année?

3 **M. BRIAN CLOW:** 2023.

4 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce qu'on peut
5 descendre? Un peu plus bas. Je crois que c'est la page
6 suivante. Un peu plus bas.

7 Il y a une note qui dit « PM Inde ». Est-ce
8 que ça veut dire que le premier ministre a demandé de
9 l'information sur l'ingérence étrangère à ce moment-là?

10 **M. BRIAN CLOW:** Comme on l'a déjà dit plus
11 tôt, le premier ministre est informé par des responsables. La
12 référence à Chong, c'était deux jours avant que le Mécanisme
13 de réponse rapide fasse état d'une campagne de désinformation
14 à propos de monsieur Chong. Je ne me rappelle pas quelle
15 était la mise à jour sur l'Inde.

16 **Me PRABJOT SINGH:** Et on dit que « Une
17 enquête publique éclairera certaines questions »?

18 **M. BRIAN CLOW:** À ce moment-là, ça n'avait
19 pas été annoncé, mais il y avait des discussions actives avec
20 les partis de l'opposition à propos de la tenue d'une enquête
21 publique et je crois qu'on disait que cette enquête publique
22 éclairerait les questions d'ingérence étrangère.

23 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce que c'était en
24 relation avec l'Inde?

25 **M. BRIAN CLOW:** Je ne me souviens pas.

26 **Me PRABJOT SINGH:** Ma dernière question. Je
27 m'adresse à tous les membres du panel.

28 On a entendu de nombreux témoignages à propos

1 de la difficulté de détecter des activités d'ingérence
2 étrangère et de comprendre comment cela se traduit par des
3 effets sur les communautés et sur les comportements
4 électoraux, en particulier lorsqu'il s'agit de groupes
5 culturels distincts et de minorités racialisées qui ont accès
6 à des médias différents, qui parlent des langues différentes,
7 et qui sont vulnérables aux pressions exercées par des agents
8 intermédiaires.

9 Est-ce que vous conviendrez qu'il faut
10 prendre des mesures pour comprendre les rouages et l'impact
11 de l'ingérence étrangère sur les communautés minoritaires?

12 **M. JEREMY BROADHURST:** Ç'a été une énorme
13 préoccupation du gouvernement. En 2015, il n'y avait pas de...
14 on ne s'intéressait pas à l'ingérence étrangère lors des
15 campagnes électorales. On a essayé d'amplifier cela pour
16 pouvoir partager des informations pour aider les groupes qui
17 sont visés par cette ingérence étrangère.

18 Je crois que nous avons également vu qu'il y
19 a une tendance que nous devons contrer qui consiste à exposer
20 les communautés qui sont visées par l'ingérence étrangère. Il
21 faut trouver un équilibre. Il ne faut pas aller trop loin si
22 l'on veut laisser entendre que des Néo-Canadiens ou des
23 nouveaux arrivants au Canada vont devenir des agents
24 intermédiaires qui minent la démocratie canadienne. Il faut
25 d'un côté protéger les personnes vulnérables, mais il ne faut
26 pas non plus devenir le jeu de trolls qui veulent porter
27 atteinte à notre démocratie.

28 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce qu'il y a eu

1 d'autres cas de cela?

2 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je pense que la
3 Commission et bien d'autres organismes après cela vont
4 continuer à réfléchir à cela. Je crois que les hauts
5 fonctionnaires de la Sécurité avec qui nous travaillons ont
6 déployé beaucoup d'efforts pour s'assurer que l'inclusion
7 fait partie de leurs réflexions. Et voilà pourquoi la
8 diversité, c'est important au Parlement parce que nous avons
9 vu des députés qui peuvent partager des expériences de leurs
10 communautés qui ont éclairé les fonctionnaires et les
11 responsables. Il reste beaucoup de choses à faire.

12 **Me PRABJOT SINGH:** C'est ma dernière
13 question.

14 Est-ce que vous convenez qu'il existe encore
15 des vulnérabilités dans l'architecture de sécurité nationale
16 du Canada qui font que certaines communautés sont
17 vulnérables?

18 **Mme KATHERINE TELFORD:** J'ai toute confiance
19 en nos institutions et en nos dirigeants avec qui je
20 travaille et que je connais. Mais pour ce qui est du travail
21 qui reste à faire de l'évolution de l'environnement, des
22 menaces, absolument. Nous avons tiré des enseignements de
23 notre travail depuis que nous sommes au gouvernement. Il n'y
24 avait pas de mécanismes comme ceux dont on a beaucoup parlé
25 aujourd'hui avant que notre gouvernement arrive au pouvoir.
26 Par exemple – et je sais que je pourrais vous donner toute
27 une liste de sigles –, le groupe de travail du SITE, le CPSNR,
28 et cetera, tout cela a été créé ces dernières années parce

1 qu'il y a eu des menaces au niveau international parce qu'on
2 n'avait rien fait auparavant.

3 Est-ce qu'il faudrait en faire davantage à
4 l'avenir? Absolument. Et je sais que cela fait partie des
5 mesures qui seront envisagées.

6 **Me PRABJOT SINGH:** Merci. Voilà qui conclut
7 mes questions.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maitre Sirois pour
9 l'ADRC?

10 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bon après-midi.

12 Guillaume Sirois pour l'Alliance démocratique
13 russo-canadienne.

14 Je vois ici que le compteur est reparti?

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui. Il est 17 heures.

16 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mes questions sont
17 surtout pour monsieur Broadhurst, mais j'aimerais inviter les
18 autres panélistes de répondre s'ils ont des clarifications ou
19 des choses à ajouter.

20 Monsieur Broadhurst, pendant l'élection
21 fédérale de 2019, vous étiez le directeur de la campagne
22 libérale?

23 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

24 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que le résultat
25 était ce à quoi vous vous attendiez?

26 **M. JEREMY BROADHURST:** J'aurais bien espéré...
27 j'aurais espéré qu'on ait fait mieux, évidemment, mais au
28 début d'une campagne, on ne sait jamais qu'est-ce qui va se

1 produire. J'essaie de ne pas faire de prédictions jusqu'à ce
2 que les votes soient comptés.

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais le gouvernement
4 libéral a perdu 20 sièges. Le gouvernement libéral a perdu
5 20 sièges et la majorité qu'il détenait auparavant.

6 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** À quoi attribuez-vous
8 ce résultat?

9 **M. JEREMY BROADHURST:** Bon, je crois qu'il y
10 avait plusieurs raisons pour lesquelles les Canadiens ont
11 voté. Il est très difficile de préciser exactement quelles
12 étaient ces raisons. Bon, évidemment, pendant cette campagne-
13 là, il y avait la question SCN-Lavalin qui s'était pointée au
14 début de la campagne, il y a eu des évènements pendant la
15 campagne qui se sont produits. Nous étions souvent sur la
16 défensive.

17 Cela dit, simultanément pendant la campagne
18 de 2019, nous avons, quant à toi, présenté de bonnes
19 positions en matière de politique auxquelles les Canadiens
20 ont bien réagi, mais d'autres auxquelles les Canadiens ont
21 peut-être moins bien réagi, alors nous avons perdu des sièges
22 et nous avons perdu la majorité.

23 Il est très difficile de répondre à la
24 question.

25 **Me GUILLAUME SIROIS:** Il y avait plusieurs
26 raisons, plusieurs facteurs?

27 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

28 **Me GUILLAUME SIROIS:** Voici un rapport d'un

1 laboratoire intitulé « Évaluation de l'environnement du
2 renseignement pendant l'élection fédérale de 2019 ».

3 Connaissez-vous ce rapport?

4 **M. JEREMY BROADHURST:** Je l'ai vu, mais je ne
5 suis pas intimement familier avec son contenu.

6 **Me GUILLAUME SIROIS:** Avez-vous lu le rapport
7 avant votre témoignage aujourd'hui?

8 **M. JEREMY BROADHURST:** Je sais qu'on a sorti
9 ce document avant ce témoignage.

10 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, passons
11 maintenant au troisième paragraphe dans l'introduction. Voici
12 une analyse de l'écosystème avant l'élection de 2019. Cela
13 dit, cette étude a des limites. Ici, au paragraphe 3, on dit
14 que la recherche est concentrée surtout sur Pinterest et
15 Reddit, et pas sur d'autres plateformes, et la recherche a
16 analysé l'environnement d'informations sur des plateformes
17 anglaises. Ensuite, on indique que l'information se concentre
18 sur les partis conservateur et libéral.

19 Donc, ma question : avez ces réserves, on
20 peut dire que l'analyse n'était pas complète, mais plutôt une
21 analyse qui se concentrait sur une petite partie de
22 l'écosystème d'informations au Canada.

23 **M. JEREMY BROADHURST:** Eh bien, je ne suis
24 pas un expert en cette matière, je ne comprends pas pourquoi
25 cette étude a été entreprise.

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est une analyse de
27 l'écosystème de l'information avant l'élection de 2019.

28 **M. JEREMY BROADHURST:** Je ne comprends pas si

1 le rapport veut analyser l'analyse (sic)⁵ ou l'environnement
2 dans lequel a eu lieu l'analyse (sic)⁶.

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** L'analyse portait sur
4 la désinformation.

5 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui, l'analyse portait
6 sur une toute petite partie de cet écosystème d'informations.

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** Passons au prochain
8 paragraphe, donc le DFR Lab reconnaît que le contexte
9 francophone était unique et que certains mots-clics comme
10 « Trudeau must go » et autres semblaient plus intenses, donc
11 les messages anti-Trudeau étaient très intenses.

12 Est-ce que vous étiez au courant de cela
13 pendant l'élection?

14 **M. JEREMY BROADHURST:** Eh bien, pendant
15 l'élection, on avait souvent l'impression que, oui, c'était
16 le cas. Je ne peux pas vous montrer du doigt une analyse
17 précise de l'époque, mais cette conclusion ne me surprend
18 pas.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je vais maintenant
20 passer au dernier paragraphe de la page 10.

21 Donc, première phrase :

22 « Pendant son analyse, DFR Lab s'est
23 focussé sur deux études. D'abord, les
24 messages anti-immigrants dans des
25 collectivités en ligne, ensuite c'est
26 l'opportunisme démontré par les États
27 russes quant à l'environnement

⁵ L'élection, selon le canal du parquet.

⁶ Idem.

1 médiatique du Canada. »

2 Est-ce que vous avez eu vent de cela? Est-ce
3 que vous aviez eu l'impression que cela se produisait pendant
4 l'élection?

5 **M. JEREMY BROADHURST:** Nous avons eu une
6 augmentation de messages haineux en ligne et ailleurs, donc
7 entre 2019 et 2021. Pour la première fois depuis longtemps,
8 les partis au Canada, les partis politiques au Canada,
9 certains partis politiques au Canada ont tenté de profiter de
10 ces messages haineux et de créer de l'anxiété pour leur
11 propre avantage politique et cet environnement médiatique
12 reflétait la société de façon générale.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Diriez-vous qu'en 2019,
14 ces messages ont augmenté beaucoup?

15 **M. JEREMY BROADHURST:** Eh bien, on peut dire
16 que ce genre de messages, on les voyait de plus en plus
17 souvent.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que vous êtes
19 d'accord avec la dernière phrase du paragraphe, notamment
20 que :

21 « Certains de ces messages haineux
22 ressemblaient à des messages envoyés
23 de la Russie pendant la campagne
24 américaine de 2016. »

25 **M. JEREMY BROADHURST:** Eh bien, bon, je
26 travaille dans le domaine politique et la réponse, donc,
27 c'est : oui, il y avait des similitudes. On a vu ce qui
28 s'était passé aux États-Unis, les préjudices, la haine a été

1 instrumentalisée à des fins politiques et on voyait que cela
2 se produisait également au Canada.

3 Bon, évidemment, en 2016, il y a eu des
4 accusations d'ingérence russe dans l'élection américaine. On
5 peut dire que les opérations d'information russe, en fait, je
6 n'en ai pas vu des preuves au Canada, mais cela ne me
7 surprendrait pas que la Russie ait instrumentalisé ces
8 messages au Canada.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** Passons maintenant à la
10 page 15, « Opportunisme de la part des diffuseurs étatiques
11 russes ».

12 Alors, ici on parle de messages haineux, de
13 messages anti-immigrants liés à la Russie en particulier.
14 Dans le deuxième paragraphe, on parle de l'évènement quand
15 monsieur Trudeau avait peint son visage en noir. Alors, les
16 médias russes ont instrumentalisé cet incident et cela
17 semblait faire partie d'une campagne anti-Trudeau de la part
18 de la Russie, car Trudeau avait été ajouté à la liste des
19 10 personnes qui détestaient le plus la Russie.

20 Est-ce que vous étiez au courant de cela,
21 donc du fait qu'il y avait une campagne anti-Trudeau
22 entreprise par les médias russes?

23 **M. JEREMY BROADHURST:** On nous a souvent
24 conseillés que la Russie avait entrepris des efforts sans
25 qu'il y ait eu des résultats concrets que la Russie tentait
26 tout simplement de déstabiliser les démocraties et les
27 processus démocratiques, et ce qu'on voit ici semble faire
28 partie de ces efforts. C'est presque infantile en termes de

1 contenu. Souvent, la Russie essaie de discréditer le système
2 démocratique. On aurait pu dire la même chose de l'élection
3 américaine de 2016.

4 Un peu plus tôt, quelqu'un disait que quand
5 quelqu'un fait de l'inférence... de l'ingérence, plutôt, cela
6 ne veut pas nécessairement dire que c'est de la vraie
7 ingérence. Parfois, c'est un État qui pose certains gestes ou
8 parfois ce n'est pas un État, mais ce sont des groupes
9 idéologiques qui opèrent à travers le monde.

10 Alors, ce genre d'opération est la raison
11 pour laquelle la désinformation et la mésinformation dans les
12 campagnes électorales prennent de l'ampleur et c'est la
13 raison pour laquelle nous travaillons avec nos partenaires
14 internationaux pour créer des mécanismes de réponse rapide
15 pour contrer ces efforts pour aider les gens à faire la
16 différence entre un discours légitime et des accusations sans
17 fondement.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci beaucoup de la
19 réponse.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Votre temps est écoulé
21 déjà de plus de 2 minutes.

22 **Me GUILLAUME SIROIS:** Désolé. Mon collègue a
23 dû partir et il m'a donné ses questions.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Il vous donne son temps?

25 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui. Il a dû quitter.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Très bien. Dans ce cas-
27 là, vous avez encore 10 minutes. Vous avez jusqu'à 17 h 20.

28 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, pour revenir à

1 votre dernière réponse, vous avez dit que les médias russes
2 tentent... amplifient des contenus anti-Trudeau, anti-Parti
3 libéral de façon générale, mais ce qu'on vient de lire, c'est
4 qu'on s'en est pris davantage à monsieur Trudeau qu'au
5 système politique de façon générale.

6 **M. JEREMY BROADHURST:** Je n'ai pas vu
7 d'analyse spécifique à cet effet, mais cela ne me surprend
8 pas que c'est une conclusion qu'on pourrait atteindre.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est pas quelque chose
10 que vous avez... vous n'avez pas eu connaissance d'une telle
11 chose avant le témoignage d'aujourd'hui?

12 **M. JEREMY BROADHURST:** Eh bien, nous nous
13 sommes inquiétés du fait que ce genre d'activités mine nos
14 institutions démocratiques. Ça ne me choque pas, ça ne me
15 surprend pas, mais évidemment, je suis contre. C'est le genre
16 de choses qui nous inquiètent au plus haut point.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** Finalement, passons au
18 premier paragraphe de la page 16.

19 Un article par Sputnik International qui
20 ressemble à Russia Today, qui est un autre média étatique
21 russe. Donc, un reportage a parlé du séparatisme albertain
22 Donc, c'était le 20 octobre, un jour avant l'élection de
23 2019, et dans l'article, on parle du « programme mondial de
24 Trudeau » et on utilise d'autres expressions qu'utilisent
25 « certains activistes extrémistes ».

26 « Étant donné le timing de ce
27 reportage, c'était possiblement une
28 tentative de miner ou de contourner

1 les restrictions médiatiques avant
2 l'élection. »

3 Donc, l'article est paru un jour avant
4 l'élection.

5 **M. JEREMY BROADHURST:** Non, je n'étais pas...
6 je n'avais pas lu l'article à l'époque.

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** À la lumière des
8 informations qu'on vient de passer en revue, pensez-vous que
9 ces articles auraient pu influencer des électeurs?

10 **M. JEREMY BROADHURST:** Difficile à dire, car
11 ces articles sont présentés comme étant légitimes. On les
12 retrouve sur plusieurs plateformes. Ces messages apparaissent
13 sur les réseaux sociaux et certaines personnes vont prendre
14 au sérieux ces reportages, même si ce n'est que de la
15 propagande sans fondement.

16 Donc, oui, ces articles auraient pu
17 influencer la campagne électorale, même si ce sont... même si
18 des faits erronés sont présentés.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, est-ce que vous
20 vous inquiétez de cela ou est-ce que vous pensez que cela
21 aurait pu influencer l'élection?

22 **M. JEREMY BROADHURST:** Je m'inquiète de cela.
23 Je n'ai pas de preuve que cela a vraiment influencé
24 l'élection. Je lis les rapports des agences de renseignement
25 et je pense que les résultats des élections étaient
26 légitimes, mais à la lumière de ce qu'on vient de voir, il
27 faut continuer à être vigilants.

28 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que vous avez

1 les mêmes inquiétudes, à savoir si le Parti libéral a perdu
2 sa majorité en 2019 à cause d'articles comme cela?

3 **M. JEREMY BROADHURST:** Non. Je ne pense pas
4 que l'issue de l'élection a été affectée à cause de ce genre
5 de reportages, mais je m'inquiète du fait que ce genre de
6 choses existe, mais à ce stade-ci, je ne pense pas qu'il y
7 ait des preuves qui démontrent que notre campagne a été
8 grandement minée.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bon, les preuves sont
10 limitées, comme vous venez de dire, et comme on a dit un peu
11 plus tôt et comme j'ai dit un peu plus tôt, cette analyse
12 était quand même assez précise, mais pensez-vous que d'autres
13 analyses des médias, des écosystèmes au Canada, comme
14 l'écosystème médiatique francophone, seraient une bonne idée?
15 Et si on faisait de telles analyses, est-ce que cela pourrait
16 montrer que le processus électoral a été miné?

17 **M. JEREMY BROADHURST:** Le gouvernement peut
18 évaluer et peut se rendre compte que ce genre d'efforts
19 existe. C'est pour cela que le gouvernement... donc, le
20 gouvernement... donc, le fait de surveiller toutes ces
21 plateformes médiatiques ici et à travers le monde, nous
22 devons nous focuser davantage là-dessus.

23 **Me GUILLAUME SIROIS:** Pensez-vous que le
24 Canada a la capacité maintenant de faire ce genre d'analyses
25 comme l'analyse que je viens de vous montrer?

26 **M. JEREMY BROADHURST:** J'en ai aucune idée.
27 Je ne le sais pas.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je pense que nous allons

1 examiner cette question pendant la prochaine phase de la
2 Commission.

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** J'ai pris en note votre
4 réponse. Merci beaucoup.

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Passons maintenant à Erin
6 O'Toole. Ou, plutôt, l'avocat de monsieur O'Toole.

7 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS JARMYN:**

8 **Me THOMAS JARMYN:** Bonjour. Je suis l'avocat
9 de monsieur O'Toole.

10 CAN 17675, s'il vous plait. À la première
11 page.

12 C'est monsieur...

13 Cela vient de vous, Monsieur Clow?

14 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

15 **Me THOMAS JARMYN:** C'est au sujet d'une
16 réunion qui a eu lieu au Bureau du Premier ministre le
17 23 février 2023.

18 **M. BRIAN CLOW:** C'est exact.

19 **Me THOMAS JARMYN:** Et les participants y sont
20 indiqués. Est-ce qu'ils ont tous été présents?

21 **M. BRIAN CLOW:** Certains étaient là. Jeremy
22 Broadhurst et moi, je ne pense pas que Patrick était là, Jodi
23 Thomas et David Vigneault, et des hauts fonctionnaires
24 étaient présents.

25 **Me THOMAS JARMYN:** Merci.

26 Passons à la prochaine page. Pouvons-nous
27 regarder... zoomer pour pouvoir voir toute la page à la fois?

28 Est-ce que ce sont vos notes?

1 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

2 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, c'est un résumé
3 fiable de la discussion qui s'est passée pendant cette
4 réunion qui a duré une demi-heure?

5 **M. BRIAN CLOW:** Je ne pourrais pas dire que
6 tout ce qui a été écrit ici représente tout ce qui a été dit
7 dans cette réunion d'une demi-heure. Si j'avais noté tout ce
8 qui avait été dit pendant une demi-heure, il y aurait
9 beaucoup plus de notes, mais ceci représente les points
10 majeurs.

11 **Me THOMAS JARMYN:** Et ça couvre tous les
12 sujets?

13 **M. BRIAN CLOW:** Oui, en général.

14 **Me THOMAS JARMYN:** Donc vous pouvez dire avec
15 une confiance générale que c'est les sujets qui ont été
16 couverts?

17 **M. BRIAN CLOW:** Oui, en général.

18 **Me THOMAS JARMYN:** Maintenant, est-ce qu'on
19 peut passer à CAN 4495? La première page. Restons sur la
20 première page.

21 C'est daté le 21 février 2022. Nous disons
22 ici que c'est des points préparés pour le directeur du SCRS
23 par rapport à cette discussion au Bureau du Premier ministre
24 sur les ingérences dans les institutions démocratiques du
25 Canada.

26 Y avait-il d'autres discussions sur ce sujet
27 à la deuxième partie de février?

28 **M. BRIAN CLOW:** Pas à mon souvenir. Pas au

1 Bureau du Premier ministre de façon formelle. C'est possible
2 qu'il y ait eu des conversations. Nous savons qu'il y avait
3 des fuites des médias au quotidien, donc nous avons des
4 conversations constantes avec des hauts fonctionnaires sur ce
5 qui se passait, mais des réunions de breffage formelles et
6 officielles, je pense que c'était la seule.

7 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, c'est possible qu'il
8 y ait eu des conversations dans les couloirs, mais la seule
9 réunion à ce sujet était cette réunion-là?

10 **M. BRIAN CLOW:** J'ai souvenir d'un breffage
11 où le premier ministre était présent. Ces documents ont été
12 préparés pour ce document, mais je ne sais pas s'il y avait
13 d'autres choses préparées.

14 **Me THOMAS JARMYN:** Êtes-vous conscient
15 d'autres réunions? Je vais demander à vos autres collègues.

16 Est-ce que vous savez s'il y avait des
17 réunions où nous avons eu une discussion entre le Bureau du
18 Premier ministre et le bureau du SCRS par rapport à
19 l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques du
20 Canada?

21 **M. JEREMY BROADHURST:** Je ne sais pas s'il y
22 avait une réunion formelle. Il y avait beaucoup de
23 conversations. Avant ce processus, je ne savais pas qu'il y
24 avait des points de conversation qui étaient en clair. Je
25 dirais aussi que ceci ne reflète pas les conversations que
26 nous pourrions avoir avec les membres des renseignements.

27 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce qu'il y avait eu
28 des réunions programmées entre le Bureau du Premier ministre

1 et la Direction du SCRS?

2 **Mme KATHERINE TELFORD:** Ceci est fiable à
3 notre expérience. En plus du caveat, il y avait plusieurs
4 autres conversations qui n'étaient pas programmées pour des
5 breffages officiels.

6 **Me THOMAS JARMYN:** Allons-y, passons au
7 milieu de la page 2.

8 À ce niveau, nous voyons des discussions au
9 point 3 où on indique que :

10 « La République populaire de Chine a
11 transféré environ, au moins une fois,
12 250 000 \$. »

13 Est-ce que vous voyez cela?

14 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

15 **Me THOMAS JARMYN:** Et c'est aussi reflété
16 dans vos notes?

17 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

18 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce que nous pouvons
19 passer en haut à la référence qui indique que :

20 « Au moins 11 candidats et 13 membres
21 du personnel... »

22 Nous avons aussi vu une référence au
23 11 candidats dans vos notes. n'est-ce pas?

24 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

25 **Me THOMAS JARMYN:** Allons-y à la page 3.

26 Merci.

27 Ici, au point au milieu, nous voyons que ça
28 dit :

1 « Nous avons observé des activités en
2 ligne et par les médias visant à
3 décourager les Canadiens surtout [...] d'héritage canadien de soutenir le
4 Parti conservateur, c'est-à-dire le
5 leader Erin O'Toole, et
6 particulièrement Steveston-Richmond
7 East, le candidat de Steveston-
8 Richmond Est, Kenny Chiu. »

10 Nous voyons aussi que c'est dit que :

11 « [...]ces articles étaient publiés par
12 les médias étatiques de la Chine et
13 en partenariat avec ses réseaux basés
14 au Canada. »

15 Cette déclaration est claire et sans... claire
16 et franche que si c'était discuté, est-ce que ce serait
17 reflété dans vos notes?

18 **M. BRIAN CLOW:** Oui. Si on en avait parlé,
19 j'aurais pris note de cela.

20 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce que vous êtes
21 conscient de ce genre de sujet qui avait été discuté avec
22 votre réunion... rencontre avec le directeur de SCRS?

23 **Mme KATHERINE TELFORD:** <Non interprété>

24 **M. JEREMY BROADHURST:** Ceci aurait été un
25 point marquant parce que ce n'est pas un langage que nous
26 utilisons quand nous parlons de ce genre de sujet.

27 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce que vous avez une
28 connaissance contraire à ce sujet?

1 M. PATRICK TRAVERS: Non.

2 Me THOMAS JARMYN: C'est tout pour moi.

3 COMMISSAIRE HOGUE: Merci.

4 L'INTERPRÈTE: La Commissaire indique que la
5 Commission des droits humains a cédé son temps?

6 Me SARA TEICH: (Inaudible : hors micro)

7 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:

8 Me SARAH TEICH: Bon après-midi.

9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Pouvons-nous afficher CAN 18012, s'il vous
plait? Merci.

--- PIÈCE No. CAN 18012:

Handwritten Note of K. Telford

13 Me SARA TEICH: Madame Telford, ce sont vos
14 notes écrites de la réunion du 20 mars?

15 Mme KATHERINE TELFORD: Oui.

16 Me SARA TEICH: Et c'est de mars 2023?

17 Mme KATHERINE TELFORD: Oui.

18 Me SARA TEICH: Vous dites en haut qu'il y a
19 deux défis :

20 « Les personnes qui ne peuvent pas se
21 défendre et la suranalyse et le sous-
22 reportage. »

23 Est-ce que vous pouvez expliquer ce que cela
24 veut dire?

25 Mme KATHERINE TELFORD: Ce sont des
26 conversations que nous avons eues, donc nous avons des
27 conversations et des breffages avec des hauts fonctionnaires
28 de façon régulière pour identifier certains caveats et

1 certaines mises en garde, en fait, sur des situations ou
2 d'autres.

3 Par rapport au fait que les gens ne peuvent
4 pas se défendre, je ne peux pas vous dire exactement de qui
5 je parlais ici, mais plus tôt dans mon témoignage, j'ai
6 indiqué que parfois, à travers des cotes de sécurité, nous
7 entendons des notifications que les personnes impliquées ne
8 sont pas dans une position où ils peuvent répondre et ça peut
9 faire... ça peut être un défi.

10 Par rapport à la suranalyse, je pense que
11 dans la salle, quelqu'un parlait des choses que nous voyions
12 à ce moment donné et du fait que quand il n'y a pas un
13 contexte clair, on peut se retrouver dans une situation où si
14 nous regardons juste un élément de renseignement sans
15 regarder le contexte général, alors ça peut créer un
16 problème, ça peut vous mener dans la mauvaise voie.

17 Nous avons aussi pu présenter dans des
18 témoignages précédents, et c'est lié à ce genre de choses,
19 que si nous voyons une erreur dans les renseignements, nous
20 avons eu des conversations par exemple avec le directeur du
21 SCRS du fait de ne pas changer les renseignements et de ne
22 pas les corriger, même quand vous savez que ces
23 renseignements sont faux, parce que ça reflète la source. Et
24 c'est important de comprendre tout cela et c'est important de
25 comprendre la fiabilité de la source et des renseignements.

26 Donc, quand vous avez ces informations qui
27 viennent sans contexte dans le public, sans ces mises en
28 garde en place, ça peut vous donner une image très différente

1 de ce qui est la vérité.

2 **Me SARA TEICH:** Donc, à votre souvenir, cette
3 analyse de sous-reportages, est-ce que c'est une question des
4 informations au journal ou est-ce que c'est des rapports du
5 SCRS? Est-ce que ça concerne l'ingérence?

6 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je pense que ce
7 serait forcément lié à une discussion liée au renseignement.

8 **Me SARA TEICH:** Maintenant, ma question
9 s'adresse à tout le monde en général.

10 Dans le contre-interrogatoire avec madame
11 Young, vous avez dit que le transport par bus peut se passer
12 dans les élections d'investiture. Nous savons que... est-ce que
13 ce serait normal que les voteurs soient mis en pression... mis
14 sous pression de voter d'une façon ou d'une autre pendant
15 cette période?

16 **M. JEREMY BROADHURST:** Ce n'est pas normal.
17 Nous prendrions ce genre de situation très au sérieux. Nous
18 avons dû éliminer parfois des candidats pour des questions
19 d'intimidation dans le passé.

20 **Me SARA TEICH:** Donc, est-ce que je dois
21 présumer que vous n'avez pas reçu des renseignements du fait
22 que les voteurs n'étaient pas forcés? Vous n'avez pas reçu
23 des informations que les voteurs étaient forcés de voter
24 d'une certaine façon dans ces élections?

25 **M. JEREMY BROADHURST:** Nous savons que... nous
26 avons reçu... nous pourrions avoir... les choses que nous
27 pourrions recevoir, c'est d'avoir des situations comme des
28 étudiants auraient été intimidés peut-être par la Chine au vu

1 de leur statut. Mais je ne suis pas au courant d'un cas
2 précis d'une personne qui a été intimidée dans ce sens-là.

3 Le fait que des étudiants/étudiantes
4 étrangers ont voté pour un candidat ne veut pas dire qu'ils
5 ont été intimidés de le faire. C'est parce que nous invitons
6 ce genre de participation.

7 **Me SARA TEICH:** J'apprécie que vous ne
8 pourriez pas savoir clairement. Je vais rephra... refaire ma
9 question.

10 Est-ce que vous avez reçu des allégations
11 qu'il y avait des coercitions potentielles des voteurs?

12 **M. JEREMY BROADHURST:** L'hypothèse était que...
13 on a eu des points hypothétiques en disant que cela pourrait
14 arriver. Le plan général, tel que présenté, hypothétique,
15 impliquait le fait que ces étudiants et étudiantes, parce
16 qu'ils étaient vulnérables, allaient faire ce que la
17 République populaire de Chine demandait pour des raisons
18 peut-être de visas étudiants ou autres. Mais nous n'avons pas
19 eu d'informations que cela s'est véritablement passé, mais
20 nous avons eu des rapports qu'il y avait un plan dans ce
21 sens-là.

22 **Me SARA TEICH:** Donc, vous avez reçu ces
23 renseignements-là?

24 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui.

25 **Me SARA TEICH:** Est-ce que vous avez informé
26 le premier ministre de cela?

27 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui, nous avons
28 informé le premier ministre.

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

2 Procureur général?

3 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me FREDERICK SCHUMANN:**

4 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Merci, Madame la
5 commissaire.

6 Ma première question s'adresse à monsieur
7 Broadhurst, mais vous êtes invités à contribuer.

8 La Commission a breffé monsieur O'Toole sur
9 des ingérences dans environ 21 circonscriptions et ils ont
10 dit que ces circonscriptions étaient perdues à cause de
11 l'ingérence étrangère et vous avez déjà dit que l'ingérence
12 chinoise était un fait dans les élections de 2021.

13 Est-ce que vous pouvez commenter sur les
14 assertions de monsieur O'Toole et de monsieur Chong parlant
15 du fait que... parlant de comment est-ce que ces circons... le
16 Parti conservateur était reçu dans les circonscriptions à
17 majorité chinoise?

18 **M. JEREMY BROADHURST:** L'observation faite
19 par plusieurs personnes au sein de la communauté chinoise
20 canadienne est que le Parti conservateur, et on peut le dire
21 que, depuis une décennie, essaye d'avoir plus d'impact au
22 sein des communautés chinoises canadiennes à travers le pays.
23 Dans certains cas, ces efforts ont résulté... ont produit des
24 résultats positifs.

25 La rhétorique qui a changé ici, ce que nous
26 avons... dans le... sous le leadership de monsieur O'Toole, c'est
27 qu'il y a eu un changement par rapport à la critique du
28 régime chinois et maintenant il y avait une lutte des valeurs

1 et les gens l'interprétaient dans le sens que les valeurs
2 chinoises et les valeurs canadiennes étaient... pourraient être
3 incompatibles et que le Canada devrait avoir une approche
4 basée sur la moralité vers la Chine.

5 Et donc, on voyait un changement où la
6 critique passait de la critique du régime et plus dans la
7 critique de la culture chinoise. Donc, c'était un tout autre
8 débat, je peux le reconnaître, mais c'était le débat qui
9 était en cours et ça refroidissait les ardeurs des
10 communautés chinoises canadiennes, surtout dans un moment où
11 cette communauté-là était très vulnérable.

12 Nous avons des situations de crimes de
13 haine, de crimes haineux contre la communauté asiatique,
14 surtout à cause de la COVID-19 et les accusations autour de
15 cela. Nous avons aussi vu un membre... un député du Parti
16 conservateur qui a questionné l'engagement de la docteure
17 Theresa Tam en termes de ça, son engagement envers le Canada
18 et lui demandant de retourner en Chine et le Parti
19 conservateur a refusé de retirer cette personne de leur
20 caucus.

21 Et tout cela a créé des conversations et ce
22 que le Parti conservateur avait fait en courtisant la
23 communauté est tout tombé à l'eau. C'est un autre point de
24 débat, mais c'est ce que nous entendions en termes de
25 conversations.

26 L'attrait du Parti conservateur était aussi
27 mis à mal par rapport à cette communauté chinoise parce que
28 la problématique principale était le contrôle ou les

1 limitations sur les armes. Le Parti conservateur était
2 contre, le Parti libéral était pour, il y avait des débats et
3 des lobbies en place. Donc, on voyait... la communauté s'est
4 ressentie... s'est sentie un peu trahie. Donc, c'est un débat
5 qui se passait.

6 En plus de cela, c'était à la période de la
7 COVID. Nous voyions des gens qui étaient en place en 2019,
8 ils n'ont pas pu mettre sur pied l'avantage d'anciens élus.
9 Il n'y avait pas de foires et d'autres évènements qu'un
10 député pouvait utiliser pour faire asseoir sa popularité.

11 Donc, dans cette circonscription-là, il y
12 avait un député qui avait des défis du côté éthique et il a
13 perdu à Ken Chiu. Il n'a pas eu le temps d'avoir un... Kenny
14 Chiu n'a pas eu le temps de faire un lien avec la communauté
15 qu'il représentait.

16 Et nous avons aussi vu une baisse de 8 % en
17 participation entre 2019 et 2021, même des circonscriptions...
18 il y a des circonscriptions qui étaient normalement très
19 actives qui étaient à 5 ou 6 %, donc il y avait des voteurs
20 qui n'étaient pas dans le système. Il y avait des
21 circonscriptions qui allaient de gauche à droite, il y avait
22 d'autres personnes qui avaient des opinions différentes,
23 nonobstant ce qui se passait à WeChat puisqu'il y avait des
24 gens qui avaient pris des positions très fermes contre la
25 Chine, qui étaient en faveur du lobby des armes au lieu
26 d'être en faveur des gens qui avaient peur autour des villes.

27 Bon, c'est notre... pour moi, l'analyse la plus
28 simple de ce qui s'est passé dans ces circonscriptions et de

1 dire que la seule explication serait du contenu trouvé sur
2 WeChat qui pourrait ou pourrait ne pas être dirigé par la
3 République populaire de Chine, pour moi, je pense que ça
4 ignore trop de preuves qui existaient à l'époque.

5 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Ma prochaine question
6 concerne le modulage prévisible, prédictif. On a entendu que
7 cela était un des indicateurs de l'impact des résultats dans
8 ces circonscriptions, et parce que les résultats étaient
9 différents du modèle que le Parti conservateur avait prédit,
10 alors il avait l'impression que l'ingérence étrangère avait
11 un impact là-dessus.

12 Est-ce que vous avez une connaissance de la
13 prédiction... du modelage prédictif?

14 **M. JEREMY BROADHURST:** Oui. Nous avons
15 utilisé ce modèle depuis trois campagnes d'élection...
16 campagnes électorales. Nous savons que ces modèles sont faits
17 par des êtres humains. Nous prenons des données qui rangent
18 des anciennes élections, des tendances historiques, des
19 appels, on toque à la porte, on met tout ce méli-mélo
20 ensemble pour prédire comment les gens vont voter et la
21 pondération que vous donnez à toutes ces informations, c'est
22 un choix humain au bout du compte.

23 On a trouvé que de bouger un petit peu les
24 chiffres donne des résultats très différents. À un moment
25 donné, on était dans une campagne et on avait trois modèles
26 de prévisions en route pour se contester l'une et l'autre
27 pour voir si on ne se trompait pas trop.

28 On n'utilise pas ces modèles pour deviner qui

1 va gagner, c'est pour aider à faire des décisions
2 d'allocation de ressources. Je ne peux pas imaginer un
3 modèle, sur la base de ce que je viens de dire précédemment,
4 qui vous aurait dit que ces 8 ou 9 sièges dont monsieur
5 O'Toole parle étaient dans la catégorie des gains assurés.
6 Sinon, il faudrait questionner son modèle.

7 Mais je vais vous dire ce qu'on a regardé,
8 c'était des courses très contestées, donc qu'est-ce qu'on
9 fait? On commence à prendre des décisions sur comment on va
10 déployer du personnel dans ces circonscriptions, prendre des
11 décisions sur l'augmentation de la publicité numérique dans
12 ces circonscriptions, ou peut-être d'envoyer un ministre dans
13 la circonscription ou peut-être même le premier ministre ira
14 dans ces circonscriptions. Et vous pouvez faire ça
15 littéralement jusqu'à la dernière heure d'une campagne,
16 surtout maintenant avec la publicité numérique.

17 Donc, c'est pas quelque chose de statique, et
18 ce que votre modèle ne va pas dire c'est que font vos
19 adversaires durant les dernières heures de la campagne. Donc,
20 on lutte jusqu'au bout. Et les gens votent pour leurs raisons
21 qui leur sont propres.

22 Le modèle ne peut vous aider qu'à décider où
23 appliquer les ressources limitées, et puis ensuite de se
24 dire, bon, le modèle nous a dit qu'on aurait dû gagner
25 facilement là, mais on a perdu. La seule explication, c'est
26 qu'il y a un problème dans la circonscription. Non, je crois
27 que ça semble être une excuse pour moi. Ça donne l'impression
28 qu'ils vont... y'a certaines choses qui ne fonctionnent pas

1 dans le modèle ou les gens n'observaient pas ce qui se
2 passait sur le terrain. On savait que c'était des
3 contestations serrées, on a mis les ressources et on les a
4 remportées.

5 **Me NATALIA RODRIGUEZ:** Madame la commissaire,
6 je me rends compte qu'il est tard dans la journée, mais je
7 demanderais simplement que si les témoins peuvent parler un
8 peu plus lentement, s'il vous plait.

9 **Me FREDERICK SCHUMANN:** C'était toutes mes
10 questions. Merci.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maître Chaudhury,
12 réexamen?

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Non.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, merci tout le
15 monde.

16 Comme je l'ai dit, vous êtes libres.

17 **(LES TÉMOINS SE RETIRENT)**

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maintenant, et comme je
19 l'ai dit, j'entendrai vos représentations sur la demande qui
20 a été présentée ce matin concernant le rappel de monsieur
21 Vigneault.

22 Donc on va prendre une pause de 5 à
23 10 minutes juste pour que vous vous organisiez dans votre
24 présentation de la demande. Je suggère que vous essayiez
25 d'identifier les quelques-uns d'entre vous qui feront leurs
26 représentations, je ne peux pas faire ce choix à votre place,
27 juste pour éviter de se répéter.

28 Il est déjà 6 heures moins quart, donc si on

1 veut avoir du temps pour réagir, si je décide de rappeler
2 monsieur Vigneault, alors je crois que ça serait bien de ne
3 pas terminer à 19 heures.

4 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

5 La séance est en pause jusqu'à cinq minutes.

6 --- La séance est suspendue à 17 h 43

7 --- La séance est reprise à 17 h 52

8 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

9 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
10 étrangère a repris.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, qui va présenter
12 la requête ?

13 **Me SARA TEICH:** Bonjour, Madame la
14 commissaire.

15 Nous l'avons divisée en deux. Je vais ouvrir
16 et Tom va s'occuper du gros de la soumission.

17 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me SARAH TEICH:**

18 **Me SARA TEICH:** Essentiellement, je vais
19 commencer par cadrer ça en disant que c'est une demande de
20 reconsidération de la motion de la Coalition des droits
21 humains hier.

22 Juste pour donner un petit historique, nous
23 avons demandé après avoir reçu les documents du SCRS après la
24 conclusion du témoignage du SCRS et du groupe de travail
25 SITE, nous avons demandé que ces témoins soient rappelés pour
26 que l'on puisse faire un contre-interrogatoire sur ces
27 nouveaux documents.

28 Nous avons soulevé des préoccupations tout de

1 suite après la décision de permettre des questions écrites
2 disant que ça ne nous permettrait pas la possibilité de poser
3 des questions de suivi comme un contre-interrogatoire.

4 Et ce qui est ressorti dans l'interrogatoire
5 direct aujourd'hui, c'est que ces documents n'étaient pas, en
6 fait, des breffages, mais des notes, plutôt.

7 Et pour ce qui est des 44495, 079, et 15842,
8 les parties doivent comprendre tout d'abord que la nature de
9 ces documents. Est-ce que ce sont des briefings? Est-ce que
10 ce sont des notes? Et quel est le témoignage de l'SCRS par
11 rapport à ce qui a été dit au Bureau du Premier ministre?
12 S'il n'a pas fait part de l'information contenue dans ces
13 notes de briefings, alors pourquoi qu'il les a rédigées? À
14 qui sont-elles dirigées?

15 Il y a beaucoup de questions qui restent en
16 suspens et qui demanderont probablement des questions de
17 suivi, d'où l'importance du contre-interrogatoire qui devient
18 plus claire encore aujourd'hui.

19 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me THOMAS JARMYN:**

20 **Me THOMAS JARMYN:** Madame la commissaire, ici
21 Tom Jarmyn.

22 La difficulté est bien illustrée dans ce
23 document, dans les différents documents mentionnés. Les deux
24 documents dans la base de données sont identifiés comme des
25 briefings au premier ministre, ils ne sont pas identifiés
26 comme des notes d'allocution, et dans le document, ça ne dit
27 pas que ce sont des notes d'allocution. Ce sont des notes de
28 séances d'information. Et aujourd'hui, nous avons entendu

1 pour la première fois que ce sont bien des notes. On a
2 entendu ça de madame Charette, et je présume qu'elle a une
3 meilleure idée de comment ces choses sont présentées que moi.

4 Mais ça, c'est sa conclusion qui est
5 cohérente avec la preuve donnée par monsieur Clow
6 aujourd'hui, et cohérente à cet égard, c'est qu'il y a une
7 forte mésentente, il y a une compréhension différente entre
8 le document et ce qui s'est passé pendant la réunion.

9 CAN 4495 a des déclarations très explicites
10 par rapport à ce qui s'est passée durant les élections de
11 2021 par rapport à l'ingérence étrangère directe. Il y a
12 l'analyse et le raisonnement qui ont mené à la conclusion, et
13 comme mon collègue, monsieur Choudhry, l'a indiqué, il y a
14 des déclarations très claires, des recommandations incluses.

15 Mais, à nouveau, rien de tout cela n'est
16 couvert dans les notes données par monsieur Clow, et son
17 témoignage et celui de ses collègues sont très clairs, et je
18 comprends de prime abord qu'il s'en serait souvenu si quelque
19 chose d'aussi clair avait été donné.

20 Donc, le fait est que, quelles sont ces
21 choses? Et si le Service pense que c'est son évaluation des
22 faits qui ont eu lieu, pourquoi est-ce que ça n'a pas été
23 présenté? Donc, il faut confirmer la position du Service
24 d'une façon ou d'une autre, déterminer comment ç'a été
25 présenté, et si monsieur Vigneault va désavouer ces
26 observations, il faut comprendre pourquoi il les désavoue et
27 comprendre quel est son véritable point de vue.

28 La difficulté ici, c'est qu'avec des

1 questions écrites, on ne permettra pas cette séquence
2 d'évènements.

3 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me SUJIT CHOUDHRY :**

4 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Madame la commissaire, je
5 vais également ajouter deux points rapides. Tout d'abord, je
6 pense que l'avantage d'avoir le directeur Vigneault qui
7 reviendrait de façon structurée, c'est que ça permettrait à
8 la Commission de répondre à des questions qui sont au cœur de
9 son mandat.

10 La première, est de savoir si le SCRS pensait
11 qu'il y avait ingérence dans le 44^e élection générale, et la
12 deuxième, c'est la question du flux d'informations.

13 Admettons qu'au sein du Service, on pensait
14 qu'il y avait ingérence, mais que, d'une façon ou d'une
15 autre, cette information n'est pas parvenue jusqu'au Bureau
16 du Conseil privé ou du Bureau du Premier ministre, la
17 question serait : pourquoi? Répondre à ces deux questions
18 serait important pour vous dans votre rapport.

19 Donc, avoir le directeur qui revienne pour
20 nous permettre de lui poser des questions afin d'obtenir des
21 réponses sur ces deux composantes de votre mandat dans le
22 cadre de ces documents semble approprié dans ce contexte.

23 L'autre point qu'on pourrait suggérer, Madame
24 la commissaire, et c'est bien sûr à vous et à votre équipe
25 d'en décider, mais il y a eu des discussions parmi les
26 avocats à propos du témoignage de monsieur Blair et de savoir
27 si c'est peut-être mieux dans les circonstances, le ministre
28 Blair a peut-être des preuves considérables à apporter.

1 Étant donné ce que nous avons entendu du
2 ministre adjoint Stewart quant aux rôles dans ce groupe
3 d'institutions, la preuve de monsieur Blair pourra ne pas
4 être aussi importante pour cette ronde que pour l'automne,
5 mais peut-être que ce temps pourrait être donc utilisé pour
6 rappeler monsieur Vigneault, et le résumé de témoin de
7 monsieur Blair pourrait être mis sous affidavit, par exemple.

8 C'est une suggestion.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci de votre
10 représentation.

11 Je vais passer au Procureur général par la
12 suite.

13 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me GIB van ERT :**

14 **Me GIB van ERT:** Alors, Gib van Ert pour
15 Michael Chong.

16 Alors, brièvement, pour dire un autre point à
17 prendre en compte dans ma soumission, c'est que je crois que
18 c'est monsieur Clow aujourd'hui qui a exprimé des
19 préoccupations quant à comment ces notes d'information ont
20 été couvertes dans les médias depuis qu'elles ont été
21 révélées.

22 J'ai compris qu'il disait qu'il était
23 préoccupé de cela parce qu'il ne pensait pas que cela
24 représentait ce que le Bureau du Premier ministre et le
25 premier ministre avaient entendu.

26 Donc, s'il y a bien cette différence, le fait
27 que le directeur revienne permettrait d'examiner la chose, et
28 s'il y a besoin de corriger le procès-verbal public, ça

1 pourrait être fait.

2 Sinon, je dirais simplement que je m'associe
3 aux soumissions de mes collègues.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maitre De Luca?

5 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me NANDO de LUCA :**

6 **Me NANDO de LUCA:** Alors, je souhaite
7 indiquer au nom du Parti conservateur que nous appuyons la
8 demande de rappeler monsieur Vigneault, même en prenant
9 compte, et j'ai entendu vos affirmations hier, que ça ne se
10 fait pas en claquant des doigts.

11 Je suspecte qu'il y a des façons de
12 l'organiser, surtout étant donné que mon hypothèse, et je ne
13 veux pas parler au nom de mes collègues, que les questions
14 supplémentaires seraient relativement étroites. On ne parle
15 pas d'une pleine journée ici.

16 J'en resterai là.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

18 Quelle est votre position?

19 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me BARNEY BRUCKER :**

20 **Me BARNEY BRUCKER:** On a entendu tout le
21 monde maintenant. Pour le dire simplement, on peut procéder
22 sous forme de questions écrites. Après avoir entendu mes
23 confrères, je ne sais pas quelle est la motion. Il y a des
24 règles de procédure qui régissent l'application des règles 63
25 et 68. Je ne sais pas si on peut faire revenir quelqu'un sur
26 les lieux, je ne sais pas si on peut rappeler le directeur.

27 Est-ce que je comprends bien? Est-ce qu'il
28 s'agit de rappeler le directeur?

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** C'est ce que je crois
2 comprendre. C'est une motion pour faire revenir le directeur
3 pour qu'il témoigne.

4 **Me BARNEY BRUCKER:** Hier, au début de
5 l'audience, nous avons entendu monsieur van Ert, monsieur
6 Jarmy, et de la Coalition des droits de la personne, et je
7 crois comprendre qu'il y a trois documents : CAN..

8 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète regrette, elle
9 n'a pas les documents sous les yeux. Il y a trois documents
10 qui commencent par « CAN ».

11 **Me BARNEY BRUCKER:** Je ne sais pas, et mon
12 client non plus, je ne sais pas dans quelle mesure on
13 envisage de réorganiser une audience si vous jugez nécessaire
14 que monsieur Vigneault revienne.

15 Je dirais que ces documents particuliers et
16 bon nombre d'autres documents ont été fournis à la Commission
17 sous forme caviardée et font partie de la preuve à huis clos,
18 ainsi que de nombreux autres documents. Et ce qu'a demandé
19 hier mon confrère, monsieur van Ert, c'est de savoir si la
20 Commission a eu l'occasion d'interroger les représentants du
21 SCRS à huis clos, la réponse est oui, et est-ce que la
22 Commission a eu l'occasion de soulever ces questions dans ce
23 cadre, et elle peut l'avoir fait ou non parce que c'était il
24 y a un certain temps et je ne me souviens pas de tout, mais
25 la question (sic) est, oui, elle en a eu l'occasion.

26 Je crois comprendre qu'il s'agit de savoir,
27 et, Madame la commissaire, vous l'avez dit dans vos
28 observations hier, vous seriez intéressée de voir si ces

1 documents étaient présentés à d'autres témoins. Je crois que
2 ç'a été fait. Il y a eu des questions à divers degrés, mais
3 ce n'est pas inhabituel. Il y a eu beaucoup de documents avec
4 beaucoup de témoins.

5 Alors, si vous envisagez d'ordonner une
6 nouvelle comparution, nous aimerions savoir dans quelles
7 conditions elle se ferait et combien de temps est-ce que ça
8 va durer. Nous avons eu 75 minutes pour le panel de la
9 direction et pour le panel régional, et nous avons eu le même
10 temps pour le contre-interrogatoire, alors que là on parle de
11 trois documents.

12 Alors, qu'est-ce que vous envisagez comme
13 comparution? Est-ce que c'est la Commission qui va présenter
14 ou qui va autoriser les témoins ou le témoin à présenter la
15 façon dont il comprend les choses? Et si vous ordonnez une
16 nouvelle comparution, je pense que l'avocat du Procureur
17 général pourrait jouer ce rôle et faire l'interrogatoire, et
18 ensuite il y aurait un contre-interrogatoire. Et je crois que
19 les règles *O'Connor* que nous avons suivies jusqu'à présent
20 prévoiraient un temps de parole égal pour les deux parties,
21 elles devraient être suivies.

22 Je peux vous dire qu'il est peu probable que
23 le directeur puisse comparaitre demain, mais si vous ordonnez
24 une nouvelle comparution, bien sûr, peut-être qu'il va agréer
25 à votre demande, ça pourrait être vendredi, mais probablement
26 que les locaux ne sont pas réservés pour vendredi, mais nous
27 avons eu une participation de toutes les parties et des
28 avocats par visioconférence et cela pourrait se faire ainsi

1 si vous jugez bon de l'ordonner.

2 En toute équité pour le directeur, il lui
3 faudrait du temps pour se préparer. Hier soir, il a témoigné
4 devant le Parlement, aujourd'hui, il est occupé.

5 Mais avant de nous... de passer à ce point...

6 Aujourd'hui, le directeur est allé aux
7 surveillances des activités en matière de sécurité nationale
8 et de renseignement.

9 Alors, à propos de ces documents de 2022 et
10 de 2023, le 05842 (sic)⁷, document qui est adressé au premier
11 ministre qui va comparaitre demain, le CAN 004079_01 (sic)⁸,
12 ce document ne semble pas avoir de contenu qui n'aurait pas
13 déjà fait l'objet de témoignages de la part de bien des
14 témoins, et le dernier document est daté du 21 février 2023,
15 il s'agit d'un breffage au Bureau du Premier ministre sur les
16 menaces d'ingérence étrangère dans les processus électoraux
17 du Canada et un breffage a eu lieu le 23 février de 2021
18 (sic)⁹, donc on pense que ce document porterait sur ce
19 breffage.

20 Donc, si je parcours ce document – et
21 excusez-moi de m'attarder, mais je suis ici alors, je vais
22 tenter de le faire –, si vous examinez la deuxième page de ce
23 document, 04495, il s'agit d'assertions dans les médias, il
24 semble que ce soit une régurgitation d'observations qui sont
25 parues dans les médias avec une analyse caviardée en dessous.
26 Ça, c'est une grande partie du document, mais pas sa

⁷ 015842, selon le canal du parquet.

⁸ CAN 004079_R01, selon le canal du parquet.

⁹ 2023, selon le canal du parquet.

1 totalité.

2 Si on passe au bas de la page 3 et si l'on
3 continue ensuite, on voit des breffages et des produits, et
4 je ne vais pas tout passer, mais on parle de l'ingérence de
5 la République populaire de Chine dans les démocraties
6 fédérales on parle d'un breffage de 2018... enfin, je ne sais
7 pas combien de fois plusieurs témoins en ont fait état entre
8 juin 2018 et décembre 2022.

9 Le SCRS a fait des rapports au ministre du
10 Cabinet et à d'autres hauts fonctionnaires sur l'ingérence
11 étrangère, y compris lors des élections de 2019 et de 2021 –
12 je ne lirai pas tout le document –, de nombreux breffages
13 supplémentaires sur l'ingérence étrangère lors de l'élection
14 de 2019, j'en ai entendu parler à maintes reprises. Nous
15 avons entendu le Bureau de la commissaire d'Élections Canada,
16 et je pourrais continuer, je ne le ferai pas, si ce n'est
17 pour indiquer... pour vous indiquer... bon, peut-être que je vais
18 continuer.

19 À la page 5, deuxième puce :

20 « En février 2021, j'ai informé le
21 premier ministre sur l'ingérence
22 d'individus liés à la Chine dans la
23 course à l'investiture de 2019 à Don
24 Valley North. »

25 Alors, demain nous entendrons le premier
26 ministre, je vais réserver mon jugement.

27 « Le Service canadien du
28 renseignement de sécurité s'est

1 exprimé publiquement sur les menaces
2 d'ingérence étrangère dans les
3 institutions démocratiques, ainsi que
4 celles qui émanent de la Chine. »

5 En conclusion, « nous devons en faire
6 davantage », « rien de controversé ».

7 Donc, finalement, ce que je veux vous dire,
8 c'est que la question soulevée par mes confrères pour savoir
9 de qui sont ces notes et qu'est-ce qu'elles représentent,
10 cela peut trouver une réponse écrite. Les fonctionnaires, en
11 particulier les membres du Service du renseignement de
12 sécurité, ont fait preuve de beaucoup de bonne volonté pour
13 aider la Commission et je pense qu'on peut faire cela lors
14 d'un examen écrit en toute équité pour tout le monde, et cela
15 permettra aussi d'apporter des mesures d'aménagement aux
16 témoins.

17 Madame la commissaire, je propose sinon que
18 nous ayons une séance vendredi avec un temps de parole égal
19 et aussi des renseignements pour savoir qui va mener
20 l'interrogatoire.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

22 Observations?

23 **Me GIB van ERT:** Ah, pardon. Je vais m'en
24 remettre à l'avocat de la Commission.

25 **Me ERIN DANN:** Pas d'observations de l'avocat
26 de la Commission.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Pour les parties, est-ce
28 que vous avez une réponse?

1 --- REPRÉSENTATIONS PAR Me GIB van ERT :

2 **Me GIB van ERT:** Eh bien, je crois que j'ai
3 qualifié le document de remarquable et non pas
4 d'extraordinaire, pour préciser les choses.

5 Et, bien sûr, pas de préoccupations à l'égard
6 du fait que ce soit l'avocat de la Commission qui dirige
7 l'interrogatoire. Je n'ai pas de préoccupations à propos de
8 la proposition de monsieur Brucker de tenir l'audience
9 vendredi.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** En vidéoconférence?

11 **Me GIB van ERT:** Pour moi, je n'y vois pas
12 d'inconvénients, mais je parle en mon nom propre.

13 **Me SARA TEICH:** Pas d'objection à ces
14 propositions.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Y a-t-il une objection à
16 ces propositions si je décide de procéder ainsi?

17 [...]

18 Bien. Restez ici pendant quelques minutes et
19 je vais revenir.

20 **LE GREFFIER:** Cette audience sera en pause
21 pour cinq minutes.

22 --- La séance est suspendue à 18 h 12

23 --- La séance est reprise à 18 h 35

24 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

25 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
26 étrangère a repris.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** OK, je vais rappeler
28 monsieur Vigneault à témoigner. Ce sera le vendredi matin par

1 vidéo.

2 La preuve... la Commission a besoin du
3 témoignage et les parties devront partager 30 minutes au
4 total, la Commission a 15 minutes et j'insiste à recevoir
5 votre planification du temps à l'avance.

6 La raison pour laquelle j'ai pris cette
7 décision, je vous le dirai dans les prochains jours.

8 Il y a beaucoup d'aspects techniques qui
9 devront être résolus, mais il appert que ce sera possible. Si
10 on se rend compte que ce n'est pas possible, nous allons vous
11 laisser savoir et trouver une autre solution, mais cela
12 semble faisable.

13 **Me BARNEY BRUCKER:** Merci, Madame la
14 commissaire. J'ai une question quant au partage du temps.
15 Est-ce que vous parlez... dites que toutes les parties doivent
16 partager leur temps ou la Commission et le ministère de la
17 Justice?

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Toutes les parties ont
19 30 minutes pour se partager, et vous et la Commission se
20 partageront 15 minutes.

21 **Me BARNEY BRUCKER:** Vous avez demandé un
22 plan.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** En fait, non, je pense
24 que ça va. Je pense que les 15 minutes seront (sic) utilisées
25 pleinement.

26 **Me ERIN DANN:** Madame la commissaire, allons-
27 nous commencer à 10 heures vendredi?

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, à 10 heures. Ce sera

1 par voie de vidéo, alors personne ne sera dans cette salle.
2 Nous n'aurons pas la salle après demain soir, donc assurez-
3 vous d'avoir une bonne connexion et on verra pour la suite
4 des choses.

5 **Me SARA TEICH:** Madame la commissaire,
6 désolée, une autre question. À l'heure actuelle, les
7 soumissions de clôture doivent être faites avant le 15 avril.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, voilà, c'est
9 l'échéance, le 15 avril. Parce que le temps est très limité,
10 on ne pourra pas reporter cette date du 15 avril et je crois
11 que le dernier morceau d'information ne sera pas facile à
12 insérer dans les soumissions.

13 Ça va? Merci beaucoup.

14 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

15 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
16 étrangère est levée jusqu'à demain à 9 h 30.

17 --- La séance est levée à 18 h 38

18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

C E R T I F I C A T I O N

I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,
hereby certify the foregoing pages to be an accurate
transcription of my notes/records to the best of my skill and
ability, and I so swear.

Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,
certifie que les pages ci-hauts sont une transcription
conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes
capacités, et je le jure.



Sandrine Marineau-Lupien